

Bibliothèque(s)

70
OCTOBRE
2013

MÉDIATION LE NUMÉRIQUE ET AU-DELÀ

Éditorial, par Anne Verneuil **1** Sommaire **2** Bibliobrevés **4** Le savoir grandeur nature. Pour des bibliothécaires médiateurs, par Christophe Robert **8** Méthodologie pour la médiation numérique, par Xavier Galaup **10** La médiation numérique, un projet d'établissement. L'exemple des médiathèques du Pays de Romans, par Lionel Dujol **12** Vers des dispositifs de transindividuation sur supports numériques audiovisuels utilisables en bibliothèque, par Vincent Puig **16** Vers une médiation innovante en bibliothèque. Dispositifs en ligne à la médiathèque du Musée du quai Branly, par Pierre-Yves Belfils et Sébastien Magro **22** Chermedia a cinq ans..., par Christine Perrichon **25** La médiation, un travail d'équipe. L'exemple de la Médiathèque musicale de Paris, par Sandrine Haon **27** Petites expériences autour de la « médiation expérimentale », par Nicolas Debadé **30** Lire le monde à la Bpi, entretien avec Jérôme Bessièrre, Enora Oulc'hen et Pierre Hemptinne **34** Le médiateur culturel devant l'énigme du « grand public », par Léon Wisznia **39** L'avenir des médiathèques. Missions de diffusion et lieux de rencontres personnalisantes, par Yves Citton **43** La médiation culturelle comme alternative politique. Transformation d'une médiathèque en agora du sensible, à Bruxelles, par Pierre Hemptinne **48** Deux lectures structurantes, par Pierre Hemptinne **52** La médiation, cœur de projet. Le Pavillon Blanc de Colomiers, par Martine Blanchet **53** Actualités de l'ABF • Les gens • En bref • La bibliothèque et le citoyen : qui fabrique quoi ?, par Philippe Levreaud, Virginie Chaigne, Jean-Luc Du Val et Bernard Mnich **58** Reportages • *Cycling for libraries*. À vélo pour promouvoir les bibliothèques I, par Amandine Jacquet • « Ready ? Read 'e' », par Annie Dourlent • En mai, Eblida est ce qui te plaît..., par Anne Verneuil • « Les infrastructures pour la recherche de l'information et le rôle futur des bibliothèques », par Cécile Swiatek • « *Future Libraries : Infinite possibilities* », par Amandine Jacquet **64** En route pour l'Ifla, Lyon 2014 • 7 idées fausses sur l'Ifla... et comment s'en défaire, par Franck Hurinville **75** Les bibliothèques exposent **78** Notes de lecture Pour une médiathèque de l'imaginaire. Une alternative à l'utopie gestionnaire • Culturenum. Jeunesse, culture & éducation dans la vague numérique • Prestigieuses bibliothèques du monde **79**



Vodeclitc est une marque déposée de la société Vodeclit SAS - RCS 499907244 - Crédit photo : Fotolia.com

73%*

des bibliothèques proposent des ressources numériques d'autoformation

Plus de 190 bibliothèques utilisent la solution Vodeclitc :

- Catalogue exclusif de 13 000 formations bureautique
- Solution en accès illimité pour tous vos usagers
- Intégration simple dans votre portail documentaire
- Accès d'un simple clic pour aider vos usagers à progresser

Ils nous font confiance : Béziers, Bibliothèques Départementales du Calvados, de la Gironde, de la Corrèze et du Jura, Anglet, Boulogne-Billancourt, BPI, Caen, Charenton-Le-Pont, Chartres, Cité des Sciences, Claye-Souilly, Fresnes, La Garenne Colombes, La Rochelle, Le Chesnay, Lyon, Lorient, Meaux, Melun, Miramas, Montreuil, Nanterre, Sainte-Sigolène, Strasbourg, Toulouse, Troyes, Villejuif...

Plus d'informations au 01 83 64 04 10

* Enquête annuelle 2012 sur les ressources numériques dans les bibliothèques, réalisée par Vodeclitc

Vodeclitc
www.vodeclitc.com



Éditorial

Les expériences de médiations menées en bibliothèques ne sont pas nouvelles. Il y a déjà une dizaine d'années que les bibliothécaires ont compris qu'il ne s'agissait pas d'un phénomène de mode mais bien d'un enjeu social. Il semble que toute politique culturelle ayant pour but l'intégration sociale passe par la médiation, plaçant ainsi les bibliothèques au cœur du débat. Mais la situation actuelle de ces dernières amène naturellement à la question de savoir si les services qu'elles offrent correspondent aux besoins. Qu'est-ce qui différencie le bibliothécaire de l'utilisateur de l'information ? Face au constat que la bibliothèque n'est plus un passage obligé, la médiation se développe entre le besoin d'information et les sources, supposant la relation humaine. Ainsi, ce numéro tentera de montrer que la médiation en bibliothèque est plurielle, c'est-à-dire documentaire, culturelle, sociale, numérique.

En marge du propos sur la médiation, l'ABF n'oublie pas le dossier sur les rythmes scolaires. D'une part, le Service du livre et de la lecture souhaite procéder à une étude qualitative sur les pratiques des bibliothèques publiques et pour ce faire a désigné un comité de pilotage auquel l'ABF participera. D'autre part, de son côté, la commission Jeunesse prépare une journée d'étude sur le sujet. L'étude du dossier se poursuit, nous ne manquerons pas de vous informer. En attendant, vous pouvez nous faire parvenir les retours d'expérience dans vos collectivités, les problèmes rencontrés, les bonnes idées, etc.

À la lecture de ce numéro, la reprise s'est déjà faite pour la plupart d'entre-nous, alors, bel automne à tous partagé entre le début des bilans de fin d'année et la préparation des nouveaux budgets.

Sophie RAT

Publication paraissant depuis 1907.
Éditée par l'**Association des bibliothécaires de France**

31, rue de Chabrol – 75010 Paris
Téléphone : 01 55 33 10 30
Télécopie : 01 55 33 10 31
abf@abf.asso.fr
www.abf.asso.fr

Directeur de la publication
Anne Verneuil

Rédacteur en chef
Philippe Levreaud
redaction@abf.asso.fr

Coordination du dossier
Pierre Hempfenne

Comité éditorial
Gérard Briand, Grégory Colcanap, Bernard Démay, Lionel Dujol, Bernard Huchet, Amandine Jacquet, Jean Mallet, Véronique Mesguich, Bernard Mnich, Anne Verneuil.

Responsable de rubrique
Les bibliothèques exposent
Nicole Picot

Publicité
Christine Guyot
Téléphone : 06 26 64 91 68
christine.guyot5@gmail.com

Diffusion
ABIS - Gérard Briand
Téléphone : 01 55 33 10 30
Télécopie : 01 55 33 10 31

Maquette
M.-C. Carini et Pictorus

Mise en pages
Éditions de l'Analogie

Abonnements 2013
abis@abf.asso.fr / 01 55 33 10 36
Individuel : 50 € – Collectivités :
France 100 € / Étranger 110 €

Commission paritaire
n° 1114G82347
ISSN : 1632-9201
Dépôt légal : octobre 2013

Impression : Jouve, Paris

Bibliothèque(s)

**REVUE DE L'ASSOCIATION
DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE**
est analysée dans la base Pascal
produite par l'Inist et dans la base Lisa.

Couverture : © Y. B. DR

Au sommaire des prochains numéros de **Bibliothèque(s)**

- n° 71/72 : Bibliothécaires et décideurs – 30 décembre 2013
- n° 73 : Métiers et compétences – 30 mars 2014
- n° 74/75 : Coopération internationale – 31 juillet 2014
- n° 76 : Les biens publics – 15 octobre 2014
- n° 77 : Bibliothèques et politique – 31 décembre 2014



70
OCTOBRE
2013

Sommaire

4 **Bibliobréves**

Dossier **MÉDIATION. LE NUMÉRIQUE ET AU-DELÀ**

- 8 Le savoir grandeur nature. Pour des bibliothécaires médiateurs,
par CHRISTOPHE ROBERT
- 10 Méthodologie pour la médiation numérique, par XAVIER GALAUP
- 12 La médiation numérique, un projet d'établissement.
L'exemple des médiathèques du Pays de Romans, par LIONEL DUJOL
- 16 Vers des dispositifs de transindividuation sur supports numériques audiovisuels
utilisables en bibliothèque, par VINCENT PUIG
- 22 Vers une médiation innovante en bibliothèque.
Dispositifs en ligne à la médiathèque du Musée du quai Branly,
par PIERRE-YVES BELFILS ET SÉBASTIEN MAGRO
- 25 Chermedia a cinq ans..., par CHRISTINE PERRICHON
- 27 La médiation, un travail d'équipe. L'exemple de la Médiathèque musicale
de Paris, par SANDRINE HAON
- 30 Petites expériences autour de la « médiation expérimentale », par NICOLAS DEBADE
- 34 Lire le Monde à la Bpi, entretien avec JÉRÔME BESSIÈRE,
ENORA OULC'HEN et PIERRE HEMPTINNE
- 39 Le médiateur culturel devant l'énigme du « grand public »,
par LÉON WISZNIA
- 43 L'avenir des médiathèques. Missions de diffusion et lieux de rencontres
personnalisantes, par YVES CITTON
- 48 La médiation culturelle comme alternative politique. Transformation d'une
médiathèque en agora du sensible, à Bruxelles, par PIERRE HEMPTINNE
- 52 Deux lectures structurantes, par PIERRE HEMPTINNE
- 53 La médiation, cœur de projet. Le Pavillon Blanc de Colomiers,
par MARTINE BLANCHET

Liste des annonceurs

- | | | | |
|--------------|------------------------------|--------|------------------------------|
| • Vodeclis | 2 ^e de couverture | • ABIS | 3 ^e de couverture |
| • Maif | p. 15 | • IDM | 4 ^e de couverture |
| • Europresse | p.37 | | |

Actualités de l'ABF

56 *Les gens. En bref*

60 La bibliothèque et le citoyen : qui fabrique quoi ?, par PHILIPPE LEVREAUD, VIRGINIE CHAIGNE, JEAN-LUC DU VAL et BERNARD MNICH

Reportages

64 *Cycling for libraries. À vélo pour promouvoir les bibliothèques !*, par AMANDINE JACQUET

66 « *Ready ? Read 'e'* », par ANNIE DOURLENT

68 En mai, Eblida est ce qui te plaît..., par ANNE VERNEUIL

69 « Les infrastructures pour la recherche de l'information et le rôle futur des bibliothèques », par CÉCILE SWIATEK

72 « *Future Libraries : Infinite possibilities* », par AMANDINE JACQUET

En route pour l'Ifla, Lyon 2014

75 7 idées fausses sur l'Ifla... et comment s'en défaire, par FRANCK HURINVILLE

78 **Les bibliothèques exposent**

Notes de lecture

En écho

79 *Pour une médiathèque de l'imaginaire. Une alternative à l'utopie gestionnaire*, par PHILIPPE LEVREAUD

79 *Boîte à idées, boîte à outils*

Culturenum. Jeunesse, culture & éducation dans la vague numérique, par PHILIPPE LEVREAUD

Les bibliothèques dans le monde

80 *Prestigieuses bibliothèques du monde*, par PIERRE DANA

Les opinions exprimées dans Bibliothèque(s) n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.



• **24 octobre, Aix-en-Provence (13)** : Journées d'études « Vers une visibilité des bibliothèques spécialisées ». « Panorama des bibliothèques », avec L. Burle (Drac-Paca), C. Granger (Bib. centrale des Musées nationaux), V. Bernardet (Bib. administrative et historique des Archives départementales, 13), O. Szinetar (Fondation Saint-John Perse, Cité du Livre, Aix-en-Pce). – « Accès et valorisation », avec S. Guinet (Ville de Marseille), C. Cassan-Touil, (Sudoc PS Centre régional 66), B. Nouvel (Fédération et ressources sur l'Antiquité) et J.-F. Delmas (Bib. Inguimbertaine, Carpentras). À la MMSH, Aix-en-Provence. Progr. complet : www.musees-mediterranee.org

• **7 novembre, Béziers (34)** : journée d'étude de sensibilisation aux expériences réalisées dans des bibliothèques européennes (Londres, Pays-Bas, Suède et Finlande) organisée par LR livre et lecture, la Bpi et la méd. André-Malraux de Béziers.

• **26 novembre, Arras (62)** : « Mettre en scène l'écrit », journée d'étude gratuite proposée par le CRL Nord-Pas-de-Calais, la médiathèque d'Arras et la MD du Pas-de-Calais, avec S. Chaumier, I. Roussel-Gilet, L. Matejko, A. Fleischer, F. Dorey, A. Lunel, V. Delacroix et A. Friant. Palais Saint-Vaast, Arras. Inscr. : Inscription@crl-npdc.fr

• **27 novembre - 2 décembre, Montreuil (93)** : le 29^e Salon du livre et de la presse Jeunesse en Seine-Saint-Denis est consacré cette année aux héroïnes et héros de la littérature de jeunesse, mais aussi aux cultures sud-africaines, à l'édition papier et numérique. Prix littéraires, rencontres avec de nombreux créateurs européens. À l'Espace Paris-Est. www.salon-livre-presse-jeunesse.net/

• **5 décembre, Kremlin-Bicêtre (94)** : Journée d'étude « Rien ne se perd, tout se recycle : que faire de nos documents désherbés ? » organisée par l'association Valmédiag4 : « Le désherbage en bibliothèque : de la nécessité à la légitimité » (B. Tuleu, BnF) ; « Le nouveau cycle du document désherbé » (A. Guinery) ; 2 tables rondes « Pourquoi et comment organiser une bibliobradérie ? » avec B. Maury (Vincennes), A. de Toffoli (Bonneuil-sur-Marne), M. Calmet (Plaine centrale) et A. Bernardin (Kremlin-Bicêtre) et « Quels partenaires pour les bibliothèques ? » A. Guinery et des associations de solidarité autour du livre et des bibliothèques (BSF, Biblionef et la société Recyclivre). À la méd. L'Écho du Kremlin-Bicêtre qui fera l'objet d'une visite. Rens. A. Bernardin : 01 49 60 15 22 / B. Maury : 01 43 98 68 40.

En vrac

■ SONORE ET GOMORRHE



Le 5^e Livres en tête, festival de lecture à haute voix, se déroulera à l'initiative de l'Université Paris-Sorbonne, France Culture et des Livreurs, lecteurs sonores, du 26 au 29/11 sous la présidence de François Busnel. Programmation : Pierre Jourde. Elle mêlera des personnalités du monde littéraire, musical et sportif, de Matthieu Aron ou Patrice Delbourg à Raymond Poulidor et Éve Risser. Retransmission en streaming sur www.bookdoreille.com. Les lectures du Bal à la Page seront traduites en Langue des Signes Française.

En parallèle, quatre prix : le Prix shortEdition – Livres en tête (courts textes inédits), le Prix Athlètes, le Prix Plaidoiries imaginaires, et le Prix Sonore et Gomorrhe remis par François Busnel et Anna Polina. À Paris-Sorbonne et à l'Auditorium Saint-Germain (MPAA). Rens.-réserv. : Tél. 06 81 65 42 94 leslivreurs@gmail.com www.leslivreurs.com <http://festivallivresentete.blogspot.com>

■ CHASSE AUX LECTEURS

Après *Une Ferme africaine* de Karen Blixen, lu par Laura Benson (9/10 à 19h30) le *Journal des cinq saisons* de Rick Bass sera lu par Cédric Vieira (30/10, 19h30) au musée de la Chasse et de la Nature. Puis, dans le cadre du Festival Paris en toutes lettres (15-17/11), des écrivains sont conviés à venir interpréter leurs œuvres à travers les salles du musée. Programme complet : www.festivalparisenlittérature.com

fondationfrancoissommer.org / www.paris.fr

■ MANGA À OLIVET

« 1,2,3... Mangas ». À Olivet (45), en octobre et novembre, c'est « L'automne manga ». Du 1^{er}/10 au 30/11 : se succéderont expositions (Jirô Taniguchi, 10-31/10), ateliers de création sur logiciel, prix des lecteurs (règlement complet sur le site de la bibliothèque), films, parcours-jeux et conférences (Gwénaél Jacquet, le 17/10) et rencontre-dédicace avec Junko Kawakami (16/11, 14h)... Mais la Médiathèque départementale du Loiret proposera aussi « Manga par-ci, Manga par-là », ses biblio-malles remplies de mangas ! Contact : 02 38 25 06 16 / www.bibliotheque.olivet.fr

■ LA VOIE DES INDÉS

Libraires indépendants et bibliothécaires s'associent *via* Libfly.

■ RUE DU GRENIER À SEL

Les travaux sont achevés dans la partie « résidence » de la Maison Julien-Gracq à Saint-Florent-le-Vieil qui a été inaugurée le 5 octobre dernier. Son aménagement permettra d'accueillir des écrivains, des artistes et des chercheurs francophones en résidence. Parmi les prochains auteurs invités : Lucien Suel et Caroline Sagot-Duvauroux (écrivain associée pour l'année 2013). www.maisonjuliengracq.fr



La maison Julien-Gracq à Saint-Florent-le-Vieil.



Claude Simon.

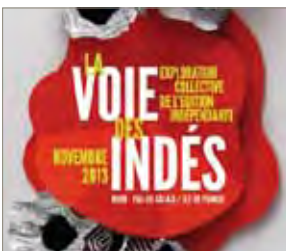
■ CLAUDE SIMON, CENT ANS DÉJÀ

Claude Simon aurait eu 100 ans cette année. La Bpi célèbre ce centenaire par une exposition-hommage, « Claude Simon, l'inépuisable chaos du monde » (2/10-6/01/2014), conçue par l'écrivain, cinéaste, photographe et plasticien Alain Fleischer. La bibliothèque littéraire Jacques Doucet qui conserve le fonds Claude Simon est associée à la série de manifestations qui se dérouleront dans ce cadre, avec notamment un « salon de lecture ». Rencontres et lectures (dont une, le 21/10, par Denis Podalydès), seront l'occasion d'évoquer les relations amicales de l'écrivain (Jérôme Lindon, Miró, Dubuffet). Deux « journées de synthèse » (15-16/11) reviendront sur les rapports de l'œuvre à l'Histoire et à l'art qui furent la passion de l'écrivain. Le photographe qu'il fut aussi ne sera pas oublié (exposition 2/10-10/03/2014).

com, Libr'Aire (libraires indépendants en Nord-Pas de Calais), *Mediapart* et les organisateurs des Soirées mensuelles de la petite édition pour la 2^e édition de La Voie des indés (d'octobre à décembre) une exploration collective de l'édition indépendante.

Les bibliothécaires sont appelés à rejoindre l'opération, soit par la rédaction de chroniques, soit en valorisant la sélection de livres et d'éditeurs ou en organisant une rencontre dans leur bibliothèque : filmées, elles pourront être retransmises sur le site, Libfly qui peut valoriser tous vos contenus multimédias, audio ou vidéo.

La Voie des indés permet d'être informé des actualités de près de 150 éditeurs indépendants francophones, de découvrir des maisons d'édition moins connues, de valoriser un fonds original et de faire participer des bibliothécaires à un réseau social du livre (Libfly) : les coups de cœur peuvent être imprimés dans vos lieux. Les usagers peuvent être également mobilisés et participer à l'opération. Rens. Lucie Eple : Tél. 03 59 30 13 51 eple@libfly.com



■ UN BUREAU POUR L'IABD

L'IABD (Interassociation archives-bibliothèques-documentation) a élu son nouveau bureau : Xavier

■ SIPAR

Le Sipar a été récompensé pour l'ensemble de son travail en recevant le grand Prix International Ibby-Asahi 2012, attribué à la meilleure initiative dans le monde en matière de développement de la lecture pour les jeunes. (Ibby : The International Board on Books for Young People).

Parmi ses dernières réalisations, une bibliothèque dans une usine près de Phnom Penh, des bibliothèques de prison, des bibliothèques mobiles mises en place avec Total, une « mini bibliothèque dans le village d'une ancienne salariée (grâce au soutien financier d'une famille française), des « caisses de livres » gérées par des villageois bénévoles, mais aussi des projets de centres d'information des travailleurs, de centres ressources situés à proximité des usines... Dernièrement, c'est une Biblio-moto qui, grâce au Sipar et à Respek, une association française qui en a financé la mise en place, a commencé à sillonner les routes du Ratanakiri pour permettre aux populations les plus éloignées d'accéder aux livres. Dans cette province encore très défavorisée, le taux d'illettrisme est très élevé. Enfants et adultes de nombreuses minorités ethniques, écoliers et agriculteurs séduits, lisent avec entrain les ouvrages ainsi acheminés près de chez eux.



Galaup, trésorier de l'ABF, en est le président. Il est entouré de 4 vice-présidentes: Véronique Mesguich (ADBS), Pascaline Watier (AAF), Hélène Chaudoreille et Carole Letrouit (ADBU), et de Laetitia Bontan (ADBDD, secrétaire), Juliette Lenoir (ADBGV, secrétaire-adjointe), Christian Massault (Acim, trésorier).

■ TOUT NUMERIQUE AU SLL

Le service du Livre et de la Lecture a réuni un groupe de travail chargé de rédiger des fiches pratiques destinées à accompagner les bibliothèques territoriales dans leurs projets de développement numérique. Après la réalisation d'une première fiche consacrée à La récupération de données catalographiques, deux nouvelles fiches, l'une sur La réinformatisation,

l'autre sur La RFID en bibliothèque viennent d'être mises en ligne sur le site du ministère de la Culture. Les thèmes des fiches à venir : l'accessibilité numérique ; les portails de bibliothèque ; l'implantation de ressources numériques ; l'intégration du numérique dans l'aménagement des espaces ; les compétences numériques en bibliothèque, etc.). Le tout sur : www.culturecommunication.gouv.fr/Disciplines-et-secteurs/Livre-et-lecture/Bibliothèques/Numerique-et-bibliothèques/Boite-a-outils-du-numerique-en-bibliotheque

International

■ ACESSA COURONNÉ

La Fondation Bill et Melinda Gates a décerné le 14^e prix de l'Accès à la connaissance

2013 au programme gouvernemental ACESSA à São Paulo (Brésil), lors du dernier congrès de l'Ifla à Singapour. Ce programme vise à donner aux habitants un meilleur accès aux ordinateurs et à Internet en facilitant, selon les mots de la Fondation, « l'accès à la technologie et la formation nécessaires pour poursuivre leurs études, obtenir un emploi bien rémunéré, ou démarrer une entreprise ». Des « stations de technologie » ont été installées dans des trains, des stations de métro, des gares routières, des hôpitaux, des bibliothèques, des centres de services gouvernementaux ou encore des projets de logement. Microsoft fera un don de près de 8 millions de dollars de logiciels à ACESSA.



► 14



► 29





▶ 31



▶ 36



▶ 45



▶ 50

Médiation

Le numérique et au-delà

Située au carrefour des fonctions les plus traditionnelles des bibliothèques – conservation, accès à l'information – et de leur rôle social, la mission de médiation se trouve aujourd'hui pleinement affectée par la culture numérique, ses outils, ses usages. Au point qu'un instant, celui de la stupeur, l'on a cru voir se profiler la fin de ces institutions, quand il est apparu que ce qui ne faisait pas l'objet d'une profonde remise en cause ni n'était taxé d'obsolescence pouvait encore être confié à des automates : jusqu'au conseil au lecteur, dernier bastion où se conjugaient compétences, savoir-faire et subjectivité.

Le sursaut consistant à retourner l'offre de collection en offre de services aux usagers ouvre de nouvelles perspectives qui placent la médiation au cœur du métier. Celui-ci s'exerçant dans un univers désormais hybride, la réflexion sur la médiation trouve naturellement dans la culture numérique un nouveau champ d'exercice. D'aucuns s'arrêteraient là, trouvant sur ce terrain assez de gages de modernité pour se satisfaire d'avoir évité à leur institution la relégation qu'ont jadis connue les cinémas de quartier.

Mais suffit-il d'emboîter le pas à la circulation accélérée de fichiers informatiques entre pairs, de reprendre place dans le circuit pour, comme le dit Pierre Hemptinne¹, « être dignes » de ce qu'ont déposé en nous les milliers de sensations, d'intellections, d'échanges avec les autres et les œuvres ?

Une autre vision de la médiation engage l'« homme total ». Et de part et d'autre : pour accueillir celui « *qui doute, qui entend, qui conçoit, qui affirme, qui nie, qui veut, qui ne veut pas, qui imagine aussi, et qui sent* » – le *sujet*, ainsi que le décrit Descartes –, encore faut-il avoir soi-même, douté, entendu, conçu, affirmé, nié, voulu, imaginé, senti. Si donc il s'agit de se tourner vers les usagers, sans doute aussi faut-il se tourner en soi-même, pour non plus simplement prêter, mais interpréter. Dans cette perspective, la médiation est une *praxis*, qui exige du médiateur qu'il se mette lui-même en jeu dans sa pensée et dans ses sensations. Puisque un monde s'invente sous nos yeux, osons penser au-delà de ce qui se présente comme déjà tout écrit – affronter la « page blanche » d'une médiathèque qui, pour être *du futur*, sera nécessairement *autre*. Quelques pionniers, ici, nous aident à la penser, qui, prenant l'utopie de court, l'ont même déjà mise en œuvre.

¹. Pierre Hemptinne, *Lectures terrains vagues. Les pratiques culturelles comme empreinte du sensible*, Bruits édit., 2012, p. 13.

CHRISTOPHE ROBERT
SCD de Nice Sophia Antipolis



Le savoir grandeur nature

Dans un contexte où la culture, immatérielle, est accessible partout de façon virtuelle, le bibliothécaire redécouvre l'essence de son métier : la médiation, troisième dimension qui confère sens et profondeur au simple repérage dans l'espace cartésien des collections.

Pour des bibliothécaires médiateurs

BIBLIOTHÈQUE : LA TROISIÈME DIMENSION

Il y a quelques années, dans un texte resté célèbre, Rafi Haladjian décrivait « l'inéluclabilité du réseau perversif »¹. En conférence, il donnait volontiers l'exemple de l'heure : d'abord affichée pour toute une collectivité sur le clocher du village, elle s'est peu à peu transférée dans un objet familial (l'horloge), puis individuel (la montre), jusqu'à se détacher aujourd'hui des objets dédiés pour investir micro-ondes, téléviseur, etc. C'est maintenant le tour de la culture de devenir « ambiante » et de se mêler indissociablement à notre environnement quotidien. La convergence du haut débit, de l'Internet mobile, des technologies 3G, NFC, de la miniaturisation et la démocratisation des terminaux rendent chaque jour plus concrète la prophétie de Rafi Haladjian. Aujourd'hui, des livres numériques sur les murs de la gare Montparnasse par QR-code, des films sur des PirateBox, de la musique dans nos smartphones ; demain, des encyclopédies dans nos google-glasses.

Dans un tel contexte, la bibliothèque fait de plus en plus figure de piscine construite au bord de l'océan. La légitimité du lieu-bibliothèque – c'est désormais une affaire entendue – se trouve ailleurs que dans le simple accès à l'information et à la culture. Et dans un pays où les individus qui ne fréquentent aucune bibliothèque représentaient déjà plus de 80 % de la population, cet état de choses prend des allures de remise en question.

Pour autant, Wikimedia et Google Art Project rendent-ils superflue la visite du Rijksmuseum ou du Prado ? L'expérience

de l'œuvre originale, grandeur nature, reste non réductible aux diverses formes de reproductions. Peut-on en dire autant de l'expérience des bibliothèques, qui se place, au contraire des musées, sur le terrain de ce que l'on nomme parfois les « biens rivaux » ? Cette légitimité que conservent les musées par l'accès qu'ils offrent aux œuvres originales, qui leur est essentielle, est en revanche fabriquée, artificielle, pour les bibliothèques : c'est le rôle de la « médiation ».

Le savoir grandeur nature c'est donc ce qu'abriterait la bibliothèque par analogie avec les musées. Grandeur nature, car dans la bibliothèque, savoir et culture prennent une dimension supplémentaire, par la contextualisation, par la cohabitation de disciplines éloignées, par une sorte de « 3D » immersive du savoir qui prendrait naissance dans la pensée sur la collection. Penser une offre documentaire sans lieu ni lien (je pense bien sûr à la musique, première martyre de l'ère numérique dans certaines bibliothèques publiques récentes), reviendrait ainsi à amputer d'une dimension, à revenir à une offre à une ou deux dimensions, telle que tout un chacun est désormais en mesure de la trouver à portée de clic.

DES FINS ET DES MOYENS

Dans ce contexte, le savoir-faire du bibliothécaire dépasse le strict champ des collections « acquises ». Au lecteur qui demande si la bibliothèque possède les *Contemplations* en version audio, le (bon) bibliothécaire oriente, si la recherche dans le catalogue est infructueuse, vers le site Litteratureaudio.com, qui propose des enregistrements de nombreux textes issus du domaine public, gratuits et librement téléchargeables par tous.

Le blog de Christophe Robert :
<http://lirographe.wordpress.com>

1. <http://www.internetactu.net/2004/09/20/de-linluclabilit-du-reseau-perversif/>

C'est l'un des effets du numérique : dès que le champ des collections où je dois guider le lecteur dépasse les murs de ma bibliothèque, la limite entre compétences en sélection et compétences en médiation tend (encore plus) à s'estomper. Faire connaître au lecteur une ressource numérique est le seul moyen de rendre effectif un acte de sélection ; la sélection n'existe que si elle s'incarne dans la médiation.

En fait, le Web ne fait qu'accentuer cet axiome : le document est un moyen, non une fin. La « médiation » ne sert pas à « valoriser les collections », selon une formule consacrée. Elle n'est pas la cerise sur le gâteau, utile pour mieux vendre nos austères rayonnages à des adjoints aux politiques culturelles avides d'événementiel. Alors que se referme peu à peu la « parenthèse Gutenberg » décrite par Thomas Pettitt², le bibliothécaire redécouvre l'essence de son métier : la mise en relation d'individus avec cet objet depuis toujours immatériel qu'est la culture, quelles que soient les technologies³ qui lui permettent de s'incarner.

Cette médiation devrait se libérer de la conception événementialiste où on la restreint encore trop souvent dans les établissements publics. À imiter les formes d'autres établissements culturels (festivals, cartes blanches...), les bibliothèques oublient parfois que ces mécanismes répondent mieux au spectacle vivant et à la muséologie qu'aux impératifs encyclopédiques d'une bibliothèque. Au risque, côté public, de perdre la lisibilité de notre spécificité, et, côté professionnel, d'étouffer la créativité. Il s'agit plutôt de positionner la bibliothèque, comme c'est déjà le cas dans certains établissements, dans un rôle de « méta-service culturel » assumant sa dimension pédagogique au sens large, comme en témoigne l'émergence récente des « *fablabs* » dans certaines bibliothèques.

LA MÉDIATION DANS L'ÉCOSYSTÈME BIBLIOTHÉCONOMIQUE ET CULTUREL

En matière d'organisation du travail, on constate parfois la limite de ces organisations hiérarchiques très verticales de la médiation, qui reste la danseuse d'une poignée d'individus dans toute l'organisation, au lieu d'être confiée directement aux « acquéreurs »

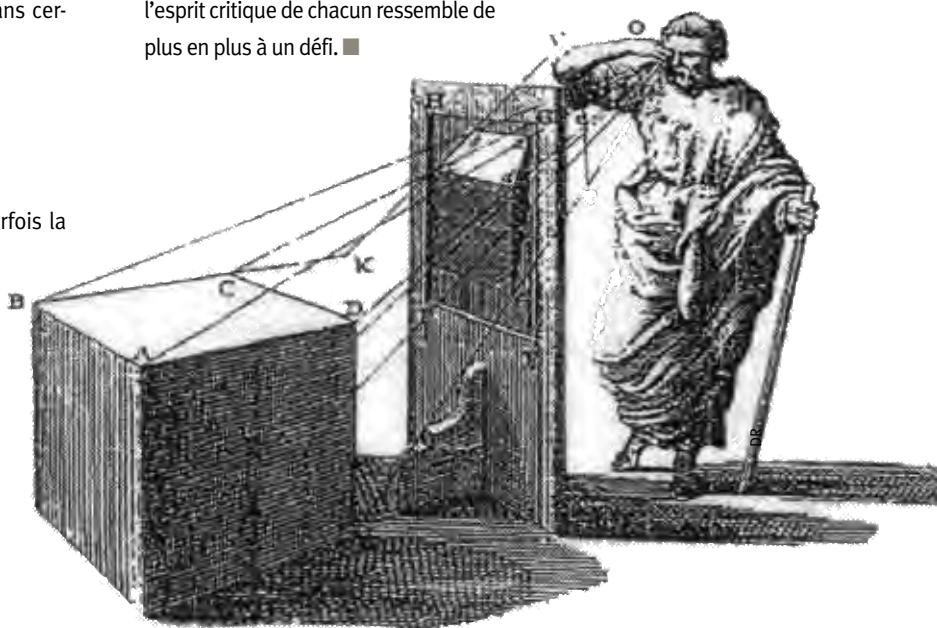
2. Professeur à l'Université du Danemark du Sud, Thomas Pettitt a émis l'idée, répandue depuis sous le nom de "Parenthèse Gutenberg" que la culture du texte et de l'imprimé qui s'est imposée au 15^e au 20^e siècle n'est qu'un isolat au sein d'un spectre de communication beaucoup plus large et que la technologie nous permet aujourd'hui de retourner à une deuxième forme de culture orale. http://Web.mit.edu/comm-forum/forums/gutenberg_parenthesis.html (ndlr).

3. Au sens large utilisé par Pascal Robert dans *Mnémotechnologies : Une théorie générale critique des technologies intellectuelles*.

(terme désormais bien réducteur). Liée à cette question de l'organisation du travail, se pose aussi la question de l'évaluation : au cœur de la politique documentaire d'un établissement, des outils permettent de faire des choix en conscience, d'être *effectivement* encyclopédique et de répondre *effectivement* au projet de l'établissement. De même qu'en dessous de 7 % de renouvellement chaque année, une collection est perçue comme stagnante, quel serait le seuil de médiation minimal pour qu'une collection vive ?

Et bien sûr, cette nouvelle donne interroge la place de la médiation dans la formation professionnelle. Comment les personnels pourraient-ils ne pas percevoir comme subalternes l'animation d'ateliers, la rédaction de chroniques, la création de dossiers documentaires, etc., si la place de ces tâches dans leur formation initiale est, au mieux, théorique, au pire, absente ? Oui, nous avons besoin de « bibliothécaires ignorants », pour paraphraser Rancière : réserver enfin la technicité de la métadonnée et du classement, qui était jadis le cœur des compétences attendues des bibliothécaires, à une minorité de professionnels travaillant à l'échelle nationale.

Enfin, la médiation sera demain un terrain où le bibliothécaire pourra de moins en moins faire l'économie d'un positionnement militant : dérives du droit d'auteur, *copyfraud*, politiques commerciales abusives, DRM, évolution du Web vers des outils de plus en plus fermés, sont autant de menaces pour l'accès universel et gratuit à la culture que la bibliothèque est supposée garantir. Tandis que Google nous enferme dans une « bulle » et Apple dans son « *walled garden* », la mission de susciter la curiosité et la découverte, de faire sortir les usagers de leurs sentiers battus et de contribuer à la construction de l'esprit critique de chacun ressemble de plus en plus à un défi. ■



La pyramide visuelle d'Alberti (Brook Taylor, *New Principles of Linear Perspective*, 1811).

XAVIER GALAUP
Médiathèque départementale
du Haut-Rhin



Méthodologie pour la médiation numérique

Avec l'avènement d'un monde numérique, véritable doublure du monde réel, et l'irruption d'Internet dans le quotidien des usagers, la bibliothèque doit penser sa présentation sur un double front. Foin du petit bonheur, et de la méthode avant toute chose !

Les enjeux et la nécessité de mettre en œuvre des actions de médiation numérique semblent maintenant bien compris et admis par nombre d'entre nous. Si le mode expérimental qu'implique ce type de d'actions est incontournable, en revanche il ne faut pas s'exonérer d'un peu de méthodologie. Nous l'envisagerons ici essentiellement sous l'angle du management interne de la médiation numérique. Il s'agit en premier lieu de définir son projet pour présenter ensuite la mise en œuvre de celui-ci.

DÉFINIR UN PROJET DE MÉDIATION NUMÉRIQUE

Se lancer dans des actions numériques implique, comme tout projet, une définition préalable des objectifs. D'ailleurs, l'approche groupe/projet peut être utilisée avec comme horizon la formalisation d'une charte de développement numérique. Ce document devra d'abord fixer les 3 à 5 grands objectifs visés qui récapitulent tous les domaines concernés par la médiation numérique : la valorisation des collections, l'action culturelle, les ressources numériques, les services numériques, etc. Ces grands objectifs doivent se décliner en plan d'action qui reprend chronologiquement les étapes à franchir pour mener à bien chacun d'entre eux : de la formation à la communication en passant par les choix éditoriaux.

La charte de développement devra aussi lister les thématiques et les publics prioritaires qui pourront d'ailleurs être liés. Ainsi, la bibliothèque choisira par exemple de faire connaître le patrimoine à un public jeune ou d'attirer les plus de 45 ans vers le fonds de jeux vidéo.

Dans cette phase de définition, il conviendra d'envisager et de décider si la bibliothèque disposera d'une ou plusieurs identités numériques, c'est-à-dire un ou des avatars virtuels destinés à personnaliser l'institution sur des sites ou sur les réseaux sociaux. Ces choix découleront du public visé et des thématiques retenues. Il peut être judicieux de se doter d'un avatar destiné à un public enfantin ou personnalisant un des points forts de la collection.

Enfin, dans cette phase préalable, il serait utile à la fois d'établir les différentes formes que prendront les publications numériques et les outils qui les propulseront en ligne. Bien que la forme multimédia, l'association du texte, du son, de l'image et de la vidéo, soit fortement conseillée, toutes les bibliothèques n'auront pas les compétences et les moyens techniques pour remixer au maximum les contenus à mettre en valeur. Faire de la vidéo tout le temps n'a pas forcément de sens, mais se cantonner à des publications de textes et d'images risque de lasser le lecteur. Comme les publications papier, ce sont la régularité et la variété qui favoriseront la fidélisation des usagers. Il s'agit aussi de définir la longueur des textes et le ton adopté pour chaque axe de médiation¹.

Cette phase de définition ne doit pas être négligée car elle permet de donner son cadre à la médiation numérique, même si des ajustements peuvent être opérés quelques mois après le lancement. Dès ce moment, il nous apparaît indispensable de prévoir les critères d'évaluation quantitatifs et qualitatifs². L'ensemble des éléments du projet et de la charte de médiation numérique conditionne aussi la phase de mise en œuvre.

1. Perrine Helly, « Comment lancer et faire fonctionner un blog de bibliothèque » : <http://mediationdoc.enssib.fr/lire-en-ligne/sommaire/iii-se-former-et-accompagner-les-equipes/comment-lancer-et-faire-fonctionner-un-blog-de-bibliotheque-quel>

2. Xavier Galaup, « Éléments pour une évaluation de la médiation documentaire numérique » : <http://mediationdoc.enssib.fr/lire-en-ligne/sommaire/ii-construire-son-projet-de-mediation-numerique-documentaire/elements-pour-une-evaluation-de-la-mediati-2>

MISE EN ŒUVRE

Dans un premier temps, il nous semble important de faire un état des lieux des moyens financiers, techniques et humains existants ou à mobiliser pour la mise en œuvre de la médiation numérique. À partir de ce bilan, nous pourrions rédiger un plan d'action permettant de planifier la montée en charge des différents axes de développement retenus.

Évoquons maintenant les éléments à prendre en compte. L'ordre adopté n'est qu'indicatif car la mise en œuvre dépendra des contraintes de chacun et des moyens disponibles. Vous n'aurez peut-être pas besoin de toutes les étapes indiquées.

Après avoir identifié et mobilisé l'ensemble des collègues concernés par la médiation numérique, il faut non seulement prévoir une formation préalable et continue mais aussi développer la culture numérique de chacun grâce à de la veille numérique partagée et à des journées d'information internes. L'idéal est que toutes les personnes impliquées deviennent aussi actrices de la culture numérique de la bibliothèque, c'est-à-dire qu'elles mènent une veille dans un domaine et qu'elles la partagent.

Outre la formation aux outils qui seront utilisés, nous attirons votre attention sur deux axes à ne pas négliger. En premier lieu, la formation à la rédaction de critiques de document, ce qui n'est pas si évident que cela pour nous tous – on peut aimer ou détester un livre sans savoir comment l'exprimer par écrit. Puis la formation à l'écriture sur le Web. Tout au long de l'action de médiation numérique, il faut ménager régulièrement des temps d'appropriation et d'échange autour des outils numériques et des matériels utilisés.

Par ailleurs, afin d'encourager et de développer la production de contenus autour de l'action culturelle (reportages photos sur les ateliers, petite vidéo sur une animation, visite audio d'une exposition...), il est nécessaire d'acquérir du matériel et de constituer des kits faciles à prendre en main (kits photo, kit vidéo, kit audio avec formation et mode d'emploi simplifié).

La phase suivante qui, dans certains cas, peut s'exécuter de manière concomitante consiste en la rédaction d'un document récapitulant la chaîne de production et de validation des contenus : rédaction des textes, calendrier de mise en ligne, circuit de validation des textes à publier, durée de visibilité selon les contenus (tout garder en ligne ou pas...).

L'ensemble des actions de médiation numérique pourrait être placé sous la responsabilité d'un comité éditorial qui sera à la fois un lieu d'échange, de débats et de décision sur les contenus à produire. Il sera chargé de vérifier le respect de la charte de rédaction et du planning. Cependant, dans des réseaux importants, comme les grandes agglomérations, la

validation avant mise en ligne pourra intervenir au niveau de chaque médiathèque ou par domaine d'acquisition, le comité éditorial exerçant davantage un rôle d'aiguillon pour susciter des publications et de contrôle *a posteriori* concernant la charte de rédaction.

Il est de la responsabilité du comité éditorial d'assurer la communication interne de la médiation numérique et de piloter la communication externe. Pour que la médiation numérique ne soit pas le fait de quelques geeks et de leurs amis, une communication interne soutenue est fondamentale pour que le plus grand nombre de collègues se sente concerné, notamment pour en parler au public et se dire, un beau jour, qu'eux aussi peuvent participer. Des réunions internes aux formations internes ouvertes à tous en passant par la veille ou une lettre d'information interne spécifique, toutes les occasions sont bonnes pour faire connaître la médiation numérique.

Si nous pensons tout de suite aux réseaux sociaux virtuels pour la communication externe, il ne faut cependant pas négliger la production de documents papier (tracts, affiches, bibliographies, programmes...). Chaque canal de diffusion doit être mis à contribution pour faire connaître la médiation numérique. Comme le souligne Lionel Dujol dans ses formations, il est d'ailleurs fondamental qu'un va-et-vient permanent se fasse entre médiation physique et médiation numérique.

En outre, il est recommandé que la communication en ligne soit l'affaire de tous. Chaque acteur de la médiation numérique est chargé de propulser sa publication sur les principaux réseaux sociaux et d'alimenter le contenu d'une lettre d'information à adresser aux usagers. En effet cette dernière peut être utile pour récapituler à un moment donné l'ensemble des publications ponctuelles et éparpillées sur différents sites. Sur les réseaux sociaux, l'enjeu est de publier très régulièrement avec, idéalement, une publication quotidienne ou, *a minima*, hebdomadaire. La mise en place de rubriques récurrentes apporte un plus de lisibilité et d'accroche pour le lecteur volatile du Web. Ces actions de médiation numérique peuvent aussi trouver toute leur place sur les sites de la collectivité à laquelle on appartient, voire être relayées par des sites locaux d'information.

Si un peu de méthode et de formalisme seront la clé pour réussir votre projet de médiation numérique, il est tout aussi nécessaire de s'amuser et d'avoir une approche ludique vis-à-vis du public. Ceci vous permettra d'éviter le piège d'apparaître comme l'institution qui parle aux usagers. Le lecteur le sentira, vous saura gré d'un peu de légèreté dans ce monde de brutes et sera plus enclin à vous écouter. ■

LIONEL DUJOL
Responsable médiation numérique
des collections
Médiathèques du Pays de Romans



La médiation numérique,

un projet d'établissement

L'exemple des médiathèques du Pays de Romans

La mutation numérique en bibliothèque n'est en rien technique, mais culturelle, intellectuelle.

L'enjeu n'est pas de se demander ce que le Web peut apporter à la bibliothèque, mais de s'interroger sur ce que la bibliothèque peut apporter au Web¹.

Comment la bibliothèque peut-elle être présente sur les parcours informationnels empruntés par les publics en diffusant des contenus à valeur ajoutée ? Comment le bibliothécaire peut-il mettre à disposition son expertise au sein des communautés qui s'animent sur les territoires physique et numérique ?

En 2005, les Médiathèques du Pays de Romans² engagent une réflexion en ce sens. Nous comprenons que cette volonté suppose un projet éditorial et une réorganisation de la bibliothèque. Nous décidons alors d'expérimenter cette démarche via un blog de recommandations de lecture.

EVERITOUTHÈQUE, DE L'EXPÉRIMENTATION À LA VALIDATION

Everitouthèque³ est mis en ligne le 1^{er} avril 2006. Dix-huit mois plus tard, le succès de ce blog permet de valider notre projet de médiation numérique et son organisation. Un poste de responsable de la médiation numérique est créé, les profils de postes des agents contributeurs sont revus et un pôle numérique est intégré dans l'organigramme, qui a pour mission la mise en œuvre de la bibliothèque sur le territoire numérique.

Notre présence Web se décline en différentes approches.

- Une approche institutionnelle avec un portail⁴ de contenus en phase avec l'actualité, une page Facebook⁵ et un compte Twitter,
- Une approche thématique avec six blogs⁶ et une page Facebook sur la BD⁷,
- Une approche plus « ponctuelle » enfin avec la mise en ligne de produits documentaires tels que des cartographies, des frises chronologiques ou encore des dossiers dynamiques réalisés avec l'outil Prezi⁸.

3. <http://everitouthèque.viabloga.com>

4. <http://www.mediathèques.pays-romans.org/>

5. <http://www.facebook.com/MediathèquePaysdeRomans>

6. <http://www.mediathèques.pays-romans.org/Webez/nos-blogs.php>

7. <http://www.facebook.com/mediabede>

8. <http://prezi.com/user/biblioromans/>

1. Cf. également, *infra*, Vincent Puig, « Vers des dispositifs de transindividuation sur supports numériques audiovisuels utilisables en bibliothèque », pp. 16-21.

2. Les Médiathèques du Pays de Romans rassemblent deux équipements sur 21 communes qui composent la communauté d'agglomération du Pays de Romans. 44 agents, un fonds de 207 249 documents et 8000 abonnés actifs.





Réunion d'équipe.

La production de ces contenus est collaborative. Une vingtaine de bibliothécaires, des lecteurs, des libraires locaux et des partenaires contribuent.

UNE MÉDIATION ORGANISÉE

En septembre de chaque année, tout le personnel est convié à une réunion afin de proposer et de discuter la programmation culturelle pour l'année à venir. Cette programmation détermine les grands thèmes de médiation que nous valoriserons. La réflexion se porte ensuite sur la mise en œuvre des dispositifs de médiation : Quels contenus ? Quelles ressources ? Quels outils ? Et qui participe ? Les bibliothécaires, des partenaires, des usagers ? Avec le souci du volontariat et de la transversalité des secteurs. Un planning indique les dates limites des rendus et celles de leur publication.

Le portail et les blogs sont les réceptacles de toute cette production. Chaque bibliothécaire envoie ses contributions dans le *back-office*. Les rédacteurs n'ont pas la possibilité de publier, seul le bibliothécaire administrateur la détient.

Ces contenus doivent répondre à la ligne éditoriale élaborée et validée par tous les agents et respecter une charte d'écriture Web. Un circuit de validation et de publication organise la production. Le responsable de la médiation numérique coordonne, relance, et accompagne si nécessaire les contributeurs. Cette coordination est déléguée à des collègues bibliothécaires sur des projets particuliers⁹.

DES PASSERELLES ENTRE LA MÉDIATION PHYSIQUE ET NUMÉRIQUE

La médiation doit se décliner sur des supports tangibles et numériques. La critique d'un polar sera par exemple publiée sur un blog, mais aussi copiée dans l'onglet « Avis » de la notice du document et publiée sur la lettre bimestrielle de la bibliothèque. Cette même critique figurera sur une étiquette papier collée sur la première de couverture du livre. Selon le projet, elle complètera une bibliographie thématique au format papier et

9. C'est le cas pour les blogs Everitouthèque, Nouvelles 15-20 ans, ou encore Va Savoir.



Réunion d'équipe.

numérique¹⁰ ou un dossier documentaire en ligne réalisé sur Prezi¹¹. Enfin, elle sera automatiquement disséminée via un flux RSS sur nos profils sociaux¹². Au bout du compte, autant de possibles que de types d'utilisateurs. Le bibliothécaire n'aura, lui, produit qu'une seule critique.

PLAN POUR UNE CULTURE NUMÉRIQUE COMMUNE ET PARTAGÉE

Il est nécessaire de reconnaître ces nouvelles missions et compétences. La fonction de « médiateur producteur de contenus » est inscrite dans les fiches de poste des agents concernés. Cette activité s'intègre au temps de travail qui a été réadapté en conséquence car elle ne peut s'ajouter aux activités déjà installées. Cette révision des profils permet d'orienter un plan de formation individuelle auprès du service des res-

10. <http://issuu.com/mediamonnaie>

11. <http://prezi.com/cnchdennmoz/douglas-kennedy/>

12. <http://www.facebook.com/mediarom> et <https://twitter.com/bibliomonnaie>

sources humaines. Mais nous ne pouvons faire l'économie d'un plan d'accompagnement vers une culture numérique commune et partagée. Il n'y a pas de médiation numérique valable si elle ne fait pas sens.

Chaque année, le pôle numérique élabore un cycle interne de conférences ayant pour thème les enjeux du numérique dans la société du savoir et la place du bibliothécaire en son sein. La programmation est rattachée à la réalisation de projets et a pour objectif d'apporter une « hauteur » nécessaire à leur compréhension et à leur mise en œuvre. Certaines de ces interventions sont présentées par les bibliothécaires en charge de l'un de ces projets. C'est un moyen efficace de reconnaître le travail effectué, de valoriser leur expertise et d'asseoir leur légitimité au sein de l'équipe. Enfin, le débat qui suit chaque intervention est un temps où toute l'équipe réfléchit et « avance ensemble ».

La veille prend une dimension cruciale à l'heure où le monde de l'information et de la documentation est en pleine mutation. Face B³ est le blog de veille numérique des bibliothécaires romains. Piloté par le responsable de la médiation numérique, il est ouvert à tous les agents qui peuvent y signaler des informations et des ressources intéressantes. Une info-lettre hebdomadaire signale les trois articles incontournables de la semaine. Ces deux outils garantissent la diffusion d'un même niveau d'information à tout un chacun et la construction d'une connaissance commune.

EXPÉRIMENTER

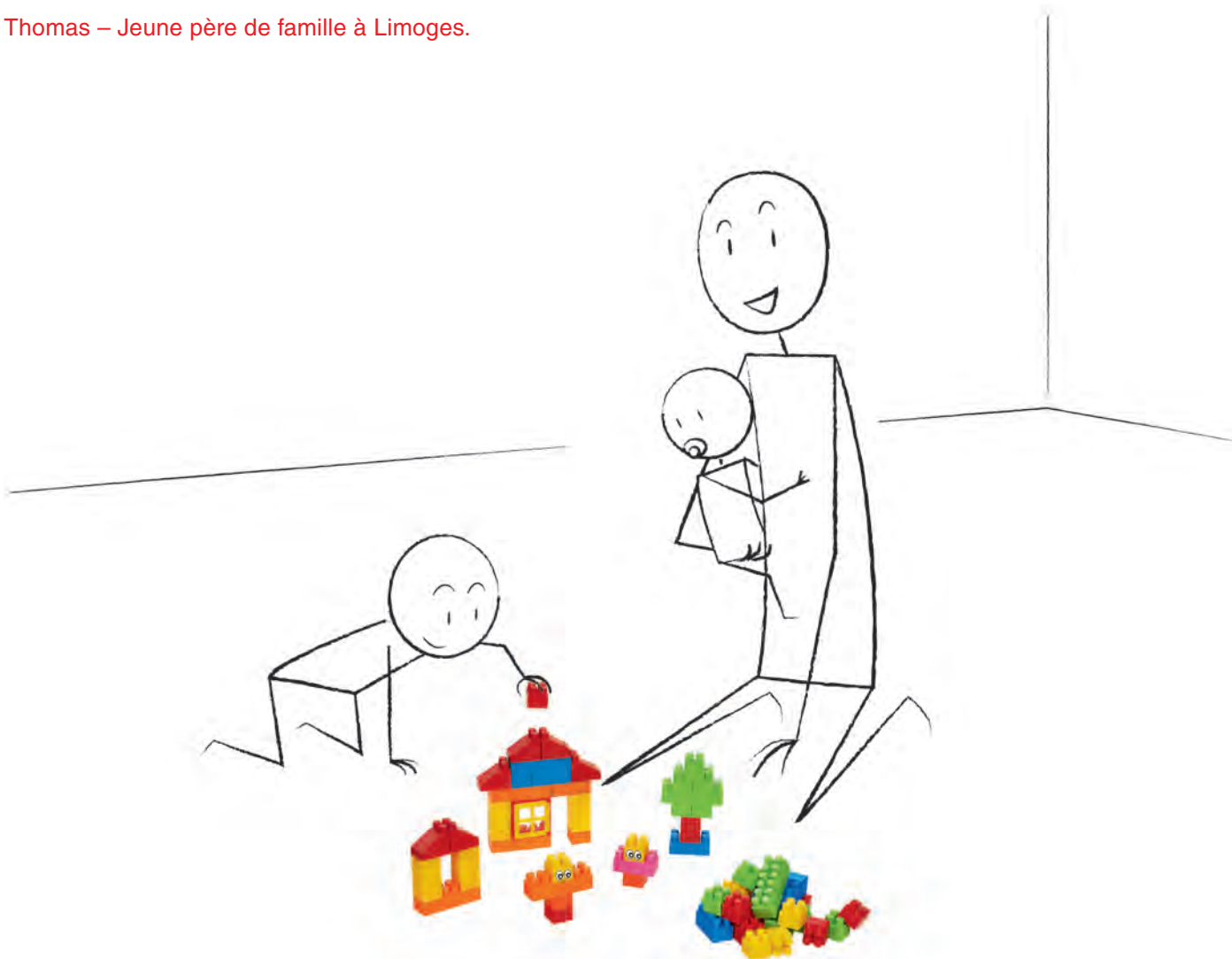
Enfin, une culture numérique se renforce par la pratique. Expérimenter de nouveaux services en ligne est une activité indispensable. Nous avons essayé d'organiser un moment où une pollinisation de ces savoirs est possible. Il s'agit des « bibcamps ». Ce sont des ateliers participatifs dont les contenus sont fournis par les participants eux-mêmes. Tous les bibliothécaires peuvent proposer un atelier sur un outil ou un service numérique découvert au cours de l'année. Le format étant une présentation d'une quinzaine de minutes suivi d'un échange avec les collègues participants.

Ces temps de partage permettent de capitaliser les savoirs et savoir-faire acquis au quotidien et de les rendre transférables voire même attrayants aux autres membres de l'équipe. Il crée de l'envie, source du changement, mais surtout il inscrit le bibliothécaire dans une posture, un savoir être, en phase avec les nouvelles formes de construction d'un savoir commun et de s'affirmer comme une alternative fiable et viable aux contenus portés par la puissance des sociétés privées. ■

13. <http://faveb.viabloga.com>

« Avec 2 ans de gagnés sur notre crédit immobilier, quand les enfants commenceront leurs études, on en aura fini avec la maison. »

Thomas – Jeune père de famille à Limoges.



OFFRE BUDGET FAMILLES

Budgets logement, automobile, assurances : profitez de la force du collectif pour réduire intelligemment vos dépenses.

- **Crédit immobilier renégocié** : plusieurs milliers d'euros économisés.
- **Voiture neuve négociée** : jusqu'à -35% d'économie.
- **Assurances familles** : garanties et services intégrés pour encore plus d'économie.

➔ **Pour en bénéficier, rendez-vous sur maif-offrebudgetfamilles.fr**



Conditions détaillées sur www.maif-offrebudgetfamilles.fr. MAIF - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - 79038 Niort cedex 9. Filia-MAIF - société anonyme au capital de 114 337 500 € entièrement libéré - RCS Niort B 341 672 681 - 79076 Niort cedex 9. Entreprises régies par le Code des assurances. Les services de recherche et de renégociation de crédit immobilier vous sont proposés par Crédit Immobilier Direct SAS au capital de 858 000 € - Filiale de la MAIF - RCS Niort 445 091 416 - 61 rue de la Gare - 79000 Niort. Intermédiaire en Opérations de Banque et service de paiement non exclusif inscrit sur le registre unique sous le n° 07030069 (www.orias.fr). Conditions du service, exemple de renégociation et liste des mandataires disponibles sur www.maif-offrebudgetfamilles.fr. Gain de 2 ans minimum réalisé sur la durée totale du prêt pour 60% des dossiers traités par Crédit Immobilier Direct au cours du 1^{er} semestre 2013. Achat de véhicules en partenariat avec Aramis et IES.

VINCENT PUIG

Directeur exécutif de l'Institut de recherche et d'innovation du Centre Pompidou



Vers des dispositifs de transindividuation

sur supports numériques audiovisuels utilisables en bibliothèque

Si lire c'est scander, marquer, annoter, au moins mentalement – subjectiver – et que le soupçon vient que les vecteurs de la lecture numérique procèdent industriellement à cette médiation, n'y a-t-il pas lieu d'inventer des outils numériques aidant à restituer à la lecture sa réflexivité, sa charge critique, et à favoriser la confrontation productive entre lecteurs ? Une opération de médiation numérique en amont qui pourrait replacer la bibliothèque comme acteur du Web.

Quel pourrait être l'avenir des dispositifs de lecture en bibliothèque dans le contexte de numérisation généralisée des documents que nous connaissons aujourd'hui ? Dès lors que nos traces numériques sont automatiquement interprétées par les automates du Web, comment rééquiper un processus conscient et critique avec des outils de prise de note et de partage de lectures ? Quels standards d'annotation graphique doit-on développer pour cela ? Quels sont les problèmes d'attention que posent les nouveaux agencements d'objets spatiaux (tels que les textes) et temporels (tels que les documents audiovisuels) que le numérique nous propose ? Comment favoriser de nouvelles pratiques contributives et de nouvelles formes de publications collaboratives ? Pour le dire en s'appuyant sur les concepts que nous développons à l'Institut

de recherche et d'innovation (Iri) : quelles sont les conditions organologiques (ou instrumentales)¹ qui peuvent favoriser

un mode de lecture plus critique et une confrontation des jugements catégoriels des lecteurs dans des « cercles de lecture » ? *In fine*, nous cherchons ici à explorer de nouvelles conditions de la *transindividuation*² dans le champ numérique où la bibliothèque pourrait devenir un lieu d'exploration et d'expérimentation privilégié de la recherche académique.

CATÉGORISATION ET ENJEU DES MÉTADONNÉES DANS LES DIGITAL STUDIES

À l'Iri, nous cherchons tout d'abord à développer les conditions organologiques favorables à l'expression et la confrontation par le lecteur de ses propres catégories de savoir. L'expression de ces catégories par l'intermédiaire de dispositifs d'annotation est l'enjeu de la thèse conduite actuellement par Ariane Mayer³.

En contexte numérique, cette invention catégoriale passe largement par l'organisation par le lecteur de ses traces de lecture qui sont indexées sous forme de métadonnées. Ces métadonnées peuvent être ensuite confrontées à celles de la bibliothèque ou à celles des autres lecteurs par des processus plus ou moins assistés par des automates. Nous proposons notamment de faire évoluer le processus d'annotation autour de trois moments : 1) la détermination d'une zone d'annotation (segmentation du document, texte, vidéo ou image par exemple) ; 2) la production d'une annotation critique là où

2. Gilbert Simondon, *L'individuation psychique et collective*, Aubier, 2007, préf. de B. Stiegler abordant la transindividuation.

3. *Les enjeux philosophiques de la lecture collaborative*, thèse Cifre (Iri-UTC) sous la direction de Bernard Stiegler et François Sebbah.

1. www.arsindustrialis.org/vocabulaire-ars-industrialis/organologie-générale

aujourd'hui le Web capte uniquement nos traces passives ; 3) la confrontation de nos annotations avec celles d'autres lecteurs. Dans la pratique courante du numérique, ces trois processus sont largement pris en charge par des automates et tendent à court-circuiter la catégorisation et donc la transindividuation. Par exemple, toutes nos traces (de la simple consultation d'une page Web à la production d'annotations) sont transformées par les moteurs de recherche en métadonnées non plus seulement relatives aux documents mais à notre relation aux documents, et le partage de nos traces est plus ou moins consciemment pris en charge par les réseaux sociaux. On est passé d'un processus de catégorisation explicite et ouvert dans le champ académique ou les bibliothèques à un processus de catégorisation opaque, privatisé par l'industrie. Il s'agit donc de développer des outils permettant de reconstituer ce champ catégoriel en s'appuyant sur de nouveaux opérateurs du savoir, des zones d'expérimentation de la catégorisation et notamment l'université, les bibliothèques ou Wikipedia qui dessine en partie ce vers quoi les bibliothèques sont appelées à évoluer à l'ère numérique. Sur Wikipedia, le processus de catégorisation est rendu ouvert d'une part sur le site qui récolte et rend annotables les métadonnées produites (DBpedia) et d'autre part dans la partie édition et discussion des notices qui permet de retracer toutes les discussions, notamment terminologiques et catégorielles. Comment de tels processus de catégorisation ouverts et d'indexation contributive peuvent-ils se transposer aux bibliothèques ?

Aujourd'hui, la première méthode consiste malheureusement à imposer aux contributeurs des procédures très formalisées, consistant par exemple à recopier les noms visibles sur un manuscrit en utilisant une taxinomie prédéfinie, c'est l'option choisie par plusieurs archives départementales⁴ dans un domaine, la généalogie, où la motivation des contributeurs est bien compréhensible. La seconde méthode, tout aussi contestable, consiste à développer des procédures informatiques permettant de relier les folksonomies aux taxinomies de l'archive, en général par des listes ou des grilles d'équivalence. La troisième option, qui n'aborde pas directement la question de la catégorisation mais s'en remet à un large processus « *bottom-up* », consiste à utiliser le plus gros site de production de catégories accessible librement : Wikipedia et sa contrepartie pour le recueil et l'organisation des métadonnées associées : DBpedia.

C'est cette voie que nous avons explorée à l'Iri pour le portail Histoire des arts du ministère de la Culture⁵ avec l'objec-

4. www.archives-numerisees.ain.fr/n/l-indexation-comment-faire/n:54, voir aussi <http://www.archinoe.net/portail/>

5. www.histoiredesarts.culture.fr/ et <http://hdalab.iri-research.org/hdalab/>



1. Cinq facettes de recherche, une fenêtre d'annotation et une fenêtre de présentation des résultats de recherche (HDALab).

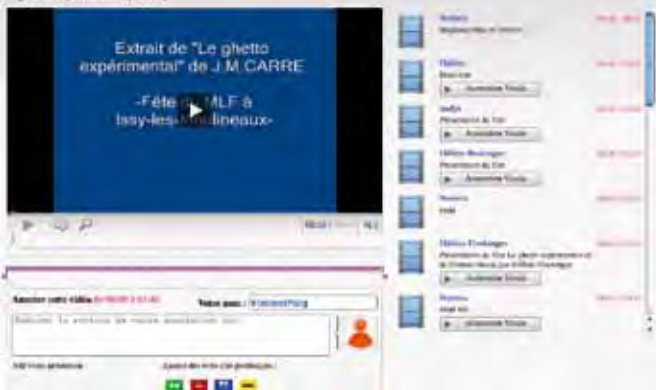
tif de faire converger les technologies du Web sémantique avec celles du Web social. En effet, le premier outil développé visait à permettre de rapprocher les mots-clés des notices du portail de tous les termes approchants dans Wikipedia et ceci grâce à la base DBpedia en français. DBpedia est d'accès gratuit et fournit tous les liens sémantiques entre les index, liens produits par les contributeurs eux-mêmes au cours de leur travail d'édition des notices. Pour tirer parti de ce « *back-office* », nous avons également développé une interface de recherche par facettes qui permet de naviguer dans les notices de manière simultanée par la période historique, la carte géographique, les disciplines artistiques et le nuage de tags (ill. 1). La navigation bénéficie par conséquent de toute la puissance des liens sémantiques mais, dans ce cas, non point déterminés par une institution mais bien par les contributeurs eux-mêmes. Il faudrait à l'avenir outiller le prolongement de la discussion catégorielle qui se produit sur Wikipedia dans le portail Histoire des arts et prévoir une remontée des fruits de cette discussion vers Wikipedia lui-même. Au stade actuel de ce prototype, une simple fenêtre d'annotation permet de commenter librement et de partager une « vue » multi-facettes sur un thème donné.

En septembre 2012, l'Iri a mis en place une démarche de recherche-action sur l'indexation avec pour ambition de concevoir et de développer des méthodes, des outils et des normes d'annotation ouvrant l'accès à la production et à la discussion de catégories dans tous les domaines. Cette « herméneutique numérique », à la base du processus de transindividuation, doit pouvoir s'appuyer sur des opérations typées par le lecteur pour être partageables avec ses pairs et automatisables par des traitements numériques dans une optique

HISTOIRE, MÉMOIRE ET BOBINES FÉMINISTES

Projet participatif d'annotation de vidéos féministes des années 1970.

Le ghetto expérimental (extraits)



2. Annotation vocale en ligne sur des films féministes conservés à la BnF (projet FUI CineCast).

de discussion favorisant notamment la mise en évidence de controverses. Ces opérations « primitives », préalables à la catégorisation, peuvent prendre différentes formes : interrogation, hiérarchisation, contestation, connexion, synthèse, traduction... avec des codes graphiques utilisés pour les matérialiser : ponctuation, soulignement, surlignage, couleurs.

À l'Iri, nous abordons cette question de la catégorisation dans le contexte des *digital studies*⁶, au sens où, au-delà du mouvement des *digital humanities*, il ne s'agit pas premièrement d'équiper les sciences humaines avec les outils du numérique, mais bien d'envisager comment ces outils posent de nouvelles questions épistémologiques à toutes les disciplines.

Pour essayer de préciser ce contexte, nous présentons ici un exemple de recherche menée par Hélène Fleckinger, historienne du cinéma à Paris 8 en collaboration avec la BnF et l'Iri dans le cadre du projet CineCast⁷. Déjà sensibilisée à la question organologique, Hélène Fleckinger interroge les influences réciproques entre la vidéo amateur et les mouvements féministes dans les années 1970. Son analyse porte d'abord sur un corpus restauré et conservé au département audiovisuel de la BnF sous la direction d'Alain Carou et dénommé « bobines féministes ». Au cours de la recherche, un déplacement épistémologique intéressant se produit lors de la mise en ligne de ces enregistrements dans un dispositif de contribution par annotation vocale conçu par l'Iri (ill. 2). En effet, la large mise à disposition de ces archives pose entre autre un problème de dénaturation de la mémoire de ces événements encore largement soutenue par le témoignage vivant des protagonistes. C'est la raison qui nous pousse à proposer alors aux témoins de l'époque d'annoter ces archives par le biais d'un enregistreur vocal qui va prolonger

6. <http://digital-studies.org>

7. « Collectifs vidéo et expériences militantes (France, 1968-1981) », séminaire INHA du 22 octobre 2012.

la fonction organologique de la caméra vidéo de l'époque. Un tel dispositif se tient à mi-chemin entre l'outil de recherche et l'outil patrimonial obligeant à une collaboration sur le temps long entre le scientifique et la bibliothèque.

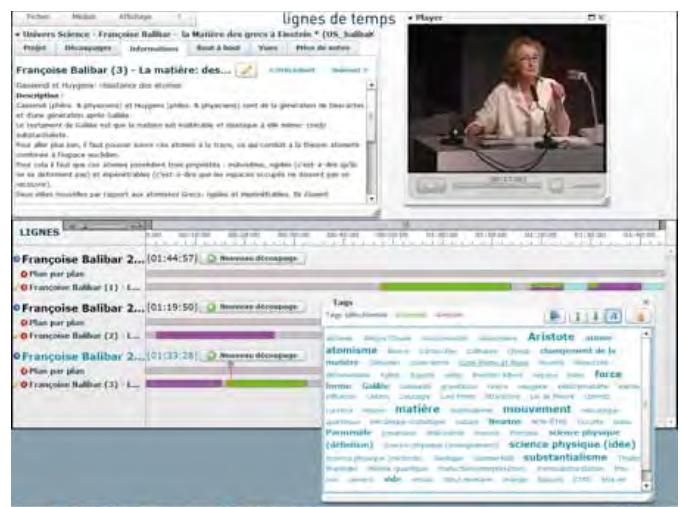
PROCESSUS SYNCHRONIQUE ET DIACHRONIQUE DANS LA LECTURE AUDIOVISUELLE

La catégorisation est en fait un processus qui fonctionne déjà dans notre perception, comme l'a montré Edmund Husserl⁸, notamment par le « filtrage » de nos rétentions primaires (ce que nous mémorisons immédiatement du flux que nous percevons) par nos rétentions secondaires (notre mémoire à long terme). En régime de lecture/écriture, un troisième type de rétention, les artéfacts de mémorisation à commencer par l'écriture, intervient dans ce processus qui globalement conditionne l'attention⁹. En contexte numérique et par exemple pour la lecture des documents audiovisuels, il faut donc tout d'abord veiller à favoriser le processus d'écriture (ou de prise de note) pendant la visualisation et, autant que possible, aider le lecteur à catégoriser ce processus. En d'autres termes, nous cherchons à ré-articuler une phase de perception asynchrone dans un processus de perception audiovisuel qui, sinon, a une tendance à la synchronisation exclusive, tendance largement exploitée dans les contenus de « divertissement » ou le marketing qui favorisent des régimes d'attention dispersée (ou *hyper-attention* pour reprendre la terminologie de Katherine Hayles) aux dépens d'un régime d'attention soutenue (ou *deep-attention*)¹⁰.

8. Edmund Husserl, *Phénoménologie de l'attention*, Vrin, 2009.

9. Bernard Stiegler, *La technique et le temps 3 : le temps du cinéma et la question du mal-être*, Galilée, 2001.

10. Katherine Hayles, *Hyper and Deep Attention: The Generational Divide in Cognitive Modes*, Professor 2008 (<http://media08.wordpress.com/2008/01/17/my-article-on-hyper-and-deep-attention/>).



3. Lignes de temps.

Dans le champ numérique, cette question de l'articulation du synchrone et de l'asynchrone se double d'une problématique de synchronisation des flux de contribution émis par plusieurs lecteurs, par exemple sur le réseau Twitter et en contexte de « social TV » (commentaires pendant la diffusion de l'émission à l'aide d'un « second écran », smartphone ou tablette). Avec la création du logiciel Lignes de temps en 2006 (ill. 3), l'Iri a privilégié le développement d'un outil d'annotation de contenus audiovisuels qui oblige dans une certaine mesure le lecteur à passer par des questions de catégorisation en ouvrant des Lignes d'annotation puis en les modifiant.

On a pu notamment l'observer dans l'atelier d'annotation collaborative du film *Entre les murs* mené en collaboration avec des chercheurs de l'Institut Mines-Télécom, de l'Iri et des enseignants¹¹ (ill. 4). Confrontés au même dispositif utilisé individuellement puis partagé lors d'une session Skype, les participants sont demandeurs d'espaces de partage de leurs catégories pour aller plus loin vers une éditorialisation par consolidation des lignes de temps individuelles, annotation de la session Skype elle-même, ou publication d'éléments critiques sous des formes que nous décrivons plus loin.

On voit ici que le processus de transindividuation est un enjeu complexe mais qui doit passer par une capacité à formuler et partager des catégories. Pour favoriser ce processus, nous avons proposé à partir de 2009 des primitives d'annotation pour favoriser le développement d'un débat polémique à l'aide de quatre balises de couleur (bleu pour une question, jaune pour une référence, vert pour une adhésion, rouge pour un contre argument). Primitives utilisables principalement au moment de la prise de note en temps réel durant une conférence ou une émission de télévision (ill. 5)

11. Valérie Beaudouin, Olivier Fournout (Institut Mines-Telecom), Estelle Ferrarese (Université de Strasbourg). « Annoter un film à plusieurs : retour sur une nouvelle forme d'expérience de la critique », « Pratiques de l'annotation vidéo », journée d'étude Telecom Paristech, 26/11/2012.



4. Annotation collaborative live à l'aide de Skype et de Lignes de temps.



5. Interface d'annotation polémique.



6. Interface de ré-écoute (moteur de recherche intra-vidéo, tweets, slides et annotations synchronisés).

mais destinées à faciliter l'émergence d'un débat polémique et donc d'un processus de discussion catégoriel au moment de la ré-écoute (ill. 6). Développé dans l'environnement Twitter, Polemictweet¹² permet de repérer plus facilement lors du débat les références bibliographiques ou les questions posées et confère de ce fait une responsabilité éditoriale aux participants dans la mesure où leurs tweets sont enregistrés et synchronisés à l'enregistrement pour alimenter le moteur de recherche. L'indexation collaborative résulte ici d'un agencement, d'une synchronisation de deux flux temporels.

PUBLICATION CONTRIBUTIVE ET NOUVEL AMATORAT

La dynamique contributive, que nous étudions et équipons depuis la création de l'Iri, s'appuie sur une nouvelle figure de l'amateur qui souhaite maîtriser les outils de son individuation,

12. <http://polemictweet.com>



7. Interface de montage de séquences vidéo avec, en bas, visualisation des segments déjà sélectionnés et annotés par des lecteurs.

et qui s'accommode de plus en plus difficilement, comme l'a montré Yuk Hui dans une étude réalisée en 2012¹³, des processus d'automatisation de la relation mise en place par l'industrie du *Social Networking*. À l'Iri, nous avons pu explorer cette dynamique contributive sur les documents audiovisuels dans divers contextes en commençant par celui de

l'analyse de films pour la critique comme pour l'enseignement¹⁴. Si Lignes de temps reste l'outil central du processus d'annotation et donc de catégorisation, nous avons récemment multiplié les formats d'éditorialisation et de publication contributive que nous aimerions expérimenter dans des contextes favorables à la discussion catégoriale, notamment en bibliothèque.

Le premier format développé hérite d'une fonction d'adressage Web généralisée dans Lignes de temps (à chaque état du logiciel correspond une URL) qui ouvre la voie aux fonctions classiques d'édition hypertexte. Les chercheurs avec qui nous travaillons ainsi que les scolaires utilisent fréquemment cette fonction en insérant les URL de Lignes de temps dans le texte lui-même ou en note de bas de page. Le document PDF donne ainsi accès à l'ensemble du projet d'annotation, à des segments spécifiques ou à des « vues » (choix de lignes, de mots-clés ou de « bout à bout » de séquences).

Le second format de publication actuellement expérimenté est celui du montage de séquences vidéo commentées qui prolonge la pratique amateur du « mashup »¹⁵ en proposant de conserver les liens des séquences sélectionnées vers leurs sources d'origine ce qui favorise l'explicitation du discours et permet à une bibliothèque de valoriser son fonds d'archives en s'appuyant sur la créativité de ses lecteurs.

En décembre 2012, la Bpi du Centre Pompidou a organisé un atelier d'une semaine avec une cinquantaine de lecteurs

13. www.iri.centrepompidou.fr/projets/socialWeb/

14. Caroline Archat, *Ce que l'école fait avec le cinéma*, Presses Universitaires de Rennes, 2012.

15. Pratiques et productions présentées depuis trois ans par le Forum des images (www.mashupfilmfestival.fr/).

volontaires afin de travailler sur une douzaine de films sur le thème de l'habitat. Leurs droits avaient été préalablement négociés pour le montage et la publication sur le site interne de la bibliothèque. Une fonction organique du logiciel a montré son intérêt en termes de transindividuation : la visualisation des segments déjà utilisés par les lecteurs (ill. 7) qui permet de favoriser la confrontation de montages différents, à la manière de ce que nous appelons dans Lignes de temps des « regards signés »¹⁶.

À la suite de cet atelier, l'outil a été intégré à la plateforme Lignes de temps et généralisé au montage d'éléments non seulement vidéo mais aussi textuels ou photographiques permettant ainsi la production d'« hypervidéos » annotables. C'est l'objectif poursuivi dans le cadre du projet ANR Spectacle en Ligne(s)¹⁷ qui vise à retracer la genèse d'une pièce de théâtre ou d'opéra à partir de l'ensemble des répétitions annotées en direct et présentées ensuite dans un dispositif de publication ouvert à la contribution des chercheurs et du public amateur. Le même objectif de transindividuation par le montage est recherché dans le projet eGonomy¹⁸ mais cette fois à partir de la photographie (ill. 8).

Le troisième format d'annotation collaborative actuellement expérimenté avec la bibliothèque de l'Université de Tokyo vise à constituer des chaînes de lecture de livres électroniques que la bibliothèque va rendre disponibles à l'annotation sous l'autorité et l'accompagnement de l'enseignant. Celui-ci doit dans ce cas initier un processus de lecture en proposant des catégories d'analyse et, au besoin, en évaluant les réseaux de lecture annotés de ses étudiants. Pour ce faire,

16. <http://Web.iri.centrepompidou.fr/>

17. Projet ANR Corpus (Iri, Inria, Liris, Ubcast, Cerilac, Festival d'Aix, Théâtre des Célestins)

18. www.egonomy.net/



8. Détourage d'un fragment d'image, tagging, partage et mashup (base des 600 000 photos de la RMN).

nous avons commencé à développer un outil baptisé Renkan (« lien » en japonais) permettant au lecteur de constituer sa propre carte de lecture en articulant les concepts et le contenu des documents. L'outil a permis en 2012 à deux classes de lycées de produire des cartes heuristiques par binômes en partant d'indices cinématographiques et de segments vidéo pré-sélectionnés par leur professeur (ill. 9).

Deux projets nous semblent importants pour aller plus loin à l'avenir, notamment en bibliothèque : le poste de lecture assistée par ordinateur¹⁹ initié par la BnF au début des années 1990, qui proposait déjà des primitives d'annotation très avancées en terme de standardisation, et, plus récemment, le projet qui pourrait largement inspirer le développement d'un nouveau type de MOOC aujourd'hui et qui portait, à l'Iri, sur la production de « vidéo-livres ».

En 2008-2009, l'Iri a conduit une vingtaine d'entretiens vidéo avec des personnalités du monde entier sur la question de la modernisation du monde. Chaque entretien a été conduit selon un chapitrage préétabli avec quatre questions identiques posées à chaque contributeur et qui correspondent aux quatre couleurs que l'on peut visualiser sur la ligne de temps (ill. 10). Les différentes contributions au recueil Modernisation viennent s'agrèger les unes en dessous des autres, on peut donc déjà à ce stade pratiquer une lecture verticale par chapitre à travers tous les vidéo-livres. Les contributions indexées par le système et par le contributeur lui-même sont lisibles en dessous du *player* ou dans un espace permettant de visualiser et de tisser des relations critiques entre différents éléments. Ce geste de rapprochement nous semble pouvoir favoriser l'émergence d'un processus de catégorisation contributive et qui pourrait aujourd'hui se concevoir à l'aide de l'outil Renkan.

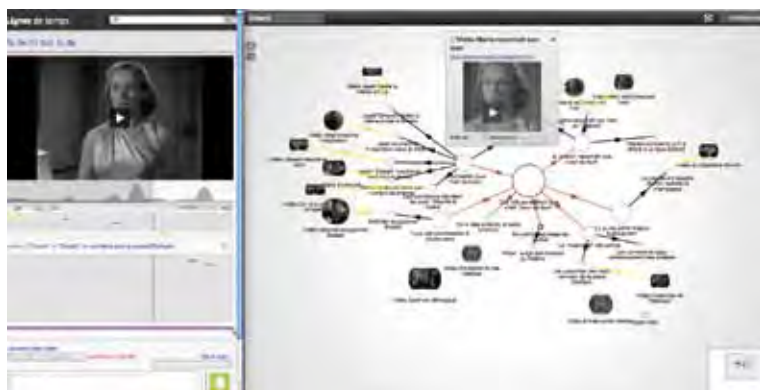
LA BIBLIOTHÈQUE COMPOSANTE DU WEB

Plusieurs articles récents focalisent leur attention sur le rôle de l'organologie du Web sur la structuration des savoirs dans le contexte de la grammatisation comme l'a montré Yuk Hui à propos des standards du Web (de Html aux ontologies du Web) où leur degré d'abstraction est corrélé à leur aptitude à sous-tendre des relations et donne ainsi du sens à l'objet numérique en fonction de son réseau²⁰. Dans le même numéro de la revue *Metaphilosophy*, la question organologique du temps et de l'espace sur le Web est traitée comme base d'analyse des problématiques d'attention²¹, question que nous avons traitée

19. www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/revues/afficher-42679

20. Yuk Hui, « What is a digital object ? », *Metaphilosophy*, vol. 43, juillet 2012.

21. Michalis Vafopoulos, « Being, Space and Time on the Web », *Ibid.*, 20.



9. Carte heuristique sur le film *To be or not to be* de Lubitsch (Lycée d'Arsonval).

dans la deuxième partie de cet article. La question des métadonnées, discutée dans notre première partie, est également au cœur de l'article de Thomas W. Simpson qui en illustre la portée épistémique dans le contexte des moteurs de recherche et de leurs performances en termes de vitesse de résolution (*timeliness*, ou temps nécessaire pour trouver l'information pertinente)²². L'objectif d'établir des liens entre organologie et individuation collective est également sensible dans l'article de Paul R. Smart où il détaille les fonctions encore absentes sur le *Web des données* pour constituer les bases d'une « extension cognitive », par exemple l'indépendance aux formats, la capacité à filtrer les représentations de données, l'enrichissement sémantique (l'enrichissement social n'étant pas mentionné) et enfin la sensori-motricité (pp. 457-458)²³ que nous avons étudiée dans d'autres projets à l'Iri²⁴. La bibliothèque n'est donc plus isolée du Web, elle compose le Web et constitue un lieu privilégié pour des travaux de recherche dans ce que nous proposons d'appeler le champ des *digital studies*. ■

22. Thomas W. Simpson, « Evaluating Google as an epistemic tool », *Ibid.*, 20.

23. Paul R. Smart, « The Web extended mind », *Ibid.*, 20.

24. <http://www.iri.centrepompidou.fr/recherches/interfaces-multimodales>



10. Maquette de recueil de vidéo-livres sur la question de la modernisation.

PIERRE-YVES BELFILS

Responsable des publications périodiques
et des publications numériques
au Musée du Quai Branly

SÉBASTIEN MAGRO

Chargé de projet nouveaux médias
au Musée du Quai Branly

Vers une médiation innovante

À la médiathèque du Musée du quai Branly, les réseaux sociaux sont utilisés comme des outils de médiation qui renforcent la légitimité scientifique de l'institution tout en fidélisant les publics par le biais d'une participation accrue des usagers.

en bibliothèque

Dispositifs en ligne à la médiathèque du Musée du quai Branly

Trois années après son ouverture en 2006, la médiathèque du Musée du quai Branly a développé une politique de médiation autour de deux axes : proposer de nouveaux services aux lecteurs et mieux communiquer autour des activités de la bibliothèque de recherche et du Salon de lecture Jacques Kerchache¹. En mars 2009,

elle intègre le réseau de question/réponse à distance « Rue des Facs », suivi de la création en 2011 de la page Facebook « Médiathèque et salon Kerchache ». Plus récemment, au cours de l'été 2012, « Kiosque du monde », un projet de diffusion de la presse internationale, voit le jour.

LES RÉSEAUX SOCIAUX, OUTILS DE MÉDIATION EN-LIGNE ET HORS-LIGNE

Le Musée du quai Branly est présent sur les principaux réseaux sociaux numériques. Outre un compte sur le site de *microblogging* Twitter, il dispose de trois pages sur Facebook – réseau social de référence –, l'une présentant l'activité du musée, une deuxième adressée au public des « *Before* », soirées trimestrielles à destination des jeunes publics ; enfin, une troisième consacrée à la médiathèque et au salon de lecture du musée².

Avec 1,11 milliard d'utilisateurs³, Facebook est un acteur incontournable dans le paysage des réseaux sociaux. En plus d'y diffuser sa riche programmation culturelle, le musée l'utilise pour rester proche de ses publics, recueillir leurs impressions de visite, et mener des actions de médiation leur permettant de se familiariser avec les collections et les thématiques abordées

1. La médiathèque du Musée du quai Branly est composée de plusieurs espaces : la bibliothèque d'étude et de recherche, le salon de lecture Jacques Kerchache, la salle de consultation des archives et de la documentation des collections, et le cabinet des fonds précieux.



Médiathèque et salon Kerchache du quai Branly.

2. Adresse URL : <https://www.facebook.com/mediathequeetsalondelectureduquaiبرانلي>

3. Source : <http://newsroom.fb.com/Key-Facts>.



Médiathèque et salon Kerchache du quai Branly.

par le Musée du quai Branly. C'est pour prolonger ses actions de médiation *in situ* que le musée a décidé la création d'une page « Médiathèque et salon Kerchache », suivie aujourd'hui par plus de 700 abonnés.

En moyenne, trois à quatre publications hebdomadaires sont postées, qui se répartissent en trois catégories : les publications relayant la programmation de rencontres et conférences qui se tiennent au salon de lecture, celles valorisant les fonds de collection de la médiathèque et celles, plus ponctuelles, mettent en avant la vie quotidienne au musée. La page est principalement animée par quatre agents (deux de la bibliothèque, deux du salon de lecture), avec le soutien du chargé de projet nouveaux médias, du service du développement numérique.

Contrairement au musée, la médiathèque et le salon de lecture ne disposent pas de leur propre compte Twitter, mais d'une visibilité à travers les mots-clés #SalonMQB et #Kiosquedumonde⁴.

Comme sur Facebook, ces deux *hashtags* permettent de diffuser la programmation du salon, de valoriser les fonds de collections de la médiathèque, mais également d'apporter une visibilité à « Kiosque du monde ». Ces tweets sont régulièrement relayés par les abonnés du compte Twitter du musée, ainsi que par certains agents qui disposent de comptes personnels, dont certains sont d'enthousiastes producteurs de contenus originaux.

4. Le terme #médiathèque, trop générique, est assez peu utilisé.

L'existence de ces pages est relayée sur les supports de communication, dont les supports imprimés et *in situ*, assurant une continuité entre l'expérience en ligne et hors-ligne. Sur les deux réseaux sociaux, ces publications ont pour objectif de mobiliser la communauté propre à la médiathèque et au salon de lecture : étudiants, enseignants, chercheurs, passionnés ou lecteurs curieux.

À travers ces outils, des échanges naissent entre l'institution et ses publics, notamment à l'occasion de rendez-vous autour des expositions, de l'actualité de l'édition et de la recherche.

Les visiteurs réagissent aux publications, posent des questions auxquelles l'équipe s'efforce de répondre rapidement, et partagent leurs impressions de visites. Ainsi, les réseaux sociaux sont utilisés comme des outils de communication, mais aussi comme des outils de médiation qui viennent compléter l'offre de médiation traditionnelle.

« KIOSQUE DU MONDE »

« Kiosque du monde » est né de la volonté de mettre à la disposition des lecteurs l'actualité culturelle en Afrique, en Amérique, en Asie et en Océanie⁵ à travers la presse quotidienne internationale. Il est composé de cinq rubriques ou topics : les quatre aires géographiques du musée et une rubrique « à la Une⁶ », plus générale. « Kiosque du monde » met en avant l'actualité

5. www.scoop.it/t/quaibrany-arts-culture-afrique ; www.scoop.it/t/quaibrany-arts-culture-ameriques ; www.scoop.it/t/quaibrany-arts-culture-asie ; www.scoop.it/t/quaibrany-arts-culture-oceanie

6. www.scoop.it/t/quaibrany-kiosque-du-monde



Présence Africaine, présence de l'Afrique – Facebook.

des thèmes du musée et valorise la presse quotidienne comme patrimoine, en proposant des articles à la source des pays concernés ou en croisant les points de vue sur une même information. Avec « Kiosque du monde », le Musée du quai Branly propose son regard sur l'actualité en s'appuyant sur une charte éditoriale, qui encadre le type d'informations sélectionnées et qui permet l'homogénéisation des publications.

Lors de la création du projet, la première étape a été de renoncer à la tentation du papier. Les difficultés d'acheminement des abonnements sont évidentes lorsqu'on désire obtenir des titres comme le *New Zealand Herald* ou *Prensa Libre* du Guatemala. Si des sociétés en France proposent des impressions de fac-similés en garantissant une livraison quotidienne, le coût au numéro est élevé et le produit peu adapté à une présentation en libre accès. Les solutions électroniques payantes donnent accès à un large choix de journaux, mais ne permettent que trop partiellement la valorisation d'une actualité très spécialisée.

Les sites de sélection, d'éditorialisation et de partage des contenus les plus pertinents du Web (*data curation*) se sont imposés comme la solution. Parmi eux, la plateforme Scoop.it! a été retenue car elle répondait à une triple exigence : c'est un outil de veille, qui agrège les flux d'information des quotidiens ; c'est un outil de sélection des articles ; enfin, c'est un outil de diffusion des articles retenus.

La base de données de la presse du *Courier international*⁷, qui décrit l'histoire des quotidiens, leur ligne éditoriale et leur orientation s'est avérée d'une aide précieuse dans la sélection des sources. Ces titres devaient avoir un site Internet, être gratuits, et proposer des flux RSS pour pouvoir récupérer les

7. Source : www.courierinternational.com/sources_overview

informations. Ils sont en trois langues : l'anglais, l'espagnol ou le français.

Un peu plus de 400 sources ont été retenues comme *Bangkok post*, *La Republica* (Pérou), *Le Quotidien* (Sénégal), etc. Il est important d'avoir un grand nombre de titres, pour couvrir le plus possible l'actualité mais aussi pour diversifier les informations. Devant l'immensité du travail, il a fallu néanmoins renoncer à l'exhaustivité, les sites d'information éditant des articles pratiquement en continu en raison des fuseaux horaires. Quand l'édition du *Matin* d'Haïti ferme, c'est celle du *Jakarta Post* qui ouvre. Ponctuellement, le « Kiosque du monde » permet également de mettre en lumière pendant un certain temps une thématique, un fait d'actualité autour des thèmes du musée.

Quatre personnes travaillent maintenant sur la plateforme. La veille, la sélection et la publication ne représentent que deux ou trois heures de travail pour un résultat de trente articles publiés quotidiennement, du lundi au samedi. Aujourd'hui, plus de 60 000 pages ont été consultées par 9 700 lecteurs. En janvier 2013, le passage à une version payante de Scoop.it! a permis une meilleure évaluation du projet, et a mis en valeur la bonne diffusion du « Kiosque du monde ». Si la majorité des lecteurs résident en France, on peut noter par exemple que 7,79 % d'entre eux vivent aux États-Unis, 5,36 % en Algérie ou 1,23 % au Mexique.

L'ensemble de ces dispositifs pose les bases de principes émergents de médiation, dans lesquels la participation des visiteurs, usagers des médiathèques, et la recommandation de l'institution prennent davantage de place. Ce faisant, ces formes nouvelles renforcent la place de l'institution culturelle comme créateur de contenus à fortes valeurs ajoutées, autant qu'elles légitiment sa parole scientifique. ■



Kiosque du monde : Amériques ; À la Une – Scoop.it.

CHRISTINE PERRICHON
Chermedia
Directrice de la Lecture publique,
conseil général du Cher



Chermedia

a cinq ans...

RAPIDE HISTORIQUE

L'étude préalable à l'élaboration du Plan départemental de développement de la lecture (voté en 2009) conduite à partir de 2006, montre notamment le peu d'intérêt des bibliothécaires – 90 % de bénévoles – pour le numérique.

C'est dans ce contexte qu'est née l'idée de Chermedia, lieu d'information, d'échange et de travail collectif : il nous fallait imaginer un projet fédérateur de formation et d'appropriation du numérique qui permette à chacun de « faire pour comprendre »,

Avec pour objectifs de former les bibliothécaires et de leur permettre de maîtriser les outils d'édition sur Internet, de renforcer le lien social au niveau du réseau départemental, de créer du lien entre les différents publics des bibliothèques du département, de fédérer les ressources culturelles du Cher autour d'un projet accessible et durable et d'imaginer un nouvel outil de communication, Chermedia, blog collectif, est mis en ligne fin octobre 2008.

COMMUNAUTÉ VIRTUELLE OU COMMUNAUTÉ RÉELLE ?

Dès l'origine, il apparaît évident et nécessaire d'accompagner et de former les futurs utilisateurs : ainsi, un rendez-vous mensuel d'une journée est proposé aux bibliothécaires et autres partenaires culturels qui souhaitent s'initier, se former, découvrir d'autres outils du Web 2.0 et partager des rencontres diverses, dans une atmosphère conviviale. Il semble que cet accompagnement dans la « vraie vie » soit une des clés de la réussite de Chermedia qui, au-delà du virtuel, s'affirme très rapidement comme le nouvel espace de paroles incontournable et structurant pour le réseau départemental. Si tous les bibliothécaires du réseau départemental n'en sont pas contributeurs, tous ou presque le consultent très régulièrement.

Dès l'origine, il est également décidé d'accompagner ces rendez-vous mensuels par une Web-série qui retrace l'aventure. Aujourd'hui, près de 80 épisodes (publiés également sur Dailymotion, Youtube ou Vimeo) retracent les péripéties de Chermedia et constituent la mémoire vivante de ce projet. Un épisode particulièrement emblématique, « Bref je suis bibliothécaire », construit collectivement par les participants d'un des rendez-vous mensuels a été vu plus de 100 000 fois.

Ainsi, la communauté Chermedia n'est pas simplement virtuelle mais, au contraire, particulièrement réelle et humaine, resserrant très fortement le lien entre les partenaires du réseau départemental.

UN FONCTIONNEMENT COLLABORATIF

Une équipe – projet de la Direction de la lecture publique (DLP) – conduit cette initiative et rassemble 7 agents de toutes fonctions qui assurent la veille, la modération quotidienne, la préparation et l'animation des rendez-vous mensuels.

Dès l'origine, il a été décidé d'assurer une modération *a posteriori* et non *a priori* : il nous semblait difficile d'inciter les personnes à devenir contributeur pour devenir ensuite les « arbitres des élégances » décidant de la conformité ou non des propositions d'articles. Nous avons, ainsi, fait le pari de la confiance – pari payant puisque sur les 2 700 articles

Chermedia, initialement « Agora des bibliothécaires du Cher », est en ligne depuis le 30 octobre 2008. Près de 450 contributeurs, 2 700 articles et plus de 3 500 commentaires publiés, plus de 350 000 visites sur une durée moyenne de 2 minutes 30 et près d'un million de pages lues. Au-delà des chiffres, quelles réflexions tirer de cette expérience menée auprès du réseau des bibliothèques et des opérateurs culturels du Cher ?



Rendez-vous mensuel de Chermedia.



Rendez-vous mensuel de Chermedia.

parus, moins de 10 ont fait l'objet de dé-publication, après information ou négociation avec les auteurs.

De même, aucun modèle d'article ne s'impose : chacun doit pouvoir contribuer selon ses compétences. C'est d'ailleurs l'une des difficultés principales que de convaincre chacun qu'il peut apporter sa contribution au débat collectif.

Simple outil de publication à l'origine, Chermedia se complète rapidement :

- d'un réseau social interne permettant la création de groupes, l'utilisation de la messagerie spécifique ;
- de l'ouverture de 2 blogs complémentaires sur la demande des partenaires culturels : « Culture CG18 ». (présentant les initiatives du CG 18 en matière de développement culturel et notamment les Archives Départementales et le Musée Départemental de la Résistance et de la Déportation) et « Culture et Compagnie » (ouvert aux partenaires culturels du département).

BILAN ET PERSPECTIVES

À la veille de la sixième année de fonctionnement, le bilan quantitatif est éloquent, comme le montrent les chiffres cités en chapô. Le bilan qualitatif est, lui aussi, très positif : le niveau général de compétences des bibliothécaires du réseau départemental comme de l'équipe de la DLP s'est considérablement amélioré, le niveau d'équipement informatique des bibliothèques du réseau a également progressé tandis que les liens du réseau départemental se sont fortement resserrés.

Sur le plan technique, le développement sur les outils mobiles – tablettes et smartphones – s'impose tant pour la consultation que pour les contributions par exemple, de « mobile posts » grâce

à l'installation d'application Wordpress permettant la publication immédiate. Une nouvelle maquette est également à réinventer, avec peut-être une organisation plus resserrée en diminuant le nombre de rubriques pour en clarifier la lisibilité, un travail plus soigné sur la typographie.

Cependant, si les cinq premières « saisons » de cette aventure ont permis une appropriation des outils du Web (nous avons, sans doute, été happés par l'illusion de la maîtrise technique des outils), il pourrait être intéressant de remettre au centre des préoccupations les contenus et leurs créateurs. Tout en maintenant le mode de contribution actuel et en conservant les 10 rendez-vous annuels, les perspectives suivantes pourraient être envisagées :

- proposer systématiquement une vraie conférence de rédaction qui permettrait d'établir et de porter collectivement le projet éditorial ;
- proposer régulièrement l'écriture collaborative d'articles plus enrichis sur une thématique décidée en conférence de rédaction ;
- publier régulièrement, avec l'accord de leurs auteurs, des textes inédits ou des textes libres de droit ;
- délocaliser, le plus souvent possible, les rendez-vous mensuels dans des bibliothèques du réseau afin d'être au plus près des préoccupations de chacun et de « contaminer » ceux qui ne le sont pas encore ;
- intégrer de façon plus systématique les réseaux sociaux existant afin de multiplier les portes d'entrée ;

Chermedia est l'outil dont s'est doté le département du Cher pour répondre à ses problématiques propres : formation des bibliothécaires, développement du travail collaboratif, renforcement du lien social. Ce projet fédérateur connaît, dès l'origine, un succès supérieur aux résultats escomptés. Cette expérience humaine plus qu'exclusivement technique ne se serait probablement pas développée aussi rapidement et intensément sans :

- un engagement fort et constant de l'équipe de la DLP sur ce projet ;
- un engagement et une confiance importante des contributeurs et lecteurs ;
- une confiance du conseil général du Cher dans ce projet : il n'est pas si fréquent qu'une collectivité publique ose ouvrir un espace public d'expression libre.

Aussi, cinq ans après la mise en ligne de Chermedia, il nous est encore difficile de dire si cette aventure est transposable... ■

SANDRINE HAON
Médiathèque musicale de Paris



La médiation, un travail d'équipe

L'exemple de la Médiathèque musicale de Paris

Le succès de la Médiathèque musicale de Paris (MMP) ne s'est pas démenti pendant vingt ans : cet établissement, créé en 1986, fut le seul de toute la région parisienne à être spécialisé dans la musique sous toutes ses formes et à proposer livres, partitions et disques en prêt ou en consultation sur place à un nombre croissant de lecteurs.

Les années 2000 ont cependant marqué un tournant dans son histoire comme dans celle de toutes les discothèques : l'émergence et la généralisation du partage de musique, légal ou non, puis le développement de nouvelles formes d'écoute nomade, associé à celui de la téléphonie, se sont conjugués pour entraîner une désaffection des supports qui s'est traduite, dans notre établissement comme ailleurs, par une diminution importante du prêt de CD.

L'équipe de la Médiathèque musicale de Paris est rapidement arrivée à la conclusion que, s'il n'était sans doute pas possible d'aller contre cette tendance à la baisse (il faudrait pour cela modifier les pratiques, ce qui n'est pas du ressort ni des capacités d'une bibliothèque), elle devait essayer d'entreprendre un travail sur son image auprès de ses lecteurs et des usagers en général.

JOUER L'IMAGE POUR LA MUSIQUE

En termes marketing, il s'agissait d'un changement de positionnement, c'est-à-dire d'essayer de répondre à la question : qu'est-ce qui manquerait au public si la MMP n'existait pas ? Nous ne pouvions plus nous contenter de la laisser percevoir comme un lieu dans lequel on peut accéder à une grande quantité de musique gratuitement, car Internet remplit ce rôle d'une manière beaucoup plus satisfaisante. Il fallait donc

repenser notre fonctionnement en prenant en compte ce qui nous distingue d'Internet, à savoir qu'une bibliothèque est constituée d'êtres humains souhaitant partager leurs goûts et leur enthousiasme avec le plus grand nombre : une démarche de médiation culturelle s'imposait donc.

Pour y parvenir, il était nécessaire de travailler dans deux directions : sur l'organigramme de la Médiathèque, tout d'abord, car nous souhaitions donner à la médiation culturelle le même poids qu'aux trois autres sections existantes (prêt, documentation musicale, archives sonores), donc créer une équipe dédiée ; sur l'implication du personnel ensuite, car une telle entreprise n'avait de sens que si l'ensemble de la bibliothèque y était favorable, voire y participait activement.

Ces deux questions ont pu être traitées simultanément en faisant appel à des regards extérieurs. Il était en effet fondamental de bénéficier du concours de personnes neutres, capables d'appréhender la structure et son fonctionnement d'un œil neuf, tout en nous aidant à rentrer dans une démarche

Pour le secteur musical plus que pour aucun autre, la concurrence d'Internet impose un repositionnement de la bibliothèque. Une équipe de bibliothécaires-médiateurs efficaces et impliqués ne s'obtient pas sans un travail effectué en interne sur l'encadrement, l'organisation et la formation.



© Marianne Roussel

La salle Étude et documentation de la Médiathèque musicale de Paris.



© Marianne Roussel

La salle Écoute et Découverte.

d'accompagnement au changement auprès de l'équipe. Nous avons donc bénéficié du travail d'élèves-conservateurs de l'Enssib (dans le cadre de leur exercice « groupe-projet ») et de celui de l'Inspectrice des Bibliothèques de la Ville de Paris, Marielle de Miribel. L'objectif était double : repérer qui, dans l'équipe, voudrait intégrer la nouvelle section (et pourrait le faire sans perturber le fonctionnement de la structure) et convaincre chacun qu'il était capable, d'une manière ou d'une autre, d'apporter sa pierre à la médiation culturelle que nous avons décidé de construire. En outre, par la discussion et par le dialogue avec des personnes extérieures, nous espérions améliorer le climat global de l'établissement, amélioration sans laquelle il était impossible d'espérer réaliser un travail de médiation approfondi et cohérent. Le recours à cette sorte d'audit a également eu pour mérite de rendre notre projet plus visible au sein du réseau des bibliothèques de Paris, ce qui a facilité la création d'un poste de bibliothécaire pour diriger la nouvelle section.

UN TRAVAIL EN INTERNE

Convaincre chacun qu'il pouvait devenir médiateur musical s'est bien entendu avéré le point le plus difficile de la démarche. Le bibliothécaire étant en général très humble par rapport à ses passions et à ses propres connaissances,

nos collègues ont, dans un premier temps, estimé qu'il leur était impossible de se transformer en prescripteurs, voire en conférenciers. Certains soulignaient même qu'ils n'étaient pas devenus bibliothécaires dans ce but et que de telles actions ne faisaient pas partie de leur métier. Il a donc fallu développer la confiance de chacun en ses connaissances et en ses goûts, ce qui est passé par des actions très simples. Nous avons par exemple fait l'acquisition d'un lecteur de CD type juke-box, qui permet l'écoute aléatoire par piste d'une cinquantaine de disques : n'importe quel membre de l'équipe peut ainsi proposer ses favoris sans se heurter à l'intolérance des autres ou du public. Tous les bibliothécaires sont également associés à une démarche de formation interne : un samedi matin par mois, l'un d'entre eux est invité à proposer à ses collègues la projection d'un DVD choisi dans notre fonds. L'intérêt est double : les spectateurs développent leur culture musicale, tandis que le présentateur, en justifiant son choix, s'habitue à défendre ses goûts devant un public.

Une équipe dédiée encadrée par un bibliothécaire, des collègues motivés par le projet d'établissement et confiants dans leurs propres capacités : vers la mi-2011, tous les éléments étaient réunis pour entamer notre démarche de médiation culturelle. Nous avons décidé de la construire en visant deux types de public : celui des habitués de la Médiathèque, auxquels nous souhaitons proposer des animations plus variées

et plus adaptées, et le public dit empêché, auprès duquel nous espérons que différents partenariats pourraient nous conduire.

PASSER À L'ACTE

Une part importante de la médiation culturelle est constituée par des animations menées par des intervenants extérieurs, type concert ou conférence. Ce genre d'animation existait déjà à la Médiathèque et l'objectif premier était d'établir une programmation davantage en adéquation avec nos fonds, particulièrement les fonds patrimoniaux dans un souci de valorisation. En pratique, les membres de l'équipe Médiation partent des fonds remarquables pouvant donner lieu à une exposition avant de choisir des animations en lien avec celles-ci, et non l'inverse, ce travail s'accompagnant, dans la mesure du possible, de la création de discographies détaillées.

L'autre volet de la médiation culturelle, celui qui concerne l'ensemble de l'équipe et non plus seulement les agents affectés au service Médiation, est la rédaction de petits billets pour la lettre d'information envoyée aux lecteurs une fois tous les deux mois, ainsi que la préparation de petites conférences en direction des publics de la MMP et des publics dits empêchés partenaires.

Ces conférences durent une heure et demie et tout, du choix du thème aux moyens utilisés, repose sur le ou les bibliothécaires impliqués dans le projet. Elles sont basées sur le volontariat et l'envie manifestée par chacun de partager quelque chose avec le public, que ce soit ses passions ou ses récentes découvertes. Comme elles se déroulent dans la salle dédiée aux animations, différents outils sont à la disposition du médiateur : enceintes, écrans de projection, accès Internet, ce qui permet de mêler les supports (CD, DVD, vidéo Youtube, Powerpoint... ou encore musique vivante, beaucoup de nos collaborateurs étant d'excellents musiciens amateurs).

Beaucoup plus qu'une simple énumération de coups de cœur, elles sont de véritables exposés axés sur la vie d'un compositeur, l'histoire d'un courant musical ou encore les différentes facettes d'un instrument, ce qui fait qu'un travail en amont assez approfondi est nécessaire pour les réaliser. Nous avons donc rapidement compris qu'il fallait essayer de rentabiliser cet effort, en présentant plusieurs fois la même conférence : à notre public à la bibliothèque au cours d'un « petit déjeuner musical » mensuel, d'abord, mais également en direction des publics empêchés cibles avec lesquels nous espérons travailler dès les premières réflexions sur la médiation culturelle : prison, hôpital, usager du CASVP¹.

1. Le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) est un établissement public municipal qui met en œuvre l'action sociale sur le territoire parisien :

UN DOUBLE BÉNÉFICE

Au total, un bibliothécaire qui choisit de proposer une conférence consacre donc beaucoup de temps, en recherche, présentation et développement, à autre chose que ce qui figurait au départ sur sa fiche de poste. C'est ici que tout le travail d'accompagnement au changement effectué au préalable porte ses fruits : chacun dans l'équipe a intégré l'idée que la médiation est le projet d'établissement et que celui qui y participe activement effectue une tâche aussi utile que tous les autres aspects du métier de bibliothécaire. Ce qui permet d'éviter les tensions lorsque, ponctuellement, le médiateur ne peut pas remplir ses obligations habituelles.

Au final, après deux ans, le bilan de la médiation culturelle à la MMP est extrêmement positif. Certes, nous n'avons pas constaté une hausse significative du nombre d'emprunts de documents, mais les retours de nos lecteurs, ainsi que ceux des publics empêchés partenaires, sont très favorables, ce qui ne peut que nous encourager à poursuivre. Peu à peu, les bibliothécaires de l'équipe acquièrent une image de spécialistes passionnants et passionnés, qui « ne se prennent pas au sérieux » et auprès desquels il est facile et agréable d'obtenir un conseil d'écoute ou de lecture. Mois après mois, les beaux souvenirs se multiplient, contribuant à renforcer l'estime de soi et, indirectement, la qualité du travail. Seul bémol, nos relations avec les partenaires extérieurs, comme toute association de ce type, sont fragiles et très dépendantes des personnes en place, faute d'un cadre institutionnel suffisant. Mais il s'agit dans l'ensemble d'expériences très enrichissantes que nous espérons pouvoir poursuivre pendant encore de nombreuses saisons. ■



1. La salle de prêt – 2. Un petit déjeuner à la MMP.

aides et prestations sociales, accompagnement des personnes âgées ou handicapées, des familles, des couples, des personnes en difficulté... Il a notamment créé l'Université permanente de Paris, programme de conférences destiné aux personnes âgées et qui intègre maintenant certaines des conférences conçues par la MMP.

NICOLAS DEBADE

Doctorant en sociologie et sciences
des arts (Aix-Marseille Université,
Université de Nantes)

Recherche, développement et médiation
au GRIM, scène musicale de Montévidéo, Marseille



Petites expériences

autour de la « médiation expérimentale »

Dans une société de loisir, un lien réussi et heureux entre la médiathèque et le public devrait reposer sur l'association sans cesse renouvelée du plaisir au savoir. Dans cette perspective, la médiation sera l'aiguillon du désir, la pratique son instrument privilégié.

Alors que mon objet principal d'étude et de recherche est lié aux pratiques autour des musiques expérimentales, en termes de production (artistes et amateurs) ou de réception (auditeurs, publics), écrire à propos des médiathèques semble procurer une ouverture et un axe d'application fort intéressants. Il y a quelques années de cela, j'avais développé une proposition de médiation expérimentale dans le domaine musical, fondée sur une démarche empiriste, les notions de plaisir et de désir en termes de pratiques mais aussi d'émancipation¹. L'adaptation de ce concept à d'autres pratiques et dans d'autres

univers me semblait non seulement possible mais applicable à la transmission du goût et de la connaissance : les médiathèques constituent des lieux de médiation de premier choix. Fondés sur les préceptes cagiens de la musique expérimentale, ce concept et les ouvertures qu'il procure dans le processus d'apprentissage trouvent une application directe dans le rôle que peuvent jouer les médiathèques aujourd'hui. Il s'avère également fécond dans le cadre des nouvelles approches de la connaissance dans l'univers numérique.

1. Nicolas Debadé, *Musiques expérimentales : expérimentations et expériences entre œuvres et publics. Réflexions sur leur médiation dans le cadre de structures spécialisées de création et de diffusion en France*, 2011 (mémoire).

DE L'EMPIRISME À L'EXPÉRIMENTATION MUSICALE

Les expérimentations sonores de John Cage revendiquent une approche révolutionnaire où le geste musical importe pour ce qu'il est et ce qu'il produit (le son n'est plus uniquement musique, mais une partie d'un processus interactif, voire social). Cette émancipation peut être rapportée à ce que Rancière rappelait, en citant Jacotot : « *Je veux tâter et mon bras s'étend, se promène à la surface des objets ou pénètre dans leur intérieur ; ma main s'ouvre, se développe, s'étend, se resserre, mes doigts s'écartent ou se rapprochent pour obéir à ma volonté. Dans cet acte de tâtonnement, je ne connais que ma volonté de tâtonner. Cette volonté n'est ni mon bras, ni ma main, ni mon cerveau, ni le tâtonnement. Cette volonté, c'est moi, c'est mon âme, c'est ma puissance, c'est ma faculté*². » Cette manière d'apprendre par l'expérience est la base de la philosophie empiriste qui sous-tend la musique de Cage. Ce dernier déclarait : « *Le mot expérimental est alors approprié, à condition de ne pas être compris comme descriptif d'une action destinée à être ultérieurement jugée en termes de succès ou d'échecs mais simplement comme une action dont l'issue est inconnue*³. » Ces propositions ont fait voler en éclats les conceptions traditionnelles de l'apprentissage en conservatoire, liées à une pratique virtuose et une haute technicité. L'espace de la performance accueille désormais tout type d'interprète, notamment grâce à des partitions ouvertes

2. Joseph Jacotot, *Journal de l'émancipation intellectuelle* t. IV, p. 430-431, in Jacques Rancière, *Le Maître Ignorant*, 10-18, Paris, 1987, p. 93.

3. John Cage, *Silence*, 1961, p.13, cité par Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Anti-Œdipe*, Minit, 1973, p. 445.





Le Club des chats (atelier de noise).

Pierre Gondard

permettant, une fois les « règles de jeu » intégrées, de jouer l'œuvre en fonction de ses propres limites techniques et, surtout, de sa propre subjectivité (laquelle intervient déjà dans le cadre de n'importe quelle lecture de partition – indications de tempo, interprétation de nuances, de phrasés, etc.). Ceci a permis à des « non-instrumentistes » de devenir des musiciens (électroniques mais pas uniquement), des *performers* et des compositeurs expérimentaux (ainsi que des compositeurs électroacoustiques ou acousmatiques), augmentant d'une riche multitude de pratiques (interprétatives, mais également créatives), notamment de l'électroacoustique à la *noise*, en passant par le jazz, le rock...

UNE MÉDIATION APPLICABLE AUX MUSIQUES EXPÉRIMENTALES

En réfléchissant alors à la place de la médiation et aux pratiques communes des publics et des artistes (pratique artistique « amateur » ou pratique en tant qu'auditeur), s'est dégagé un rapport à la technologie qui les entoure, de John Cage ou Pierre Schaeffer – leur usage de la radio, du vinyle et des bandes –, jusqu'à aujourd'hui – utilisation de l'informatique, intérêt pour le détournement d'instruments/objets électroniques (*circuit bending*) et adoption/rejet de toute innovation technologique (prouvant dans les deux cas une certaine connaissance sur ces questions). Deux notions semblent communes à l'amateur de

musiques expérimentales et à l'artiste, à savoir les termes de *désir* et de *plaisir*. C'est aussi la recherche d'une expérience esthétique sonore singulière et des situations de concert particulières qui semblent animer les amateurs de ces musiques. Ainsi, « celui qui se souvient d'une chose qui lui a une fois donné du plaisir, désire la posséder dans les mêmes circonstances que la première fois⁴. »

Les projets de sensibilisation, de transmission et de pédagogie déjà en place⁵ mettaient en avant un lien évident entre technologie contemporaine et publics, dans l'intérêt des pratiques liées à ces ateliers. Cette idée d'une médiation spécifique aux musiques expérimentales semble néanmoins répondre au projet de Russolo, qui déclarait il y a un siècle : « Il faut élargir et enrichir de plus en plus le domaine des sons. Cela répond à un besoin de notre sensibilité⁶. » Des projets proposant une émancipation intellectuelle et culturelle par le biais d'une pratique expérimentale semblaient constituer une approche pertinente de ces musiques, quoiqu'ambitieuse, en ce qu'ils conduisaient à élaborer un goût par l'écoute et la pratique « sans en juger le résultat en matière d'échec ou de réussite », rejoignant ainsi la définition de l'émancipation

4. Spinoza, *L'Éthique* (1677), Folio Essais, 2010, p. 215.

5. Voir l'étude d'Anne Veitl, *Quelles ressources technologiques pour renouveler les pédagogies musicales, présentation critique d'outils*, Rapport d'enquête pour l'agence conseil Premier Acte, ministère de la Culture, DMDTS, 2001.

6. Luigi Russolo, *L'Art des Bruits. Manifeste futuriste* (1913), Allia, 2003, p. 26.



Jean-Marc Montera.

par Rancière : un « *brouillage de la frontière entre ceux qui agissent et ceux qui regardent, entre individus et membres d'un corps collectif* ». »

Le rôle d'un médiateur est justement de savoir « s'effacer » pour laisser une liberté d'action aux amateurs s'adonnant à l'expérimentation. Les nouveaux modes de communication offerts par un Internet devenu interactif permettent de partager données, informations et medias disponibles sur le réseau (nombreux enregistrements d'anthologie, de vidéos rares et de textes de référence gracieusement fournis par UbuWeb.com, par exemple), et de transmettre du savoir au sein d'une communauté. Chacun peut ainsi composer son propre parcours, subjectif, dans un domaine particulier. En enrichissant ses connaissances.

Quelle différence y a-t-il alors entre une consommation massive de l'information et une émancipation intellectuelle complétée par un parcours « personnel » au sein des multiples ressources proposées ? C'est ici qu'une médiation expérimentale joue *a priori* son rôle. La qualifier d'« expérimentale » ne signifie pas que la médiation considère ses « publics » comme des « cobayes », observés et disséqués, mais qu'elle se propose plutôt de créer des situations de médiation œuvres-publics-artistes. Ainsi, quel rôle pourraient jouer les médiathèques en tant que « médiateur expérimental » ?

VERS UNE « MÉDIATION EXPÉRIMENTALE » ÉTENDUE ?

Dans une société où l'information (qui diffère du savoir) est disponible quasi instantanément en ligne, le rôle du médiateur, on ne peut plus important, laisse agir en permettant à qui vogue dans un océan d'octets et de bits, d'objectiver, de proposer des pistes à explorer, sans imposer une voie particulière.

7. Jacques Rancière, *Le spectateur émancipé*, La Fabrique, 2008, p. 26.

Ce contexte a obligé les institutions, et notamment les médiathèques, à repenser leur rôle de prescripteur et d'accompagnateur dans le domaine du savoir et de l'apprentissage pour proposer, au-delà d'un lieu-ressource où des ouvrages sont consultables sur place, des parcours thématiques et multimédia qui diffusent et « augmentent » le rapport à l'objet culturel (livre, disque ou vidéo...), comme c'est le cas, parmi de multiples exemples, avec certaines fresques multimédia (celles de l'Ina⁸ par exemple), ou un type d'accompagnement de lectures par des sélections sonores dédiées à des ouvrages ou des thèmes. On saluera au passage le projet Archipel, mis en place par la Médiathèque de la communauté française de Belgique (devenue depuis Point Culture)⁹, qui élabore des sélections sonores¹⁰ – notamment avec les auteurs de la revue *Tacet* (spécialisée dans les musiques expérimentales) qui accompagnent et illustrent leur article –, mais aussi des projets de Webradios¹¹.

VALORISATION ET ORGANISATION DES SAVOIRS

Ces projets spécifiquement conduits par des médiathèques (les nouvelles médiathèques numériques en ligne) et d'autres organismes et institutions culturelles (la Cité de la Musique¹² notamment, la base de données Brahms de l'Ircam¹³, le travail de structures comme la Gaîté Lyrique¹⁴, le Cube¹⁵), peuvent aussi apparaître comme une manière de mettre en avant des ressources parfois peu disponibles, trop fragiles ou simplement de les rendre accessibles à tous et à distance. Ainsi, ce réseau de ressources mises en valeur à distance profitera à des curieux, des professionnels et des chercheurs éloignés. Cette approche *glocale* (globale et locale) relève d'une autre dimension de l'émancipation, géographique cette fois. Ces logiques de partage induisent rapidité de réaction, re-partage ; collaborations et commentaires entrent dans le cadre de ces logiques du Web 2.0 et œuvrent à préparer le terrain de l'émergent « Web sémantique », servant ainsi à mettre en évidence cette multitude de savoirs disponibles mais souvent immergés dans le

8. Par exemple, la fresque « Jalons, pour l'histoire du temps présent » : <http://fresques.ina.fr/jalons/accueil> ou sur les « Arts sonores » (développée par l'INA-GRM) : <http://fresques.ina.fr/artsonores/>

9. Cf. Pierre Hemptinne et Sébastien Biset, « Les Médiathèques, des ressources humaines pour les Humanités. Théorie et pratique », *Bibliothèque(s)*, n° 65/66, déc. 2012, pp. 82-88.

10. Différents parcours thématiques sonores sont visibles et écoutables : www.archipels.be/Web/map.html

11. On pensera à la Webradio Quadrivium, destinée aux musiques expérimentales et sciences : <http://quadrivium.vestradio.com/>

12. Notamment sa médiathèque : www.citedelamusique.fr/francais/mediatheque/presentation.aspx

13. <http://brahms.ircam.fr/>

14. www.gaite-lyrique.net/

15. www.lecube.com/

surplus d'informations éparses. Ces projets peuvent aussi faire appel à des contributeurs extérieurs, permettre l'engagement et l'implication d'amateurs et contribuer de ce fait à la logique collaborative des « wikis » comme au principe des licences libres communes (« *creative common* ») qui permettent notamment une plus grande diffusion des œuvres collectives. Ces logiques participatives et innovantes se retrouvent également dans les jeunes *fab labs*, lieux plutôt indépendants, tournés vers la recherche scientifique, le libre partage des connaissances et la démocratisation de leur transmission.

Les rapprocher d'une médiation expérimentale permet de réfléchir au rôle d'une mise en valeur de l'information, des savoirs et objets artistiques et culturels. Cela réactive des informations, les réactualise et re-contextualise, à l'heure où la dernière actualité chasse les précédentes et où le temps d'exploitation d'une information « texte » est en réalité extrêmement court et peu pérenne. Cette manière de permettre la coexistence d'avis et d'expériences répond également au vœu de Rancière qui voit l'émancipation d'un individu (dans son cas, un « *spectateur émancipé* », et dans le nôtre un amateur autodidacte, curieux et éclairé) comme « *le chemin de ce qu'il sait déjà à ce qu'il ignore encore mais qu'il peut apprendre comme il a appris le reste, qu'il peut apprendre non pour occuper la position du savant mais pour mieux pratiquer l'art de traduire, de mettre ses expériences en mots et ses mots à l'épreuve, de traduire ses aventures intellectuelles à l'usage des autres et de contre-traduire les traductions qu'ils lui présentent de leurs propres aventures*¹⁶. »

On peut prolonger cette mise en perspective du rapport à l'acquisition de nouvelles connaissances en questionnant l'accélération et la simplification des outils informatiques (n'importe qui peut accéder à la réponse à toute question ou à une information/connaissance/savoir sur son ordinateur, un téléphone, une tablette...). Cette instantanéité sollicite sûrement la capacité à retenir une information et à l'intégrer, créant un rapport plus axé sur la mémoire immédiate ou à court terme (comparable à

16. *Ibid.*, p. 16-17

À lire prochainement :

- « Situations, dispositifs et espaces d'expérimentation musicale : Médiations et innovations dans les musiques expérimentales » dans les actes du colloque *Université : Espace de Création(s)* à Grenoble (octobre 2012), éd. L'Harmattan (à paraître en 2014).
- « Recyclages, détournements et innovations : paradoxes, émancipation et engagement de John Cage à Merzbow » dans les actes du colloque *Changing the Tune* à Strasbourg (juin 2013), éd. Volume!, (à paraître en 2014).

la mémoire « vive » d'un ordinateur) qui tendrait à reléguer la mémoire à long terme. Ce problème de la « mémoire » semble être plus que questionné dans le cadre du régime numérique, notamment dans les prospections d'accès à des données anciennes, la compatibilité des formats, la durée de vie d'un disque dur, d'un disque compact ou autre médium. Elle se complexifie à mesure que les formats se multiplient et intègre – programme ? – parfois même l'obsolescence dans les processus de fabrication des appareils électroniques du quotidien. La médiation expérimentale en médiathèque – pourrait-on extrapoler jusqu'à une « médiathèque expérimentale » ? – aurait alors un rôle de gardien du temple du savoir permettant aussi d'y intégrer une prospective singulière tournée vers le futur. Elle se recréerait perpétuellement dans les multiples rapports à l'art, aux mondes culturels et sociaux, et au savoir en général, tout en n'omettant pas qu'une « connexion » est nécessaire vers les usagers, en essayant d'inscrire cette émancipation dans une temporalité, en lien avec les connaissances et expériences passées ou parallèles (autrement dit en n'omettant pas un rapport à la mémoire et à l'histoire). Cependant, la liberté laissée à chaque individu de « faire sa propre expérience » dans la plus grande tradition empiriste sert également d'échange, où le médiateur apprendra également de la multiplicité des individualités et singularités rencontrées et qui enrichira en contrepartie sa propre conception d'une médiation expérimentale. ■



1. Le Club des chats – 2. Mur Du Son.

JÉRÔME BESSIÈRE

Directeur du département Imaginer
Bibliothèque publique d'information (Bpi)

ENORA OULC'HEN

Chef du département Musique
Bibliothèque publique d'information (Bpi)

Lire le monde à la Bpi

À la Bpi, le projet « Lire le monde » amorce la reconfiguration nécessaire de la bibliothèque pour prendre acte de ce que, pour accompagner les nouvelles pratiques des usagers, il convient désormais de placer la médiation au cœur du métier. Un aperçu, sous l'angle de la musique.

Entretien avec Jérôme Bessière, Enora Oulc'hen et Pierre Hemptinne

CONTEXTE ET CONSTAT

• **Pierre Hemptinne** : La médiathèque est une réserve de documents et de savoir pour développer de l'attention par rapport à tout ce qui est l'esprit, la vie créative, etc. Autour des collections de savoirs transmis de génération en génération, il y a tout un dispositif public – un lieu de rencontre : accès, espace, mobilier, personnel, services de renseignement – qui est remplacé dans une économie du savoir et de l'attention et évolue avec le temps, la technologie. Le métier n'est pas le même qu'il a dix, vingt ans. L'importance de la médiation est donc apparue dans tous les débats. Elle vient certainement de la façon dont tout, autour de nous, autour de la culture publique, nous affecte pour capter l'attention vers autre chose – en bien ou en mal. Voilà, rapidement, le contexte qui pour moi fonde la nécessité de penser une politique de médiation qui va bien au-delà du simple fait de dire qu'Internet et le numérique changent les pratiques... Le numérique vient s'ajouter à un changement sociétal beaucoup plus profond. Comment réagissez-vous à ce diagnostic ?

Jérôme Bessière : La Bpi telle qu'elle a été créée puis reconfigurée à la fin des années 1990, c'est, avant d'être une offre de service et de médiation, une proposition de collections, en consultation sur place exclusivement et à visée encyclopédique. Lorsque la Bpi rénovée rouvre ses portes en 2000, c'est pour la musique un moment charnière : Internet se développe à vitesse grand V, des offres en ligne apparaissent, illégales puis légales, et une révolution totale des pratiques d'écoute s'opère. Voici le modèle auquel nous nous heurtons. Toutefois, la difficulté majeure à laquelle la proposition docu-

mentaire de la Bpi est en butte est venue chronologiquement un peu plus tôt que dans une médiathèque de prêt musical. Un mélomane qui, aujourd'hui, veut écouter de la musique met en concurrence des offres en ligne (Spotify, Deezer) avec des médiathèques de prêt. Mais avant ces offres-là, légales, accessibles, relativement bon marché, qui n'ont que deux ou trois ans, les médiathèques de prêt n'étaient pas encore heurtées aussi fort par l'évolution de l'offre musicale numérique : on pouvait venir pour emprunter et copier des disques pour un usage personnel. Nous, nous l'étions déjà, parce qu'on n'a jamais prêté, or, venir écouter sur place... Ce modèle, tel qu'on le propose encore aujourd'hui, est obsolète.

Enora Oulc'hen : La consultation au casque et, en un sens, collective, puisque les gens sont côte à côte dans la bibliothèque, est un modèle qui pose question car on se dirige vers une pratique d'écoute musicale de plus en plus privée, intime et mobile, itinérante...

• De notre point de vue, avec le numérique, les médiathèques de prêt ont été mises en difficulté sur la quantité de visites, et donc, pour nous¹ en difficulté économique puisqu'il génère des recettes. Mais sur l'aspect qualitatif, c'est bien avant qu'on a constaté la difficulté d'intéresser un grand public à des collections traitant des parties un peu difficiles de l'histoire musicale, et Internet a amplifié cette difficulté.

Vous parlez d'écoute privée, or c'est aussi à ce côté privé que tout le marketing s'adresse, arrivant de plus en plus directement chez les gens et court-circuitant tout le conseil de type culturel, qui procède d'une autre optique que celle de l'intérêt économique. Ce qui a fait beaucoup de tort à la politique du conseil, c'est l'arrivée de l'algorithme. Un conseil personnalisé dans une médiathèque part d'une

1. À la Médiathèque de la communauté française de Belgique, à Bruxelles (devenue Point Culture, cf. *infra* p. 48-51).



Table sonotactile Écouter autrement, avec la compositrice Pascale Criton.

connaissance humaine, d'une production de subjectivité, d'une expérience personnelle qu'on partage. Avec Internet, l'automatisation du conseil par les algorithmes évacue ce vrai travail. Le conseil que l'on peut faire, nous, procède d'un circuit assez long : il faut une connaissance, avoir du temps pour discuter. L'algorithme donne des conseils très rapidement. Je me demande s'il n'y aurait pas un modèle à inventer pour montrer l'importance de venir dans un lieu pour écouter de manière collective.

JB : Les modalités du conseil humain, professionnel, des bibliothécaires musicaux est concurrencé par tout un tas d'outils : Shazam, par exemple, qui, à partir d'un extrait de fichier son enregistré dans n'importe quel lieu public, un supermarché, un cinéma, interroge une base de données pour identifier le morceau écouté. Ce type d'outil-là contribue aussi à concurrencer le conseil humain qu'on pouvait trouver ne serait-ce que dix ans en arrière dans une médiathèque musicale.

Mais je complèterai le constat d'obsolescence – le terme est un peu trop fort – de l'offre musicale de la Bpi par un élément de contexte. La Bpi se trouve dans un centre national d'art et de culture qui a lui-même une programmation de concerts – par l'intermédiaire de l'Ircam, pour les musiques contemporaines savantes, mais pas seulement puisque le Centre Pompidou est lui-même porteur d'une programmation de musique. Cette offre est déconnectée de la collection

de la Bpi et, du point de vue de la bibliothèque, ne peut pas être considérée comme un acte de médiation. Le concept de médiation sur lequel on va se recentrer, à travers le projet d'établissement de la Bpi, est à mettre en perspective avec cet environnement culturel qu'est le Centre Pompidou.

- **En Belgique, un nouveau décret sur les bibliothèques veut amener des gens dans les bibliothèques avec l'option de faire des petits concerts, des rencontres avec des musiciens... adosser des interventions d'artistes à une collection...**

JB : On ne peut pas ici se limiter à dire que si on écoute la musique de façon privée, alors dotons-nous d'une salle de concert et adossons une collection de bibliothèque à une offre de spectacle vivant. Cette mission est portée par d'autres organes du Centre Pompidou. On ne se l'interdit pas, mais pour la Bpi, ça ne peut pas être l'unique réponse apportée à la question de la médiation.

LE PROJET

- **Est-ce que le modèle « obsolète » ne peut pas être travaillé, rénové, pour que la bibliothèque soit un lieu de rencontre, d'écoute, d'explication, avec des médiateurs qui, avec une formule attractive, à trouver, interrogeraient – pas tous**



© Art&Fact

les jours, pas tout le temps – ce que c’est qu’« écouter », comment écouter...

Avec un tel dispositif, où les gens peuvent venir écouter, échanger ce qu’ils pensent de leur écoute, avec des professionnels qui interviennent, est-ce qu’on ne créerait pas là un réseau de savoir sur l’écoute, sur les musiques, qui pourrait être attractif et proposer une socialisation par l’écoute, par la pratique culturelle.

JB : La Bpi est dans une phase de projet depuis déjà deux ans. Mais le contexte n’est pas tout à fait favorable à la rapidité du financement... Notre directeur a remis un projet « Lire le monde » qui, dans le domaine de la musique, suppose une

Dispositif Écouter autrement.

remise à plat compétente de l’espace Musique de la Bpi.

EO : Il s’agirait de nous orienter beaucoup plus sur la médiation en fondant principalement une offre de service sur la pratique musicale : mise à disposition du public d’un équipement de studios insonorisés, d’instruments, de matériel de création musicale, d’enregistrement... Les studios seraient évidemment adossés à leur pendant en termes d’offre de collection. Autour de ces studios, on développerait une offre de médiation de type ateliers, écoute commentée, écoute collective de nos collections. C’est l’axe principal de la refonte de l’espace Musique. Ça nous permettra aussi de re-scénographier nos collections, actuellement classées selon un système CDU de bibliothèque traditionnelle et qui ne permet pas du tout, justement, la mise en relation entre les genres, la perception des passerelles qu’il peut y avoir entre différents genres ou différentes périodes d’un genre musical. On reconfigurerait aussi les collections autour de plusieurs pôles thématiques qui comprendraient à la fois CD, documents sonores, livres, périodiques et partitions...

• Cette orientation vers la pratique musicale serait-elle tournée vers des gens qui ont déjà une technique, une pratique, qui savent lire la musique ou est-ce qu’il y a là-dedans des incitations, des initiations pour apprendre ?

EO : On va d’abord concevoir le service pour des gens qui connaissent déjà un peu la musique. La mise à disposition d’instruments sera destinée à des autodidactes ou des gens

en formation, qui peuvent déjà pratiquer l’instrument, ce qui ne nous empêchera pas d’organiser aussi de petits ateliers d’initiation. Mais on ne proposera pas des cours de musique. Pour ce qui concerne la création musicale par ordinateur, on proposera une offre d’ateliers d’initiation et de pratique un petit peu plus poussée.

• Quand vous parlez d’écoute commentée, d’ateliers d’écoute, ferez-vous aussi intervenir dans le dispositif de la médiation avec le public les personnes, les amateurs que vous allez fédérer, intéresser ?

EO : L’idée serait de créer des sortes de communautés d’utilisateurs, pour des groupes déjà constitués, mais aussi pour des musiciens qui ne se connaissent pas et qui pourraient partager des intérêts ou des goûts. On pense que ce serait aussi une manière de faire vivre l’espace pour des communautés, des personnes qui viennent là pour se rencontrer, pour échanger.

• Si vous attirez les amateurs, cela reviendrait à refaire sur place un vrai réseau social par la pratique de la musique...

EO : On propose déjà deux pianos, et on observe, non pas vraiment des communautés, mais des gens qui se retrouvent régulièrement, qui se connaissent, qui se saluent... Il y a même des gens qui ne connaissent pas le piano et qui restent regarder. Parfois, un utilisateur qui pratique le piano fait écouter ce qu’il joue à un autre, lui apprend quelques gammes. C’est embryonnaire, mais ça commence déjà.

MÉTIER

• Ça amplifierait ce que vous avez déjà observé sur le terrain, pour le structurer... Quel est le rôle du personnel actuel dans ce dispositif ?

EO : Je pense qu’il assurera un rôle de médiation mais toujours au sens bibliothéconomique, car concrètement, nous n’avons pas les compétences pour animer des ateliers. Il y a des structures qui le font beaucoup mieux. Nous ferions plutôt appel à des partenariats extérieurs. Par contre, pour les ateliers d’écoute, on peut imaginer que le personnel acquéreur ou amateur de musique puisse partager son savoir avec les usagers.

JB : Le métier de bibliothécaire musical n’est pas tout à fait adapté à ce qu’on vise à terme à la Bpi. Donc sur le moyen terme, nos compétences évolueront. Il faudra qu’on recentre nos compétences professionnelles sur un « savoir-faire médiation » plus que sur un « savoir-faire collection ». Et puis effectivement, dans un premier temps, et puis à terme aussi,

on a vocation à travailler avec des partenaires dans tous les domaines musicaux.

Pour la Fête de la musique, par exemple, on a proposé des ateliers d'écoute par le toucher qu'on aura vocation à développer davantage par la suite...

EO : Ce sont des ateliers animés par une compositrice, Pascale Criton, qui a mis au point des dispositifs d'écoute par le toucher², notamment une table sono-tactile qui permet aux participants munis d'un casque, qui donc n'entendent pas le bruit aérien, de percevoir le son par le toucher, en posant le haut du visage. Ce sont les vibrations par une matière solide qui produisent le son.

JB : Ça s'adresse à un public entendant et à un public mal-entendant. Le bagage théorique qui se trouve derrière ça, pour les bibliothèques, c'est de montrer qu'on peut écouter de la musique autrement que par la manière habituelle. C'est vraiment le type d'opération qu'on a vocation à proposer beaucoup plus régulièrement par la suite. Notre projet consiste à mettre en cohérence notre espace, notre infrastructure – bâtiment et équipement – avec ce projet culturel-là. On peut aussi évoquer ce qu'on a fait avec Irina Prieto, un autre exemple de ce qu'on vise...

2. www.pascalcriton.com/docs/ECOATER_AUTREMENT.pdf

EO : C'était un atelier de « tournage sonore ». Un petit groupe de participants a enregistré des sons de la bibliothèque pendant une journée, des sons tout à fait concrets, les escalators, la photocopieuse, les raclements de pied. Ensuite Irina Prieto, une étudiante en musique, a composé une petite pièce sonore à partir des enregistrements³.

JB : L'idée, c'est une participation du public de la bibliothèque et une découverte d'une musique par l'apprentissage d'une technique.

• **Ça débanalise le fait d'écouter, alors que la musique est quand même très banalisée, partout, tout le temps. Ça attire l'attention sur une dimension sensible qu'on a peut-être perdue, puisque les vibrations on les reçoit certainement, même s'il n'y a pas un dispositif qui les amplifie. Ce sont des savoir-faire qui sont autour de vous ou que vous allez chercher. Quand vous parlez de partenaires, c'est ça ? Aller chercher des gens pour des savoirs dans des interfaces, des techniques d'écoute de musique et dynamiser tout ça avec vous ?**

JB : Absolument, le projet sera réussi si on arrive à mettre notre infrastructure en conformité avec ce projet et puis mul-

3. Irina Prieto, *Migrations*. Pièce écoutable sur le site : http://archives-sonores.Bpi.fr/index.php?urlaction=personneView&id_pers=6959



Moi, j'europresse...
et je trouve.



Lui,...
il cherche encore.

OFFREZ À VOS USAGERS
UN ACCÈS À PLUS
DE 4 500 SOURCES
D'INFORMATION GRÂCE À
EUROPRESSE.COM !

- Presse nationale, régionale et internationale
- Presse du jour et archives, texte intégral et PDF
- Presse imprimée, sites web et blogs, biographies, capsules vidéo de Web TV, études et rapports...
- Accès sur place et/ou à distance
- Services d'accompagnement et formation
- Statistiques de consultation...

Pour en savoir plus et **TESTER GRATUITEMENT** Europresse.com
David JULIEN - david.julien@cedrom-sni.com - **01 44 82 73 57**

EUROPRESSE.COM
un service de CEDROM-SNI

tiplier les partenariats, les orientations, et si le public répond présent, l'objectif sera atteint. Bien sûr, on n'oublie pas notre métier d'origine. Il ne s'agit pas de faire table rase de la collection, mais le principe est, comme Enora l'a décrit, d'adosser ces studios de pratique et de création à une collection documentaire re-scénographiée.

EO : Peut-être en proposant des parcours modulables dans les collections pour redonner du contexte à la matière musicale, puisque c'est quelque chose qui manque sur Internet, redonner de la profondeur, du contexte.

JB : C'est un enjeu quand même assez fort, parce que je crois qu'il est urgent dans ce métier de réinventer un modèle. Ce qu'on propose n'est d'ailleurs pas d'une originalité folle. Beaucoup l'expérimentent sous une forme plus ou moins ambitieuse. Mais si on résume le modèle à l'extrême, il est tout de même très différent de celui du début des années 2000 où le concept était finalement d'offrir un échantillon représentatif de la production phonographique du moment complété d'une collection imprimée de référence en musique. Aujourd'hui, ça n'intéresse plus... Ce n'est pas vrai d'ailleurs, mais ça n'intéresse plus massivement un public de bibliothèque publique en France.

• Ce principe d'atelier accompagné par une explication, capitalisation, mise en commun des expériences, en gardant des traces, est très intéressant et s'inscrit dans un plus vaste projet de tous les secteurs de la Bpi qui s'appelle « Lire le monde ».

JB : « Lire le monde », c'est un concept un peu complexe à résumer. Voyez pour cela l'entretien de Patrick Bazin dans *Livres Hebdo*⁴ qui résume la démarche : l'idée est de visiter les collections, de re-scénographier une proposition de collection qui donne toujours à voir une certaine forme d'encyclopédie de la connaissance, et d'adosser tout cela à des opérations de médiation, mettre le paquet sur une salle de conférences, une grande salle d'expositions, l'autoformation... Dans ce cadre, nous avons par exemple un projet autour du cinéma documentaire, avec un centre de documentation sur ce thème qui comporterait une salle de projection, un lot d'ateliers... Puis le projet « Nouvelle génération » : on créerait en mezzanine de la Bpi un espace qui s'adresserait aux jeunes sous l'angle de ce que sont les pratiques culturelles des générations nouvelles, avec un apprentissage par la pratique, une offre présentée de la façon la plus ludique possible, et qui inclut des formes culturelles qu'on a toujours du mal à accep-

4. Patrick Bazin, « Il faut que les bibliothécaires descendent dans l'arène », *Livres Hebdo*, n° 0849, 2011, pp. 32-34.

ter en bibliothèque, je pense aux jeux vidéo auxquels on fera une part importante dans cet espace.

Le troisième volet du projet a trait à l'éditorialisation du savoir par la bibliothèque. On est en train de refondre notre site Web autour de l'idée qu'on va changer de génération et ne plus nous cantonner dans une offre institutionnelle. Dans notre jargon maison, ce sera un « site-magazine » où la bibliothèque produit du contenu au même titre qu'elle en diffuse.

« Lire le monde », c'est positionner une bibliothèque publique nationale comme un lieu de rencontre, d'échange, de formation, d'accès au savoir mais également de production du savoir par la bibliothèque elle-même et de co-production du savoir par ses usagers et ses consommateurs.

• Mon interrogation, c'est la place de la collection. On va continuer à acheter des supports physiques, mais dans la partie plus moderne des nouveaux projets y a-t-il encore intérêt à travailler une collection physique au contact des publics ? Dans la politique de médiation qu'on développe, la collection n'est pas physiquement impliquée au moment où on fait la médiation ; je me dis qu'on peut très bien imaginer que ce lieu va évoluer sans vraiment de collection physique dans l'espace où le public vient.

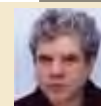
JB : La bibliothèque comme lieu n'est pas du tout morte. En revanche, la bibliothèque du futur suppose qu'elle reconfigure son offre spatiale, son offre de collection et de services pour basculer son centre vers, non plus la collection, mais quelque chose qui est intermédiaire, la médiation entre le savoir et l'utilisateur. Il s'agit de décliner cette proposition intellectuelle dans le domaine de la musique. Je pense qu'il n'y a pas énormément d'autres idées dans la profession...

La question que vous posez, c'est finalement ce que doit être une politique documentaire aujourd'hui, la taille, la place de la collection... Cette interrogation accompagne la réflexion sur la médiation. Ça génère paradoxalement beaucoup de débats et d'inquiétudes, dans notre maison comme dans d'autres dans la profession en général.

La Bpi a toujours joué un rôle de bibliothèque de référence et ne renoncera pas à ce rôle, en tout cas pas tout de suite. Ça reste une raison première de fréquentation, et pour nous il s'agit bien d'adosser des processus de médiation et de production de savoirs à ce principe de collection de référence. Mais la collection a perdu de son importance et de sa sacralité, et ça suppose des évolutions de la collection, des choix différents mais en aucun cas des diminutions drastiques ni un changement complet de concept. ■

Propos recueillis par Pierre HEMPTINNE

LÉON WISZNIA
Enseignant,
co-fondateur de Citéphilo



Le médiateur culturel devant l'énigme du « grand public »

À quoi tient le succès
d'une médiation,
comment l'évaluer ?

Un public, grand ou
petit, ne préexiste
pas à une proposition
mais se construit

progressivement sur la
base d'une conviction
et d'un engagement
adressé. Alors, tout
devient possible,
partout et pour chacun,
sinon pour « tous ».

Un médiateur culturel, professionnel ou amateur, travaillant pour une association ou pour une médiathèque se trouve très souvent confronté à un problème. Toujours le même, qui s'énonce par une série de questions : comment convaincre de nouveaux publics que ses initiatives pourraient leur apporter davantage qu'ils ne le pensent *a priori* ? Pourquoi sont-ce toujours les mêmes fidèles qui, peu ou prou, répondent présents ? Pourquoi constate-t-on, d'une initiative l'autre, un aussi faible renouvellement du public quels que soient les efforts consentis ?

Serait-ce que certains choix de contenus, de styles ou de thèmes excluent plus que d'autres et suffirait-il de programmer l'équivalent des *Intouchables* dans son domaine pour être assuré de remplir sa mission ?

Une des erreurs les plus fréquentes consiste – toutes choses étant égales par ailleurs – à imaginer que seules les « initiatives pour tous » seraient de nature à convaincre ou à satisfaire les différentes catégories de publics. La seule difficulté à surmonter serait au fond de pouvoir répondre à la question : qu'est-ce qu'une initiative pour tous ? Question qui ne manque jamais de nous plonger dans des affres de perplexité.

Convient-il d'éplucher les statistiques publiées chaque année par *La Documentation française* ou de compiler les fiches de prêts de livres ou de vidéos pour composer sa programmation ? Et ainsi parvenir à toucher « tous les publics » qu'on appelle aussi « le grand public » afin d'honorer le fameux contrat républicain. Vous savez, cette statue du commandeur des établissements liés aux collectivités publiques ou de n'importe quelle structure subventionnée. Celle qui nous enjoint de faire en sorte que nos salles de conférences,

de projections, nos expositions ou nos ateliers de ceci ou de cela, soient fréquentés par le « grand public ».

« Grand public », locution quotidiennement invoquée à la manière d'une prière laïque, prononcée les yeux fermés, les mains jointes, genoux à terre, par tant de programmeurs de chaînes de télévision, de publicitaires, de directeurs de magazines hantés et torturés encore et encore par une seule question : « Est-ce assez grand public ? » Miroir, est-ce assez « grand public » ?...

Il semble que le régime d'accumulation économique dans lequel nous nous trouvons immergés bien malgré nous ait fini par projeter sur les écrans plats de nos préjugés culturels ses ombres chinoises qui nous racontent toujours la même histoire : le nombre est le succès, le succès est le nombre.

VISER « LE GRAND PUBLIC », DITES-VOUS ?

Or, comme nous savons, il n'est pas rare que ce fameux « grand public » ne se constitue que très progressivement à travers l'espace et le temps.

À *la recherche du temps perdu* de Marcel Proust n'était *a priori* ni « grand public », ni même « petit public ». Trop long, sept tomes ! Et même sept fois trop long avec ses phrases qui n'en finissaient pas de finir. Aucun éditeur n'avait accepté de le publier, à l'exception de Bernard Grasset, qui lui accorda de paraître à compte d'auteur. Et, alors que personne ne peut citer le nom du best-seller qui devait lancer les éditions Grasset (*Maria Chapdelaine*), ils sont une immense communauté de millions de fidèles à travers le monde, qui de géné-



© France TV Info / P. Dana / L'Est Républicain / Le JDD

rations en générations ont éprouvé l'expérience de vie en quoi consiste la lecture des sept tomes de Marcel Proust et qui les accompagnera jusqu'à leur dernier souffle.

C'est que, voyez-vous, je vais vous révéler un secret que vous connaissez déjà, le « grand public n'existe pas », c'est toujours une illusion prospective qui le constitue comme tel. Et, c'est toujours après coup, d'une manière imprévisible, que l'on sait que telle œuvre de l'esprit, livre, film ou représentation théâtrale, aura saisi chacun de nous comme sujet. Et que nous soyons des milliers, des dizaines de milliers ou des centaines de millions à être saisis, ne dit rien sur la chimie de ce qui l'aura permis. Après-coup, nous pouvons toujours tenter d'analyser les éléments de la chimie. Pas avant. Et quelque-chose de cette chimie résiste implacablement à l'analyse. Nul espoir d'en tirer une formule pour l'avenir.

Dès lors, comment proposer ou composer quelque-chose dont on ne saura qu'après ce qui aura fait son succès ? On ne le peut pas. Personne ne le peut et à vrai dire, est-ce une question si intéressante du point qui nous occupe ?

CONSTRUIRE UNE INITIATIVE ADRESSÉE

Une fois écartée l'idée que ce qu'il convient de proposer au public c'est ce qu'on croit qu'il attend, puisque nul ne sait ce qu'il attend, et surtout pas « le » public, reste le désir de rencontre avec tel ou tel auteur, avec tel ou tel artiste, avec telle ou telle œuvre. Cela s'appelle « subjectivité », cela ne procède d'aucun calcul rationnel, d'aucune mise en avant de ratios comptables quelconques, disons que c'est le point de départ de toute initiative culturelle digne de ce nom.

Ce désir de rencontre entre un public et celui ou celle qui se présente comme motif de la rencontre est toujours déjà et d'abord le désir du médiateur culturel. S'il n'en a pas, alors,

il échouera toujours à convaincre d'autres que lui de désirer ce qu'il ne désire pas. Mais s'il en a (du désir), condition nécessaire mais non suffisante, alors il pourra commencer à se poser la question des moyens par lesquels et des médiations grâce auxquelles son désir pourra cheminer et permettre à une certaine réalité d'apparaître.

Mais alors, quel publicitaire – au sens de celui qui doit trouver un public –, le médiateur culturel doit-il, peut-il être ? Lui qui préjuge souvent qu'il n'a ni le temps, ni les moyens d'aller chercher son public au-delà du cercle de ceux qui fréquentent déjà spontanément le lieu où il officie.

C'est que le plus souvent, se voulant autonome – l'ordinaire des prérequis de tout travail salarié aujourd'hui –, il se croit seul, il se pense seul, avec souvent le sentiment d'être investi d'une mission quasi impossible.

On lui a si souvent dit et répété : « Avec les gens d'ici, vous savez, c'est pas de la tarte ! », qu'il a fini par s'en convaincre. Et pourtant, à portée de mot, de main, avec la médiation de ses collègues bibliothécaires ou de sa propre initiative, il dispose en parfaite ignorance de cause d'un vivier insoupçonné de connaissances, de relais, d'intelligences, de sensibilités : les usagers.

Certains sont souvent présents, d'autres plus occasionnellement. Ils ont les compétences de leurs lectures, de leur choix d'objets, de leurs obsessions, de leurs activités.

Il ne tient qu'à lui de leur adresser la parole dans la perspective de construire avec eux une manifestation qui leur soit adressée, de leur proposer de s'investir ponctuellement, de les inviter et même de leur demander de se faire les relais de l'initiative envisagée. Cela ne demande que d'aller à leur rencontre d'une manière impromptue ou délibérée, en profitant des circonstances qui sont si nombreuses et toujours offertes à ceux qui font l'effort de se décoller des routines et des régu-

larités professionnelles si nécessaires par ailleurs. Afin de retrouver de très vieilles manières de faire qui privilégient la communication sensible – « quelqu'un parle à quelqu'un » – à la communication impersonnelle, qui présuppose la validité d'une adresse à n'importe qui, « un pour un autre » et sous le feu de laquelle nous nous tenons le plus souvent assez passifs.

FAIRE SIGNE, INVENTER LA FORME

Dans cet ordre d'idées, à côté de la communication ordinaire entendue comme on sait, on s'efforcera de « faire signe » à quelqu'un ou à quelques-uns.

Qu'on me comprenne bien. « Faire signe » ne signifie pas céder sur l'exigence de rigueur des contenus, mais plutôt inventer le style ou la forme qui convient à celui à qui l'on s'adresse, de telle sorte qu'il ne puisse pas se dire *a priori* que telle proposition n'est pas pour lui. Toute la difficulté et la beauté du travail de médiation culturelle tiennent dans cette interrogation. Comment faire signe à qui l'on veut faire signe ?

Vous aurez noté au passage que « faire signe à qui l'on veut faire signe » suppose une décision et une détermination.

Le médiateur culturel sait bien qu'il y a parmi les citoyens toute une catégorie, socialement située, susceptible d'adhérer spontanément à quelque proposition d'exposition savante que ce soit. Ceux qui fréquentent si volontiers colloques, conférences et salons de thé et dont la présence nous rassure si souvent sur le sens même de notre action. Il ne s'agit nullement ici, bien entendu, de suggérer qu'ils pourraient être négligés en tant que public potentiel. Cela signifie simplement que l'information à leur attention ne demandera pas d'effort extraordinaire. Pour eux, l'ordinaire de la communication suffit.

C'est bien pour les autres, pour ceux à qui rien n'est ordinairement proposé de cet ordre qu'il s'agit d'inventer, en les ajustant, des propositions qu'ils ne pourront pas refuser parce qu'ils les reconnaîtront comme leur étant adressées.

Au plus près du lieu où il exerce son activité, le médiateur culturel se demandera comment faire signe. Ensuite, il se demandera si au-delà du cercle de ceux qui fréquentent la médiathèque, la maison des jeunes ou la salle des fêtes, il n'y a pas d'autres nouveaux médiateurs possibles à qui faire signe : tel ou tel militant associatif, tel ou tel jeune professeur de lycée, tel ou tel animateur d'atelier, le commissaire de police, l'avocat ou l'éducateur en relation avec telle ou telle



Au Pavillon Blanc de Colomiers.



personnalité du sport ou de la culture. Toutes ces nouvelles médiations étant susceptibles de gagner ponctuellement de nouveaux publics. Mais tous les médiateurs culturels le savent bien, il n'y a que le premier pas qui coûte. Gagner un nouveau public une fois c'est l'engager sur le chemin d'une nouvelle fidélité possible.

Selon quel critère faire signe ? Le choix d'un objet thématique ou d'un auteur peut servir de guide. Il se peut aussi que le médiateur culturel veuille s'adresser à un public particulier : les sourds, la communauté de tel ou tel pays si nombreuse autour de la médiathèque, un club de sport ou une école de danse... L'infini de l'activité culturelle. Dans ce cas, c'est à ceux qu'il aura choisis qu'il fera signe, à l'occasion de telle ou telle œuvre dont il aura repéré l'importance, et pas nécessairement la nouveauté. Il y a tant de vieilleries qui nous sont annoncées comme étant des nouveautés...



CITÉPHILO

Citéphilo se tient à Lille chaque année depuis 17 ans.

L'édition Citéphilo 2013, intitulée « Pseudo, ressemblances et faux-semblants » fera le tour de la notion de pseudo qui oscille étymologiquement entre erreur et mensonge. Le Japon, sa pensée, sa cuisine et son cinéma seront nos invités.

Programme complet sur www.citephilo.org

À PROPOS DES OBJETS CULTURELS DOMINANTS

Pour cela, le médiateur culturel du XXI^e siècle n'hésitera pas à s'appuyer sur le tapage du « *mainstream* », de l'objet culturel dominant du moment, pour s'exercer à la pratique d'une sorte d'aïkido intellectuel qui consiste à retourner la force de l'adversaire contre lui-même... en sortant du dedans des rayonnages la botte secrète de l'œuvre qui dit plus et mieux ce que le *mainstream* dit moins et moins bien. L'objet culturel tapageur du moment devient alors un point d'appui pour mener cette lutte infinie qui consiste à défendre et à promouvoir les œuvres de l'esprit qui comptent et les grands auteurs et artistes d'hier et d'aujourd'hui qui demeurent et demeureront inoubliables

pourvu qu'on y veille.

C'est la raison pour laquelle je suis toujours un peu étonné lorsque les institutions culturelles qui ont pour mission de veiller à la diversité et à la consistance de la culture emboîtent parfois le pas de la « bouillasse *mainstream* », musique, livre ou film. Il n'y a là aucun jugement de valeur.

« Bouillasse » n'est pas péjoratif. « Bouillasse » répond à la nécessité pour le mouvement de la culture de demeurer comestible, digeste et homogène. On pourrait dire tout aussi bien « bouillie ».

Comme nous savons, il en va autrement des œuvres de l'esprit qui nous importent. Des artistes qui comptent. Ils sont les bourgeons, la promesse de commencements qui demandent à être protégés pour pouvoir devenir. Visités et visités encore afin que leur singularité demeure vive.

Le « *mainstream* culturel » n'a aucun besoin de nos actions. Il se suffit à lui-même. Mais il est loin de suffire au mouvement de la culture. Il demande à être régénéré et il ignore les voies de l'auto-régénération. À nous de demeurer à distance du *mainstream* et de son déploiement homogène pour préserver la légitimité même de notre action : faire connaître et reconnaître le neuf, l'aider à se frayer un chemin dans la bouillasse, rechercher dans les œuvres du passé ce qui a été leur nouveauté radicale, permettre les conditions d'intelligibilité du contexte qui les a rendues nécessaires et possibles, tout en insistant pour que soit reconnu comme une évidence qu'aucune machinerie, aucun automate ne pourra jamais générer cette nouveauté qui tout à coup fait irruption dans la culture et qui nous rend enfin étranger à nous-même. ■

YVES CITTON
Université de Grenoble-3



L'avenir des médiathèques

Missions de diffusion et lieux de rencontres personnalisantes

Informatisation des services, numérisation des collections, usage généralisé d'un Internet devenu participatif : les opérations humaines cèdent du terrain aux algorithmes toujours plus efficaces. Dans cet environnement bouleversé, la médiation doit revêtir des formes nouvelles pour retrouver son sens : au-delà du prêt, l'interprétation.

A quoi bon des médiathèques quand tous les livres, articles, sites, fichiers, CD et DVD seront en accès libre en ligne ? Pourquoi conserver des espaces physiques à l'heure de la dématérialisation ? Pourquoi payer des intermédiaires à l'ère de la désintermédiation ?

Parce que l'ubiquité même des médias a besoin d'être « réfléchi » dans des lieux de réfraction qui nous redonnent un certain contrôle sur nos envoûtements médiatiques. Et les médiathèques, pour autant qu'elles se métamorphosent en

media labs, pourraient bien être les mieux placées pour nous aider dans ce nécessaire travail de désenvoûtement.

DE LA LECTURE À L'INTERPRÉTATION

Les machines savent lire – à preuve, les codes-barres. Les humains peuvent être conduits à lire comme des machines – par exemple lorsque nous interagissons avec un distributeur de billets. Une société réduite à l'état de fourmilière ou de super-computer pourrait donc (peut-être) fonctionner comme une « société de l'information » : des messages-commandes iraient de points A en points B (puis C, puis D), y déclenchant des opérations qui renverraient des demandes aux points A selon un type de dialogue qui nous est très familier : « – Veuillez insérer votre carte. – Retrait. – 80 euros. – Voulez-vous un récépissé ? – Veuillez retirer votre carte. – *Have a nice day !* » Pas besoin de bibliothécaires ni de médiathèques dans un tel monde : amazon.com suffira à prescrire à chacun ce qu'il désirera acheter sur la base d'une gouvernance strictement algorithmique (« Si votre profil a aimé P, votre profil aimera Q. »).

Pour le meilleur et pour le pire, les humains font sens (très lacunaire) de leur monde en ne se contentant pas de telles opérations : en plus de lire des informations et des commandements, ils ont généralement besoin de les *interpréter* – parce que nos communications font référence à des situations toujours nouvelles (des *moving targets*), qui ne



Yves Citton est professeur de littérature française du XVIII^e siècle à l'université de Grenoble-3 et membre de l'UMR LIRE (CNRS 5611), après avoir enseigné à Sciences-Po Paris, University of Pittsburgh et New York University. Il est co-directeur de la revue *Multitudes* et collabore régulièrement à la *Revue des Livres*. Il a publié récemment *Pour une interprétation littéraire des controverses scientifiques* (Éditions Quae, collection « Sciences en Questions », 2013), *Gestes d'humanité. Anthropologie sauvage de nos expériences esthétiques* (Armand Colin, 2012), *Renverser l'insoutenable* (Seuil, 2012), *Zazirocratie. Très curieuse introduction à la biopolitique et à la critique de la croissance* (Éditions Amsterdam, 2011), *L'Avenir des Humanités. Économie de la connaissance ou cultures de l'interprétation ?* (La Découverte, 2010), ainsi que *Mythocratie. Storytelling et imaginaire de gauche* (Éditions Amsterdam, 2010).

peuvent se spécifier qu'en complétant d'implicite ce que les messages contiennent d'informations explicites. Il suffit de quelques semaines pour apprendre à lire ; il faut toute une vie pour se rendre compte qu'on ne sait jamais assez bien interpréter¹.

DE L'IMMERSION À L'ENVOÛTEMENT

Les médias communiquent des informations (linguistiques, auditives, visuelles) ; des médiateurs nous aident à les interpréter. Plus nous baignons dans des discours, des images et des sons transmis par les médias, plus nous avons besoin de médiateurs pour nous aider à nous arracher à l'inévitable (et souvent désirable) fascination qu'ils exercent sur nous. Un médiateur, c'est quelqu'un ou quelque chose qui nous parle des médias qui nous parlent. Ça peut être un ami, un livre, une enseignante, un prêtre, un film, un chamane, une chanson, un hacker, une libraire, un fou de jazz, un cinéphile, un bibliothécaire. C'est chacun de nous, chaque fois que nous interprétons une sensation à haute voix pour en partager le problème avec autrui.

Que faisons-nous dans de tels cas ? Nous nous désenvoûtons – la construction verbale devant être entendue dans son sens fort d'action *réciproque* (je te désenvoûte en même temps que tu me désenvoûtes) davantage que *réflexive* (je me désenvoûte moi-même). Les médias sont ce qu'il y a *au milieu* : entre l'émetteur et le récepteur d'un signal. C'est cette position intermédiaire qui nous pousse à les imaginer comme des « canaux » par lesquels circulent les informations. Mais les médias, ce sont aussi des *milieux* : ce dans quoi je suis immergé de toutes parts.

Autrement dit, tout medium produit un effet de *voûte* : un message me touche par sa capacité à résonner, en moi parce qu'autour de moi et en autrui. Tout medium est donc nécessairement envoûtant : les images, sons et discours qui le traversent comme un canal me traversent moi-même en m'envahissant d'un affect qui résonne indissociablement en moi et autour de moi – dans la voûte qui conditionne cette résonance.

L'immersion médiatique tient donc de la sorcellerie : des absents (une voix apportée de très loin par le téléphone), parfois des morts (Denis Diderot que je lis, Orson Welles que je vois, Eric Dolphy que j'entends) m'affectent par des parties de leur corps ou de leur esprit qui traversent l'espace et le temps par l'intermédiaire des médias. L'effet d'envoûtement tient

1. Sur la différence esquissée ici entre « lecture » et « interprétation », je renvoie à mes ouvrages *L'Avenir des Humanités. Économie de la connaissance ou culture de l'interprétation ?*, La Découverte, 2010, et *L'interprétation littéraire des controverses scientifiques*, Éditions Quae, coll. « Sciences en Questions », 2013.

ici du *voult*, comme ces mèches de cheveux dont le sorcier veut nous convaincre qu'elles nous permettent d'agir à distance sur la personne dont elles ont été coupées. C'est bien une partie *réelle* de Diderot, Welles ou Dolphy qui m'affecte à travers le livre, le DVD ou le fichier mp3. Par de tels intermédiaires (multiples mais toujours en nombre fini), ce sont leurs vies et la mienne qui entrent dans un contact inquiétant – *envoûtant*².

DE LA MÉDIATRICE AU DÉSENVOÛTEMENT

Le médiateur ou la médiatrice fait office de tiers, capable de remettre en perspective cette relation toujours quelque peu « immédiate » dont les médias sont porteurs, malgré (ou peut-être à cause de) leur multiplication quasi-infinie. En nous montrant un geste d'interprétation en train de se faire, il ou elle nous détache les yeux et les oreilles de la fascination qui capture nécessairement toute lecture. L'interprétation partagée fait fonction de médiatrice. La médiatrice nous fait regarder la voûte – sans forcément en rompre l'envoûtement, mais en nous permettant d'en mesurer les courbures propres. La médiatrice porte notre regard et notre écoute sur le medium lui-même, sur sa puissance propre, en le détachant de ce qu'il a pour fonction de représenter à nos sens. Telle est la fonction première et ultime de l'interprétation comme médiatrice : faire mieux apparaître la *puissance propre du medium* qui nous affecte.

Médiateurs et médiatrices sont donc des désenvoûteurs – non pas pour « désenchanter » un monde « scientifique » réduit à une supposée vérité quantifiable, mais pour nous faire mieux apprécier les chimies et les alchimies de l'enchantement. Un ami cinéphile, une prof de littérature, un critique musical, un libraire ou une bibliothécaire nous aident à la fois – et sans aucune contradiction ni compétition entre les deux – à savourer et à comprendre ce qui nous affecte en nous traversant. Chacun(e) nous fait simultanément sentir et analyser la puissance propre du medium qui agit sur et en nous. Notre capacité d'intellection comme notre sensibilité à la jouissance s'en trouvent augmentées d'autant, en parallèle.

C'est en instaurant une séparation artificielle que j'ai dû, tout à l'heure, distinguer la lecture de l'interprétation, comme s'il s'agissait de deux activités essentiellement différentes. Il faut lire pour interpréter ; et on ne peut presque jamais se retenir d'interpréter un peu lorsqu'on lit : c'est en même temps qu'on s'envoûte (par la lecture) et qu'on se désenvoûte (par l'interprétation). Ces deux mouvements sont largement paral-

2. Sur ces questions, voir le dossier *Envoûtements médiatiques*, proposé par la revue *Multitudes* 51 (hiver 2012), p. 58-149. Voir aussi Alfred Gell, *L'art et ses agents*, Dijon, Presses du Réel, 2006, ainsi que Isabelle Stengers et Philippe Pignarre, *La sorcellerie capitaliste*, Paris, La Découverte, 2005.



Le trio Brahma (Florent Pujaila, Jacques Di Donato, Nicolas Nageotte) jouant *Discours IV* de Vinko Globokar.

lèles, voire parfois confondus : on garde toujours un pied dans l'immersion médiatique et un pied dans la distance critique. (Étonnamment) rares sont ceux qui crient *Au feu !* en voyant ou en lisant une scène d'incendie – aussi rares que ceux que le dénouement injuste d'une intrigue n'affecte pas d'une certaine tristesse. Et pourtant, quelque chose distingue fortement la lecture envoûtée de l'interprétation désenvoûtante : *la rencontre d'une subjectivité*, qui peut être celle d'une auteure, d'un compagnon de lecture, d'un critique, d'une enseignante ou d'un bibliothécaire – la rencontre d'un médiateur.

DE L'EXPÉRIENCE INDIVIDUANTE À L'INTERPRÉTATION PARTAGÉE

Car on n'interprète jamais seul : il faut toujours être plusieurs pour pouvoir s'inter-prêter nos façons multiples de rendre compte de la puissance du médium. François Cusset soulignait à juste titre, dans un article récent³, la multiplication des expériences collectives des textes, que ce soit à travers les recompositions communautaires qui se reconfigurent

3. François Cusset, « Ce que lire veut dire », *Revue des livres*, n° 10 (mars 2013), pp. 11-16.

autour de littératures beurs, gays, ou néo-rurales, que ce soit à travers le tournant festivalier qui nous pousse à écouter ensemble un auteur dire ou conter son texte, ou encore à travers ces lectures en groupes (militants) qui valorisent explicitement les mérites de l'interprétation à plusieurs.

Même lorsqu'on se croit seul, sans personne autour de nous avec qui discuter, nos interprétations nous désenvoûtent en entretenant des dialogues imaginaires avec les théoriciennes qu'on a lues, les profs qu'on a eus, les ennemis qu'on a réfutés, les empêchements de penser en rond qui nous ont troublés. Nous portons nos médiateurs en nous, par les traces et les bagages dont nous ont dotés leurs rencontres. L'immersion dans un roman, une série TV ou un concert prend le relief d'une expérience individuante grâce aux sensibilisations et aux capacités d'analyse que nous avons co-construites avec nos médiateurs accumulés.

D'où l'importance persistante – croissante ! – des bibliothèques publiques, des centres de documentation, des médiathèques. Leur fonction est bien de donner « accès » aux œuvres du présent et du passé. Cet accès ne se résume toutefois aucunement à ce que le lecteur A puisse avoir sous les yeux les phrases rédigées par l'auteur X : cet accès-là

peut certes passer par un câblage Internet aussi bien que par le transport d'un livre d'une étagère à un guichet de prêt. Mais cet accès matériel n'est rien sans les cadrages, les invitations, les avertissements, les éclairages et les illuminations que des subjectivités s'inter-prêtent à propos d'une œuvre d'art ou de pensée. La partie du travail de bibliothécaire qui consiste à tamponner dans un livre sa date de retour peut être avantageusement remplacée par une machine capable de lire des codes-barres. Ce dont nous avons plus que jamais besoin de trouver dans nos médiathèques, ce sont des subjectivités avides d'inter-prêter leurs aventures de subjectivation.

DES MÉDIATHÈQUES AUX MEDIA LABS

Cela est susceptible de prendre de nombreuses formes qui peuvent, minimalement, rester très proches de questions apparemment techniques. Le fonctionnement de mon ordinateur personnel m'inquiète, je n'arrive pas à en tirer telle fonction de base, j'ai perdu l'accès à tel programme utile : qui de nous ne serait pas soulagé de savoir qu'il peut trouver dans son *media lab* du coin un apprenti hacker capable de le secourir ou de le réorienter en un tour de main ? Cette dimension technique n'est ni méprisable ni isolée des questions de contenu : qui n'aimerait pas pouvoir compter sur un jongleur de liens et un virtuose des moteurs de recherche pour le dépanner ou l'encapaciter dans ses efforts d'enquêteur amateur ? Collégien ou retraité, aussi bien que chercheur professionnel, nous avons tous des trucs à apprendre les uns des autres, que les *media labs* ont pour fonction d'aider à faire partager⁴. De l'école primaire à la formation permanente et passant par les universités, la fonction principale des institutions d'enseignement doit être désormais d'apprendre à chercher plus efficacement, à mieux poser des questions plus intelligentes et plus avisées, à mieux prendre la mesure des quantités énormes d'informations, d'images et d'idées qui sont virtuellement sous nos doigts – pour autant que nous sachions comment trouver la pointe de leur aiguille dans les immenses bottes de foin d'Internet.

Outre ces précieuses compétences techniques, nous avons besoin de trouver dans nos médiathèques des lieux d'échanges et d'inter-pollinisation de nos interprétations. Inviter des conférenciers qui viennent *parler* de leurs écrits ou de leurs œuvres (ajoutant à leur vie d'œuvre la vitalité de leur présence personnelle et de leur parole orale) est une façon évidente d'en faciliter et d'en raffiner l'accès. Mais organiser,

4. Sur les *media labs*, leurs histoires multiples et leurs devenir, voir le dossier spécial *L'Europe des media labs* de la revue *MCD, Musiques & cultures digitales*, n° 62, mars-mai 2011.

à cette occasion ou indépendamment d'elle, des débats interprétatifs entre lecteurs, auditeurs ou spectateurs est encore plus important : parler d'une œuvre ou d'une idée est encore plus stimulant que d'en entendre parler.

L'important, dans tout cela, est de savoir moduler aussi amplement que possible les deux dimensions de la verticalité et de l'horizontalité. Il est tout aussi structurant de pouvoir s'exprimer à égalité entre pairs que de s'exposer au déroulement méthodique d'un discours fondé sur une expérience d'autorité. Les dispositifs les plus riches entrecroisent sans cesse les deux : mettons deux discours d'autorité en présence pour voir comment ils se corrigent et se complètent l'un l'autre ; confrontons-les à des questions de non-spécialistes, qui les forcent à interroger leurs présupposés faussement évidents ; donnons à ces non-spécialistes la place de construire leurs analyses propres, à partir de leurs expériences singulières. Les médiathèques se rapprochent des *media labs* aussi en ceci qu'elles doivent être des *laboratoires* : des lieux où les savoirs se travaillent, se mettent à la question et s'élaborent par des échanges multiples aux résultats inattendus, selon des modes de composition inédits aux effets chimiques imprévisibles.

DES RÉSEAUX AUX GESTES

Par rapport à tout ce que peuvent nous apporter le *world wide Web*, Twitter, Facebook ou les bonnes vieilles listes de distribution d'e-mails, les médiathèques nous apportent l'irremplaçable présence de corps communicants⁵. On dit souvent (en anglais) qu'une image vaut des milliers de mots : on pourrait dire aussi qu'un geste vaut des milliers de phrases. Notre visage, nos mains, nos froncements de sourcils, nos sourires en coin, nos mimiques, nos postures font de notre corps le plus plastique, le plus subtil, le plus puissant et le plus envoûtant des médias. La présence d'un corps humain (mais aussi félin ou canin) avec lequel je suis en train de communiquer m'affecte avec une force, une finesse et une intensité inégalées par le plus riche des dispositifs d'immersion en 3D.

Nous avons tous fait l'expérience de querelles qui s'emballent dans des échanges par e-mail, et qui se résolvent en quelques secondes dès lors que les participants se retrouvent en face à face – précisément parce que leur visage communique une gamme de nuances et une compréhension immédiatement partagée que les phrases écrites mutilent et brutalisent. Même si l'efficacité de cette mesure a été sérieusement remise en doute, on sait que Yahoo a décidé au printemps 2013 de contraindre ses

5. Fabienne Martin-Juchat, *Le corps et les médias. La chair éprouvée par les médias et les espaces sociaux*, De Boeck, 2008.

employés à revenir au bureau après les avoir laissés libres de travailler depuis leur domicile : certaines interactions en présentiel – en corps à corps, en face à face – sont irremplaçables pour assurer la fluidité des collaborations entre humains.

Voilà pourquoi nous aurons besoin encore longtemps – et de plus en plus – de médiathèques et de médiateurs. Chacun(e) peut certes désormais regarder des films, écouter de la musique ou lire des livres sur sa tablette privée, dans son salon, sa baignoire ou son petit jardin, sans besoin de bibliothécaire pour tamponner une date de retour sur un objet matériel. Outre que la pratique de lecture par le livre ou le magazine papier va probablement garder ses charmes et son utilité propres (et donc nécessiter le maintien d'un service de prêt traditionnel), les médiathèques sont amenées à devenir le lieu où l'on rencontre des corps humains avec lesquels communiquer dans l'immédiateté présente, pour s'aider les uns les autres à communiquer avec les œuvres et les machines qui servent d'intermédiaires à nos communications. Yahoo croit devoir contraindre ses employés à partager un même espace pour être plus souplement productifs ; nous souhaiterons aller en médiathèques pour améliorer, entrecroiser, dynamiser et enrichir nos capacités d'interprétation, qui sont toujours essentiellement collectives, mais qui s'aiguisent et s'intensifient de façon incomparablement plus plaisante, plus fine et plus perçante lorsque nous nous rencontrons *en personnes*.

DE LA DIFFUSION À LA RENCONTRE PERSONNALISANTE

Si les remarques qui précèdent ont quelque fondement, alors l'horizon des médiathèques à l'ère numérique est sans doute voué à converger avec celui des universités. Là aussi, la mise en place rapide et irréversible des *Moocs* (*Massive Open Online Courses*) – ces cours universitaires du plus haut niveau de qualité mis à disposition gratuite de tous les publics, sous forme de fichiers audiovisuels accompagnés d'exercices et de procédures de correction automatique – paraît devoir menacer la fonction même des professeurs d'université, si l'on définit celle-ci par le fait de transmettre un savoir par une parole adressée à l'audience d'un amphithéâtre. Le monde de demain, pour autant qu'il ne sombre pas dans la barbarie climato-socio-catastrophique, est toutefois appelé à voir se multiplier les universités comme les médiathèques : non pour que des attroupements d'auditeurs écoutent en somnolant l'enseignement magistral de professeurs lisant leurs notes de cours – comme un bibliothécaire tamponne une page de garde avec une date de retour – mais pour *rencontrer des médiateurs à l'œuvre*.

Aussi riches que puissent être les *Moocs*, ils relèvent de processus de *diffusion* (que Vilém Flusser illustre par le modèle de la radio) : un point central transmet des signaux et des messages reçus en une multiplicité de points périphériques⁶. Les *Moocs* peuvent raffiner le système et l'hybrider avec le modèle du *réseau téléphonique*, en engageant des armées d'assistants-correcteurs humains qui précisent, ajustent et supplémentent les réponses programmées dans les machines pour interagir de façon personnalisée avec les apprenants lointains. Les enseignements ne sont plus alors complètement *open* (à savoir gratuits) : pour une somme raisonnable, considérablement inférieure aux coûts des enseignements universitaires actuels, un intellectuel précaire du nouveau cognariat corrige vos dissertations en y apportant des commentaires et des suggestions sensibles à la singularité de vos compétences et de vos insuffisances⁷.

Les *Moocs* ne font alors qu'offrir à plus bas coût un fantôme de service qui fait apparaître quelle est la vraie fonction des institutions d'enseignement (universités et/ou médiathèques) : *aider des corps humains à se personnaliser en interagissant avec des personnes humaines*. On est ici dans tout autre chose – bien plus coûteux mais aussi bien plus enrichissant – que dans une logique de simple diffusion : il s'agit de se construire ensemble, par un échange réciproque (quoique pas forcément « égal »), en interagissant aussi finement, aussi souplement, aussi « immédiatement » que possible.

Rien n'est plus propre à donner lieu à une telle interaction que l'expérience consistant à interpréter ensemble des données sensorielles ou sémantiques qui nous posent problème. Tel est le cœur vivant (et irremplaçable) du travail d'enseignant : non pas professer une parole qu'on se contente de diffuser (dans un amphithéâtre ou sur Internet), mais partager des compétences interprétatives, en temps réel et sur une base de réciprocité, à l'occasion d'échanges entre subjectivités à propos de problèmes concrets, qu'on construit ensemble en s'inter-prêtant nos intuitions croisées.

Universités et médiathèques ont sans doute encore pas mal de chemin à faire pour se reconfigurer autour de cette mission essentielle, qui n'apparaît qu'au fil des développements technologiques venant les dégrever d'autres missions annexes. Mais tel paraît devoir être leur destin et leur condition de survie, qui est aussi une condition de survie pour nos humanités elles-mêmes : *favoriser les rencontres personnalisantes en donnant lieu à des partages d'interprétations*. ■

6. Vilém Flusser, *La civilisation des médias*, Circé, 2006, pp. 102-108.

7. Pour des analyses critiques envers les développements actuels des *Moocs*, voir le site *Remaking the University* de Michael Meranze et Christopher Newfield (<http://utotherescue.blogspot.ca/>).

PIERRE HEMPTINNE
 Directeur de la Médiation culturelle
 PointCulture, Bruxelles
 (ex-Médiathèque de la Communauté
 française de Belgique)



La médiation culturelle comme alternative politique

Au-delà de
 l'intégration des
 pratiques numériques,
 la bibliothèque
 véritablement hybride
 offre un espace
 où partager ses
 pratiques culturelles,
 ses interrogations,
 où produire de la
 subjectivité : une page
 blanche. Utopie ? Un tel
 lieu existe, à Bruxelles.
 Histoire d'une
 métamorphose...

Transformation d'une médiathèque en agora du sensible, à Bruxelles

AU-DELÀ DES BIBLIOTHÈQUES- MÉDIATHÈQUES

La grande affaire du futur des médiathèques concerne, c'est entendu, la « médiation culturelle », à l'instar des orientations prises dans de nombreuses autres institutions culturelles (musées, théâtres...). Cet incontournable terrain d'intervention reste néanmoins entouré de flou, étant quelquefois ni plus ni moins confondu avec de nouvelles tendances managériales ou imbriqué dans des stratégies de communication et de marketing qui le considèrent comme moyen habile de « faire du chiffre », d'augmenter l'audimat. Ce à quoi se résume souvent le « marketing culturel ».

Une autre source de confusion est peut-être le numérique dont l'importance exagérée vient déséquilibrer la définition d'une politique de médiation culturelle de terrain, dans la cité. Les outils numériques et leurs promesses d'économies contributives, indispensables à s'approprier, sont parfois approchés comme le messie au

détriment de ce qui doit être porté dans la relation humaine, au niveau politique plus élémentaire, immanent. C'est normal, s'agissant de combler un retard dans la relation créative aux nouvelles technologies mais il conviendrait d'avancer davantage vers des concepts hybrides.

Un autre élément qui, d'une certaine manière, rend difficile la métamorphose des médiathèques en phase avec les besoins de production de subjectivités au service d'une société plus juste, moins néolibérale, moins destructrice d'elle-même, est selon moi le rôle surdimensionné que l'on donne aux collections dans le protocole relationnel qu'il convient de repenser au quotidien avec les personnes. Comme si l'essentiel consistait à moderniser les moyens d'accès aux collections, par diverses interfaces numériques notamment, sans pour autant modifier ou adapter les modes d'intervention et leurs objectifs, ni surtout revoir le concept même de collection. Ne serait-ce pas dès lors une modernisation de surface visant à maintenir inchangée la raison d'être des médiathèques, leurs immenses linéaires de médias, une forme physique et référentielle, figée, de la mémoire ? Je pense ceci dans la mesure où, en grande partie, les efforts consentis pour remanier les interfaces d'accueil et de conseil, imaginer des dispositifs de médiation visent toujours comme but ultime une « transaction » conventionnelle avec les collections. À savoir, pour le dire brièvement, une présence momentanée et relativement neutre du public dans les lieux, la consultation sur place d'outils de recherche, l'emprunt d'un média de la collection.



Entrée du PointCulture de Bruxelles.

Face aux défis lancés aux institutions culturelles de lecture, dont le rôle principal est l'accès libre aux supports de mémoire sur lesquels se développent les pratiques quotidiennes du sensible – écouter, regarder, lire –, il serait peut-être préférable de sérier les problématiques. Comment continuer à développer et entretenir d'immenses collections de supports physiques comme valeur refuge, comment développer des outils de consultation et de recherche au sein de ces collections, comment greffer sur ces collections des interfaces à penser comme organes collectifs de partage de subjectivités, chacune de ces questions, connectées entre elles, devrait néanmoins bénéficier de traitements distincts et de réponses appropriées. La plus importante, jusqu'ici mêlée aux autres, gagnerait à être abordée en rupture avec les questions précédentes : quels nouveaux lieux culturels faut-il imaginer dans la cité pour que les dynamiques d'individuation et de transindividuation, *via* ce que l'on appelle « médiation culturelle », redevienne une « chose publique », une question de « salubrité publique », des cellules de soin ? Ces cellules, de l'avis de nombreux penseurs, il est de plus en plus urgent de les *inventer*. Le savoir-faire historique des médiathèques est, selon moi, indispensable pour les générer, mais ces lieux restent à inventer : ni médiathèque, ni bibliothèque à proprement parler, plutôt un organe de distribution de sens entre les institutions de la lecture et les institutions de programmes.

PRODUIRE DE LA SUBJECTIVITÉ, UNE TÂCHE POLITIQUE

Les mots et les concepts choisis pour définir l'ambition peuvent être adéquats théoriquement, mais qu'en est-il de leur traduction dans le travail quotidien ? Peut-on, de ces orientations, tout transcrire d'emblée dans des canevas managériaux, des profils de fonction standards alors qu'il s'agit souvent encore d'une dimension « recherche-développement » qui doit se défaire des automatismes d'une culture d'entreprise inculquée profondément ?

J'ai constaté que bien des médiathécaires, par exemple, continuent à donner du sens à leur travail quotidien par le biais de l'attachement explicite aux collections, en dehors de quoi, de l'aveu d'aucuns, un « but concret à ce que l'on fait » reste peu tangible. La connexion affective aux collections, espèce de grand pôle magique de transcendance, entretient des illusions et empêche de prendre la mesure du problème de lecture, plus largement de la compétence citoyenne en matière de pratiques culturelles qui s'appuient sur la lecture et l'écriture. Réussir à faire lire « autre chose », à faire écouter d'autres formes que celles du *mainstream*, faire circuler un petit bout obscur des collections est trop vite perçu comme une victoire, selon

des croyances quasi fétichistes. Mais, clairement, qu'est-ce que ça vaut dans un contexte où, suite à des décennies de néo-libéralisation, « nos circuits de transindividuation ont été court-circuités et détruits à tous les niveaux par la prolétarianisation généralisée qui détruit les savoir-vivre – qui sont les premiers éléments de capacitation : le marketing, qui a remplacé tous les processus de transindividuation, a conduit à la désindividuation psychique aussi bien que collective¹ » ? Quand plus de 30 % de la population française se dit, selon certains sondages, en phase avec le Front national ?

Un changement plus radical dans la manière de penser les « lieux de lecture publique » aiderait probablement à dégauger les esprits. L'article d'Yves Citton est à cet égard éclairant : de la professionnalisation du conseil, qui était déjà une « avancée » ou un progrès en termes d'éditorialisation des collections, il faut passer à un exercice partagé, publié, d'interprétation, c'est-à-dire un engagement individuel et collectif dans la production de la subjectivité. Où l'on prend de front cette question de l'intime qui a déjà, professionnellement, fait énormément problème au niveau de l'expression simple d'un point de vue sur telle ou telle musique au sein des équipes de médiathécaires !

Dans les organisations de travail, au niveau des compétences et savoir-faire, sur le terrain, ça veut dire quoi, cet engagement volontariste dans la production de la subjectivité, dans l'économie de l'attention ? Comment traduire dans les descriptions de fonction cette politisation du travail en médiathèque, car il s'agit bien désormais d'une politique, engagée, militante, prenant position et refondant l'idéal de la *lecture publique* ? Les compétences de lecture, d'écoute,



1. L'accueil. Aucune collection. Un comptoir pour les médiateurs. Une expo comme premier contact –
2. L'agora du sensible, le plateau média (conférences, performances, concerts, projections).

1. Bernard Stiegler, *Pharmacologie du Front national*, Flammarion, 2013, p. 328.



L'exposition de Lutherie Urbaine en accompagnement d'Insoluterie (travail sur les collections, dédié à la nouvelle lutherie).

d'écriture, de perception et d'intuition artistique sont la base des disciplines que l'on regroupe sous le terme générique de « techniques de soi » et par lesquelles, en s'y engageant, on façonne sa part du sensible et celle de nos proches, on entre de plain-pied comme militant dans la dimension du biopolitique en devenant partie prenante des circuits lents d'individuation et de transindividuation. Je postule que les corps professionnels qui ont travaillé en contact permanent et structuré avec l'organisation d'immenses mémoires sonores, visuelles et littéraires rassemblées en médiathèques, détiennent une part des savoir-faire nécessaires à enrayer la prolétarianisation des savoir-vivre, la destruction de l'attention et pour proposer des *unités de soin* d'un nouveau type où la médiation culturelle visera la recapacitation individuelle et collective.

La médiation en médiathèque aujourd'hui est pensée pour « animer les collections » (c'est encore le message que j'ai entendu dispenser en juin dernier à l'Enssib). Désormais, je préconise une médiation culturelle qui ne soit plus autocentrée sur le métier historique, mais en maillage avec l'ensemble des opérateurs culturels et éducatifs/associatifs, orientée vers le calendrier des programmes culturels de l'ensemble des lieux qui œuvrent à défendre une politique culturelle publique. Dans cet exercice, la connaissance des collections en tant que ressources documentaires, éléments narratifs à partager, matériaux sensibles et profondeurs de champs, est utile pour valider des expériences de partage de connaissances, mais doit évoluer vers un discours hybride, comme

un élément parmi d'autres et non plus comme moteur d'un discours homogène dont la visée est, comme on l'entend dire beaucoup, de « faire vivre les collections ». De cette relation intime avec les catalogographies exceptionnelles des cultures écrites (visuelles, littéraires, sonores), un travail réflexif doit extraire une compétence de médiation culturelle à même de traiter, professionnellement, n'importe quel aspect des pratiques culturelles, bien au-delà du face à face avec les œuvres, uniques ou reproduites par enregistrement.

On ne dit pas assez, on laisse dans le flou, le fait que « faire vivre les collections » doit engendrer dans la société un autre type de pratiques culturelles. À ce propos, cessons de nous voiler la face : la plupart des livres lus dans le métro sont de la daube, les artistes un peu différents vivent dans des réserves, la tolérance aux esthétiques exigeantes, porteuses de diversité, diminue, le niveau d'attention se dégrade significativement, comme la fonte de la banquise.

PAGE BLANCHE

C'est en élaborant ce genre de critique de la rénovation de notre métier que j'ai contribué à la conceptualisation de ce qui succède à La Médiathèque de la communauté française, physiquement. Le cœur n'en est plus l'espace des collections, mais *l'agora du sensible*. Un espace qui n'appartient plus à l'institution qui l'héberge mais à toutes les instances, organisées ou non, qui peuvent venir y échanger des savoirs ou des projets de savoirs,

dans des relations physiques en hybridation avec les outils contributifs et communautaires du numérique. Un espace donc, d'organologie culturelle. C'est-à-dire un atelier où travaillent ensemble : des savoir-faire spécifiques de médiathécaires inscrits dans des singularités (des corps, des caractères) ; des savoir-faire d'autres métiers de la culture ; des interventions d'artistes ; des œuvres et des collections exposées et questionnées ; un espace de performances, des chaises pour s'asseoir, peu ou nombreux ; des technologies de captation de l'image et du son, des appareils et câblages de diffusion ; des dispositifs de viralité numérique directement connectés aux dynamiques qui naissent entre les corps actifs dans cet atelier ; une scène, des caméras, un plateau médias, des éclairages, des enceintes ; des réunions, des débats, des projections, des séminaires, des créations... On y entre, on y circule, sans rencontrer aucune *collection*. *Ça se passe ailleurs*. Un espace qui se veut expérimental pour inventer une médiation culturelle, qui repose sur les facultés de réception et de compréhension, de perception et de traduction des traces que laissent les œuvres, au service d'un projet de société – et donc politisée –, et dont la fin n'est plus la consommation de la collection, sous la forme de médias consultés sur place ou emportés pour jouissance dans la sphère privée, mais bien le *sans-fin* de l'interrogation des œuvres comme vecteur de changement social. Ce n'est plus une médiathèque, ça s'appelle PointCulture – tant pis si ce n'est pas joli ! Ce ne sera plus un lieu de passage à travers les collections, mais un espace qui ambitionne d'être un lieu de vie, de partage des pratiques culturelles, *via* un plateau expérientiel et des agencements de convivialité (dont une cafétéria). Cela ne repose pas sur un protocole défini par PointCulture.

C'est une page blanche à remplir par la construction d'un programme qui s'élabore sur le terrain, en vaste *work in progress* socioculturel, *via* un comité de partenaires. Ce comité regroupe des associations dites d'éducation permanente, des groupuscules militant dans les socialisations alternatives, des théâtres, des musées, des salles de spectacles, des universités. Le programme de l'agora du sensible présente les événements d'autres opérateurs culturels, en proposant des grilles de lecture, inventant des dispositifs d'appropriation en amont des concerts, représentations, expositions. Il se construit en traitant des thématiques longue durée qui intéressent transversalement de nombreux partenaires et selon des campagnes de sensibilisation récurrentes, par exemple : le genre, le postcolonial, la redistribution des richesses, les technologies.

Comment organiser des débats, élaborer des outils pédagogiques à disséminer selon des élaborations contributives, des séminaires décloisonnés, des expositions, des performances et ateliers qui fassent évoluer les mentalités sur ces problématiques en imaginant des parcours passant par des

œuvres vivantes, mais aussi dans les collections, et en situant au centre de la démarche, avant tout, la parole échangée entre publics et experts, amateurs et médiateurs, renouant la chaîne des savoirs ? Le médiateur n'y est plus le chaînon réduit pour connecter un média et un individu usager, mais une personne à l'intersection de plusieurs compétences, savantes et populaires, afin de les faire circuler, qu'elles apprennent l'une de l'autre. Par exemple, tout système symbolique ayant contribué à imposer les stéréotypes de genres, comme l'analyse Françoise Héritier, proposer des relectures et interprétations débouchant sur des catalogographies inédites des stéréotypes de genres dans les différentes musiques, identifiant par là-même par où ces stéréotypes nous touchent et nous pénètrent, conduit à des développements qui, inévitablement – du moins, j'espère que cela sautera aux yeux –, favorisent une production de subjectivité un peu plus disruptive (et donc positive, constructive) que le conseil basé sur les logiques fermées de l'algorithme « si tu as aimé cela, tu aimeras ceci aussi parce que d'autres que toi l'ont aimé, selon une similarité de goûts et de parcours... ».

Fait partie de cette expérience la constitution d'une équipe de médiateurs. Dont le profil ne peut être transposé tel quel de celui qui a déjà été formalisé pour les lieux muséaux, puisque le matériau est très différent, plus hétérogène. C'est bien une page blanche, une aventure excitante, bien entendu pas exempte de retombées difficiles au niveau des ressources humaines, avec l'apparition de nouvelles formes de charges psychosociales, signes objectifs que le métier bouge en profondeur, plus radicalement. ■

À LIRE ÉGALEMENT

Un livre

- Pierre Hemptinne, *Lectures, terrains vagues. Les pratiques culturelles comme empreinte du sensible*, Bruits édit., 2012. (Diff. Centre Wallonie-Bruxelles, Paris). Lire notre compte rendu dans *Bibliothèque(s)* n° 65/66, déc. 2012, p. 84.

Dans *Bibliothèque(s)* :

- Pierre Hemptinne, « Les médiathèques, des ressources humaines pour les Humanités. Théorie et pratique. 1. Mission, médiation », *Bibliothèque(s)*, n° 65/66, déc. 2012, pp. 82-84.
- Pierre Hemptinne, « Fragilités musicales, fragilités démocratiques », *Bibliothèque(s)*, n° 25, mars 2006, pp. 40-43.

Un blog

- Comment c'est !? : <http://comment7.wordpress.com/tag/pierre-hemptinne>



DEUX LECTURES STRUCTURANTES

Comment tirer parti des pistes ouvertes par des chercheurs en sciences sociales pour réinterpréter et aménager les collections, voire bâtir un programme de médiations.



Stuart Hall, *Identités et Cultures 2. Politique des différences*, trad. A. Blanchard et F. Voros, éd. Amsterdam, 2013, 288 p., ISBN 978-2-354-80123-6.

• Avec le deuxième tome d'*Identités et Cultures*, Stuart Hall, sociologue jamaïcain issu de la diaspora britannique, a développé sur les questions d'héritages et de construction des identités culturelles, une approche qui remet en cause la bien-pensance de la culture occidentale dominante. La place de l'Autre, du différent, incontournable dans l'élaboration des identités, voit forcément son assise bouleversée d'être investiguée du point de vue des communautés ayant longtemps été désignées par la culture dominante blanche comme source de l'altérité. Ses analyses balayent l'édifice historique d'une culture supérieure surplombant les autres, comme du fait d'une loi génétique, et installent la dynamique culturelle en processus toujours en construction, toujours en train de se faire : autant d'éléments explicites qui renforceront, dans la relation aux publics, les dispositifs qui évacuent les dimensions d'autorité.

L'attention que Stuart Hall porte au travail d'artistes issus de la diaspora renouvelle le cadre d'analyse des productions noires et conduit du coup à revisiter nos collections correspondantes d'une autre oreille, en y impliquant plus de subjectivité et d'esprit critique car, soudain, tout ça nous touche de plus près. C'est surtout un travail de fond sur les cultures populaires qui mérite d'inspirer une ligne éditoriale à l'opposé du dualisme conventionnel entre « haut » et « bas ». Une manière de creuser ce qu'il énonçait déjà dans le premier tome : « *Pourtant, à mesure que la culture populaire est devenue, historiquement, la forme dominante de la culture mondiale, elle est en même temps devenue la scène par excellence de la marchandisation, des industries par lesquelles la culture pénètre directement dans les circuits de la technologie dominante : les circuits du pouvoir et du capital. Elle est l'espace d'homogénéisation où le stéréotype et le conventionnel transforment les matériaux et les expériences qu'elle attire dans ses filets, où le contrôle sur les récits et les représentations passe aux mains des bureaucraties culturelles établies, parfois sans même un murmure. Elle est, en même temps, enracinée dans l'expérience populaire et prête à l'expropriation. Je veux dire qu'il en va nécessairement et inévitablement ainsi.* » (p. 305) Voilà bien la complexité à faire passer dans une médiation qui, inmanquablement, inclut une dimension politique.

► Le traitement des thèmes récurrents – la race, la diaspora noire – se décline en pistes passionnantes pour interpréter et faire « parler les collections », favoriser d'autres relations aux œuvres musicales et cinématographiques. C'est bien un programme de médiation qui dépasse le « simple » conseil sur les collections, celui-ci consistant en général à aider quelqu'un à trouver ce qu'il a envie de voir, entendre ou lire, sans questionner cette envie qui peut véhiculer des clichés et transmettre de nombreux stéréotypes. Ce questionnement doit trouver à s'accomplir de manière inventive, non intrusive mais bien disruptive au niveau de la marchandisation en cours des pratiques culturelles.



Anne Fausto-Sterling, *Corps en tous genres. La dualité des sexes à l'épreuve de la science*, trad. O. Bonis et F. Bouillot, La Découverte, coll. « SH/Genres et sexualité », 2012, 400 p., ISBN 978-2-7071-6910-5.

À partir de la question du genre, Anne Fausto-Sterling dans son livre enfin traduit en français, *Corps en tous genres. La dualité des sexes à l'épreuve de la science*, problématise la frontière entre Nature et Culture dans le rôle qu'elle a de rendre intangibles des postures reflétant essentiellement des stratégies sociales. Ici, l'hégémonie du masculin. Anne Fausto-Sterling est biologiste, américaine, féministe, homosexuelle. Dans cet ouvrage, pour le dire rapidement, elle retrace l'histoire des expériences qui ont sondé les organismes animaux pour situer scientifiquement dans la nature le fondement de

la différence hiérarchique entre les sexes, en vigueur depuis les débuts de l'humanité. Pour arriver à la conclusion que la séparation entre les sexes est beaucoup moins nette dans la nature que ne le prétend la hiérarchie sociale entre les genres.

► Ce type de recherche ouvre des pistes excitantes pour reconsidérer le rôle de « nos collections » et organiser un autre type de médiation : approcher nos classifications et nos métadonnées dans le sens où, organisant la mémoire d'une grande partie de la production symbolique de nos sociétés qui n'a fait que refléter et renforcer les idées reçues, elles font circuler d'innombrables productions qui, de manière invisible, confortent les stéréotypes qui divisent l'humanité entre deux sexes inégaux devant la nature et la loi. C'est au niveau de pareil chantier que se situe un travail d'interprétation à partager avec les publics et une action sur les capacités de lecture plus que sur les aptitudes à consommer.

Pierre HEMPTINNE

MARTINE BLANCHET
Le Pavillon Blanc, Colomiers (31)



La médiation, **COEUR** de projet

Le Pavillon Blanc de Colomiers

Tout projet de construction d'un nouvel équipement est une situation exceptionnelle pour repenser la médiathèque dans une approche globale en revisitant les principaux concepts de son environnement culturel (publics, offre documentaire, action culturelle, médiation).

Nous sommes partis du postulat suivant : les différentes activités qui l'animent doivent être construites, non les unes à côté des autres, comme cela est souvent le cas dans nos organisations, mais en lien étroit avec la raison d'être de la médiathèque, la collection proposée aux usagers. Ce postulat a des conséquences dans l'organisation et les choix techniques à mettre en place, dans nos représentations professionnelles et sur l'état d'esprit à développer collectivement.

Ce questionnement s'est accompagné d'une particularité forte, singulière : l'équipement ayant une double identité, lecture publique et art contemporain, quelle organisation proposer pour que l'échange de travail entre ces deux univers professionnels apporte une vraie plus-value dans les savoir-faire, savoir-être, et dans les services proposés ?

UNE APPROCHE GLOBALE, LA MÉDIATION AU CŒUR

La proposition architecturale. Espace public ouvert, avec un parti fort pour la notion d'unité de lieu et de fonctionnement commun, celui-ci s'organise autour de deux grands plateaux ouverts sur un atrium délimité par des poteaux de grande hauteur coiffés par une casquette en béton surmontée d'une verrière.

Dès l'entrée sur le site, l'utilisateur découvre un accueil généralisé médiathèque-centre d'art et la galerie d'art contemporain, puis, sur les deux plateaux ouverts, les pôles documentaires de la médiathèque accompagnés de points-informations. Le prêt et retour des documents est automatisé.

Pavillon Blanc : www.pavillonblanc-colomiers.fr

Ces deux plateaux s'enrichissent de plusieurs espaces partagés pour faire vivre une programmation et une palette de médiations riches pour un public pluriel.

Cette même volonté de décloisonnement se retrouve dans l'organisation des espaces internes. Ceux-ci se déploient sur deux niveaux, sur deux espaces ouverts, avec le parti pris d'aucun bureau individualisé (36 postes de travail). Cette organisation spatiale favorise le travail d'équipe et en transversalité, mais il exige aussi de chacun qu'il vive son espace professionnel avec une attention à l'autre.

Cette volonté d'unité du lieu s'est poursuivie dans l'aménagement intérieur avec le mobilier (gamme et couleurs) et la recherche d'une identité graphique singulière que l'on retrouve dans la signalétique, tant pour les espaces que pour les collections, les outils de communication, de programmation et de médiation, comme sur le site du Pavillon Blanc.

La construction de la collection : une étape essentielle. Pour ce projet, la collection a été totalement revisitée et enrichie avec des partis pris affirmés. Elle a bénéficié de moyens tout à fait exceptionnels tant sur le plan financier (un million d'euros) que sur celui du temps dévolu à la préparation (quatre années de travail mené parallèlement au fonctionnement du premier réseau de lecture publique). Cette étape a permis de construire une véritable politique documentaire.

Bibliothèque-Centre d'art, la double vocation du Pavillon Blanc de Colomiers ouvert en 2011 a été l'occasion de penser un bâtiment en plaçant la médiation au centre de sa conception. Architecture, aménagement des espaces intérieurs, mais aussi organisation administrative, politique de recrutement et de formation : « penser médiation » exigeait une approche globale.



Entrée du Pavillon Blanc.

Dans le fonds documentaire pluraliste de plus de 100 000 documents à l'ouverture du lieu, le Pavillon Blanc propose des fonds thématiques spécialisés en lien avec le projet culturel du territoire (bandes dessinées, art contemporain, livres d'artistes, albums, littérature et langues étrangères, musique et voix) et s'articule en réseau avec d'autres équipements et événements culturels du territoire.

Pour l'organisation spatiale et technique de la collection, le choix est celui du décloisonnement, en rupture avec l'organisation traditionnelle par secteur, pour favoriser une approche intergénérationnelle des domaines du savoir par pôles documentaires : actualités, arts, bandes dessinées, langues, littérature, musique et voix, pitchouns, société et civilisations, sciences, technique et loisirs. Ainsi, chacun de ces pôles offre ensemble les différents supports, matériels ou dématérialisés, en intégrant la production éditoriale enfant et adulte, laissant à chacun la possibilité de choisir le document le plus adapté à ses attentes ou ses besoins.

Le projet d'établissement. Construit autour d'axes culturels forts cherchant une unité de programmation, c'est un projet porteur d'une relation forte aux territoires et aux populations intégrant les grandes politiques publiques de la Ville. Il veut encourager l'usager à ne pas être seulement un consommateur de produits culturels mais aussi un acteur dans cette offre en favorisant l'échange et le développement de pratiques artistiques et culturelles amateurs.

LE TERRITOIRE DU PROJET

Seconde ville du département de Haute-Garonne, Colomiers fait partie de la communauté urbaine du Grand Toulouse (25 communes). Cette ville d'agglomération de 35 000 hab. a connu une croissance démographique et urbaine importante et continue depuis les années 1960 ; aujourd'hui, 40 % de la population a moins de 30 ans. Le réseau de la bibliothèque municipale se constituait de 4 petites bibliothèques de quartier, dont la première, créée en 1966 : 900 m² en tout, et une collection d'imprimés uniquement.

Dans le cadre de sa politique de développement et d'aménagement culturel, la ville s'est engagée dans la réalisation d'un équipement culturel inédit intégrant au sein d'un même bâtiment de 5 840 m² une médiathèque et un centre d'art contemporain, implanté au centre-ville. Ce nouvel équipement, réalisé par l'architecte Rudy Ricciotti, ouvert en juin 2011 se substitue à ces quatre petites bibliothèques. Il accueille un nouveau centre d'art contemporain, remplaçant et prolongeant l'activité développée depuis vingt-deux ans par l'Espace des Arts.

Bien que l'équipement soit ouvert à tous, que la consultation sur place et la découverte d'œuvres contemporaines soit gratuites, la stratégie d'élargissement des publics ainsi que de leur fidélisation est une priorité absolue. Dans ce sens, cette priorité exige la conjugaison de plusieurs types d'actions :

- des services et dispositifs hors les murs ;
- une attention particulière portée à l'accueil et à l'accessibilité du lieu ;
- l'éducation artistique et culturelle qui permet de toucher tous les enfants en temps scolaire et temps de loisirs ;
- la construction d'une programmation et d'une programmation de médiation pour tous, favorisant l'inter-génération, qui doit être anticipée, lisible, et passer par un souci constant de coordination et d'harmonisation entre la médiathèque et le centre d'art ;
- l'importance de la médiation quotidienne, là pour créer l'envie et le désir. Celle-ci doit trouver toute sa place à côté de la médiation événementielle, chacune ayant un rôle à jouer qui ne fait que renforcer leur complémentarité ;
- la valorisation d'un projet personnalisé des publics et la mise en place de parcours culturels, essentiels dans la formation critique du regard et la valorisation de la construction de l'individu dans la culture ;
- les différents dispositifs construits dans un travail de partenariat avec les principaux acteurs culturels, sociaux, éducatifs et de loisirs du territoire.

Un projet culturel ouvert sur un territoire intercommunal.

Il se construit autour d'une identité culturelle singulière au croisement de l'image et de l'écriture contemporaine avec un parti pris pour la jeune création et l'axe du développement des pratiques numériques. Ce choix prolonge l'histoire d'une politique culturelle communale engagée depuis 1987 autour de l'image par son festival de bande dessinée. Au-delà de la mise à disposition d'informations en ligne et de matériels, le Pavillon Blanc propose un espace totalement dédié au multimédia offrant un ensemble d'activités qui visent à favoriser l'accès et l'usage des nouvelles technologies de communication. L'espace multimédia accompagne les projets artistiques exploitant ces nouvelles dimensions offertes par les outils et supports numériques, que ce soit dans les phases de création, de médiation ou de diffusion.

À la croisée de projets entre le livre et l'art, le Pavillon Blanc se positionne également comme un acteur, un partenaire et un carrefour pour les projets de l'agglomération et de la région. Le territoire, riche en événements culturels, nécessite à nos yeux un vrai maillage pour faire de la culture un levier



Étalage, un spectacle acrobatique parmi les livres pour l'ouverture de la saison culturelle 2014, joué par la compagnie « Les amis de Christine » (www.lesamisdechristine.com).

de développement local. Les partenaires recensés, qui nous paraissent incontournables, avec lesquels les programmations sont construites, sont présentés aujourd'hui suivant leurs spécificités pour un souci de lisibilité.

L'organisation humaine et technique. Le fonctionnement commun exige l'élaboration d'une méthode de travail originale et rigoureuse pour donner priorité à la cohérence et à la complémentarité de la programmation des activités, tout en respectant les missions propres à chaque entité mais en cherchant à donner naissance à de nouvelles perspectives de projets et d'activités, pensée en symbiose et synergie.

Politique de recrutement et de formation. L'équipe qui anime ce lieu est composée de 36 personnes, à laquelle s'ajoute une équipe de vacataires (correspondant à 2 temps plein). Plus de 70 % des agents présents ont été recrutés pour ce nouvel équipement. Ces recrutements ont porté sur de nombreux profils spécialisés et qualifiés, s'ouvrant sur une diversité de formations culturelles professionnelles, autres que ceux de l'univers du livre et de l'art contemporain. Sur l'effectif en place, on note 50 % de postes qualifiés

La formation individuelle et collective a été un facteur déterminant tout au long du projet, et reste encore aujourd'hui

un véritable levier de transformation et d'adaptation aux évolutions des métiers. Depuis l'ouverture du lieu, l'axe de la formation collective porte sur les publics : accueil et médiation, et depuis six mois, une démarche « label qualité accueil » est mise en place.

Une organisation humaine basée sur des services spécialisés et transversaux. Avec des profils de poste construits à partir d'un champ de la connaissance, elle cherche à intégrer l'ensemble des principales activités de la médiathèque (service de base, médiation événementielle et quotidienne). Construit sur une organisation de transversalité, l'organigramme se décline à l'ouverture du lieu en quatre grands services spécialisés ou transversaux cordonnés par une équipe de direction composée de 5 cadres.

LES ESPACES DE PROGRAMMATION

- une salle de conférence de 74 places ;
- un atelier multimédia de 8 places ;
- un petit auditorium (son et image) de 30 places ;
- un atelier artistique de 30 places ;
- un espace piccolo conte de 30 places ;
- une salle de réunion de 20 places.



© Mairie de Colomiers

« Le terrier » sculpture de Gilles Barbier pour la première exposition du Centre d'art contemporain en juin 2011.

Trois services spécialisés :

- un service Développement documentaire organisé autour de référents pôles documentaires. Dix agents composent cette équipe : neuf référents et un référent collectivités (service en lien avec l'emprunt documentaire des collectivités). Ce service a en charge dans sa mission première le développement documentaire de l'établissement.

- un service Bibliothèque numérique lié au défi de la médiathèque du XXI^e s. Ce service assure la coordination et le développement du SIGB, du site, des écrans d'information et des EPM du Pavillon Blanc, de la programmation et du

suivi de l'atelier multimédia. Il conduit une veille sur toute l'évolution technologique du Pavillon Blanc et travaille en lien étroit avec la direction en charge des systèmes d'informations de la collectivité. Il se charge de la construction des outils statistiques de l'établissement. Les agents responsables de l'équipement physique des documents sont rattachés à ce service qui regroupe neuf agents.

- un service Centre d'art : direction et médiation. Composé d'un directeur et d'un médiateur, il organise la programmation du centre d'art et la programmation comme le suivi opérationnel de la médiation.

Un service transversal, confié au directeur adjoint, qui gère les ressources et les moyens alloués aux deux missions : il intègre l'administration (deux agents), la logistique (un régisseur) et le service accueil généralisé du lieu (sept agents dont un responsable de cette activité). Une chargée de la coordination de l'action culturelle est rattachée à la directrice.

La fonction communication est assurée aujourd'hui au sein d'une cellule communication rattachée directement à la direction des affaires culturelles de la collectivité.

La directrice et le directeur-adjoint fédèrent l'ensemble des activités au sein du même établissement culturel et favorisent

la concertation et les synergies. La directrice est garante de la cohérence et de la mise en œuvre du projet culturel. Pour ce faire, elle est en lien direct avec la chargée de coordination de l'action culturelle. Ce dernier poste joue un rôle stratégique au sein du lieu. Avant tout un poste de coordination, il a pour mission de favoriser la construction, l'appropriation et une mise en œuvre collective de la programmation et de la programmation de médiation, construites à partir de l'offre documentaire proposée. Ainsi, chaque référent pôle et leurs appuis participent à la construction des contenus et à la mise en œuvre des dispositifs de médiation événementielle et quotidienne dans le domaine d'acquisition qu'ils développent. Cette approche permet de poursuivre notre approche intergénérationnelle. Elle favorise le lien entre service public de base et programmation du lieu et cherche à placer le bibliothécaire comme véritable passeur de désir dans sa médiation quotidienne.

Les responsables de service se concentrent sur le cœur de leur métier en le plaçant dans cette démarche ouverte et transversale.

ÉLÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE ET D'ORGANISATION TECHNIQUE

Méthodologie et mise en œuvre de la construction de la programmation et de la programmation de médiation.

Aujourd'hui, des commissions thématiques ont été mises en place autour de la programmation et de la programmation de médiation, auxquelles participent les référents des pôles, les médiateurs spécialisés et les responsables des services concernés. Le programme est construit sur une saison culturelle validée en juin chaque année. Les différentes commissions thématiques de programmation se déroulent de février à juin. Chaque année, un rendez-vous de travail collectif avec les principaux partenaires est organisé où l'on aborde le bilan de l'année écoulée et les grandes orientations de partenariats pour l'année suivante.

Ceci nécessite anticipation et coordination et modifie les composantes du travail interne du bibliothécaire, le plus souvent centré sur les acquisitions et leur traitement. Mettant ses connaissances au service de la programmation du lieu, chaque référent pôle intègre dans son temps de travail interne les constructions de contenus pour ses différentes médiations : quotidienne, événementielle et en ligne, sur le portail.

Cette organisation nécessite la mise en place d'outils construite dans une démarche collective.

Amener chacun à penser les outils qu'il construit dans un espace ouvert pour les besoins collectifs, à s'efforcer de mutualiser les compétences d'une équipe fortement quali-

fiée : tel est l'état d'esprit soutenu tout au long du projet. Cette démarche a permis de mettre en place une véritable boîte à outils (manuel de cotation, manuel d'équipement, thésaurus fiction...) qu'il faut ne pas oublier de réactualiser.

À l'ouverture du lieu, cette démarche s'est poursuivie et touche des outils liés au service public et à la médiation quotidienne : mode d'emploi poste info dans l'espace des collections, liste de documents thématiques liés à la demande des usagers, planning de salles, planning de réservation des activités tous publics et spécifiques, outils statistiques pour les évaluations, fiche bilan, fiche technique par événement.

Aujourd'hui, les propositions de programmation et de médiation se chiffrent entre 25 et 35 interventions par semaine (hors vacances scolaires).

Après deux années de fonctionnement, les représentations de nos univers professionnels se sont inscrites dans une dynamique répondant aux évolutions actuelles.

La proposition architecturale a permis de penser collectivement le lieu dans une approche globale, de rompre avec l'approche sectorielle, profondément ancrée dans notre culture professionnelle.

L'espace qui nous a été proposé a permis de développer les notions d'inter-génération et de lieu de vie. Il a apporté un nouveau regard sur nos rapports à l'utilisateur.

L'approche sur la politique documentaire a permis à chacun d'acquérir un domaine d'expertise dans un champ de connaissances, en se familiarisant avec l'ensemble des supports, ressources numériques inclus, dans une démarche de complémentarité, en intégrant la diversité des publics et des niveaux de lecture, de penser une collection pour des publics et pour une programmation culturelle et une programmation de médiation inscrite sur un territoire.

Le projet culturel défini et les organisations choisies ont permis de mettre en place les grandes articulations entre offre documentaire, action culturelle-médiation événementielle et médiation quotidienne.

Mais aujourd'hui, on peut faire le constat que la médiation est loin d'être évidente et naturelle dans la profession. Elle nécessite de véritables savoir-faire et savoir être, que notre profession n'a pas encore

À lire aussi :

- Delphine Côme, *La médiation culturelle en bibliothèque aujourd'hui légitimité, missions et perspectives*, sous la dir. d'Emmanuèle Payen, 2004.
- Stéphanie David, *Médiation et/ou formation en bibliothèque : quel accompagnement pour les publics de l'autoformation ?* Diplôme de conservateur de bibliothèque sous la dir. d'Anne Volkoff, mars 2008. En ligne : www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1738
- Nicolas Aubouin, Frédéric Kletz, Olivier Lenay, « Médiation culturelle : l'enjeu de la gestion des ressources humaines », *Culture études*, 2010-1. En ligne : www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pdf/cetudes-2010-1.pdf ou www.cairn.info/revue-culture-etudes-2010-1-page-1.htm.
- David Sandoz, *Repenser la médiation culturelle en bibliothèque publique : participation et quotidienneté*, Diplôme de conservateur de bibliothèque sous la dir. de Bernard Huchet, janvier 2010. En ligne : www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48311

acquis comme en d'autres univers culturels. Il est donc essentiel de se reposer la question sur les contenus de nos formations proposées aux prochaines générations de professionnels. Au niveau des équipes de direction de nos établissements, il est urgent de replacer la médiation au cœur de nos organisations et de lui accorder la priorité dans les plans de formation.

Enfin, nous devons apprendre à développer la participation des usagers en faisant appel à leur temps et à leurs connaissances. ■



1. Autour d'un des espaces multimédia du Pavillon Blanc – 2. L'heure musicale du Conservatoire de Colomiers au Pavillon Blanc.

Les gens



Olivier Caudron est depuis le 1^{er} septembre le directeur des bibliothèques, du livre et des médias

culturels à la Ville de Bordeaux où il remplace Serge Bouffange. Il dirigeait jusqu'à cette date la Bibliothèque universitaire de La Rochelle.



Sophie Gonzalès prend à la rentrée directrice du CFCB (Centre de formation aux carrières des bibliothèques)

Bretagne-Pays de la Loire, situé à Rennes. Elle était auparavant responsable de la section Médecine Pharmacie du SCD de Poitiers.



Sabrina Granger est depuis le 1^{er} septembre 2013 responsable de l'Urfist de Bordeaux. Elle succède à Marie-France Andral,

actuelle responsable du CRFCB Mediaquittaine. Elle travaillait à la Bibliothèque Universitaire des Sciences et Techniques - Bordeaux 1.



Amandine Jacquet est, depuis le 1^{er} septembre, chargée d'éditorialisation à l'Enssib.



Raphaëlle Mouren est, depuis le 1^{er} octobre 2013, la directrice adjointe de la bibliothèque du Warburg Institute. Elle

dirigeait jusque-là le Centre Gabriel Naudé à l'Enssib.

En bref

■ ALSACE

4/11 : « Jeux vidéo en bibliothèque », journée d'étude à la médiathèque André-Malraux de Strasbourg : « Le jeu vidéo : un nouveau média pour quels usages sociaux ? Patrick Schmoll (CNRS/ Université de Strasbourg, Labo Cultures et sociétés en Europe) ; « Pourquoi le jeu vidéo en bibliothèque ? » (Anne-Gaëlle Gaudion, Méd. de Villepinte et Commission Bibliothèques hybrides, sous-groupe Jeux vidéo de l'ABF) ; table ronde sur la mise en place d'un espace jeux vidéo, avec Renaud Sachet (méd. Malraux), Anne-Gaëlle Gaudion et Maxime Guiot (Méd. de Sarreguemines). Visite de l'espace jeux vidéo de la médiathèque Malraux et ateliers jeux. Adh. ABF : gratuit / 30 € pour les autres participants. Rens. : joelle.buch@cg67.fr Tél. 03 88 45 10 10

■ AQUITAINE

7/11 : « Libre à vous », une journée organisée en partenariat avec Médias Cité à la Médiathèque Castagnéra de Talence (33) : De l'Open Data aux Creative Commons, des Fablabs à Wikipedia, c'est un pan entier de la culture, de la collaboration et de la diffusion qui s'écrit actuellement. Une journée sous forme d'ateliers pour permettre à chacun, quelle que soit sa connaissance ou son horizon professionnel, de découvrir, approfondir, partager sur le sujet, à travers des projets divers et variés. Rens. : Philippe Feuillard, Benoît Roucou. Tél : 05 56 16 13 80

■ APPEL À CONTRIBUTIONS – CONGRÈS ABF 2014

Le comité de pilotage du congrès 2014 travaille actuellement sur le contenu du colloque. Aux sessions plénières seront substituées le plus souvent les formes plus souples et interactives d'ateliers ou de rencontres. On y parlera des représentations du métier, de ses frontières, de la formation, etc. Nous faisons appel aux personnes susceptibles d'intervenir sur l'un de ces sujets, ou de l'illustrer par un exemple concret lors du congrès. Parallèlement, le numéro de *Bibliothèque(s)* à paraître au printemps traitera ce même thème ; vos propositions pourront donc également prendre la forme d'un article destiné à ce dossier.

Pour vos propositions, vos suggestions, contactez : info@abf.asso.fr

Inscriptions et informations : <http://abfaquitaine.wordpress.com/>

■ FRANCHE-COMTÉ

17/10 : « Être bibliothécaire aujourd'hui », journée d'étude à la médiathèque Le Bélieu à Mandeuve (25) : « Les bibliothèques, où, quand, comment, pourquoi ? Les bibliothécaires, qui, pour quoi, pour qui ? » (Dominique Lahary) ; « Les grands enjeux de l'évolution du métier » (Xavier Galaup) ; « La bibliothèque hybride » (Nicolas Blondeau) ; Retour d'expérience : médiathèque municipale et de CE Mandeuve ; ludothèque (Héricourt) ; artothèque (Bourogne) ; musique (Saint-Vit) ; atelier vidéo (Delle). Visite commentée de la médiathèque.

■ ILE-DE-FRANCE

5/12 : « Bibliothèques, collèges, lycées : quels partenariats ? », journée d'étude organisée par le GIF à la médiathèque Marguerite Duras. En matinée (modération : Christine Péclard) : « Pratiques culturelles des jeunes » (Christophe Evans, sociologue) ; « Face aux activités électives des adolescents : les institutions

scolaires et culturelles à l'épreuve », Anne Barrère, sociologue de l'éducation, Univ. Paris-Descartes) ; Ateliers sur les expériences en bibliothèques et synthèse. – L'après-midi (modération : Sylvie Larigaudrie) : « À tout prix » (Prix littéraire des lycéens, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle en Île-de-France par Garance Jousset, Maison des écrivains et de la Littérature ; Prix Collidram, par Pascale Grillandini, de l'association Postures ; Goncourt des lycéens ; Prix des Mordus du Manga) ; « Expériences en bibliothèques » (Analyse d'images, par Nicolas Almimoff, responsable Musique et Cinéma des médiathèques de Massy ; « Cannes juniors », par Christophe Gautier de la médiathèque des Mureaux ; Musique avec des lycéens, par Hélène Salio de Montreuil ; DSA (dispositif de socialisation et apprentissage), par Catherine Ejarque, médiathèque Duras et Adeline Deloor, médiatrice « Actions collégiens » au collège Flora Tristan). Synthèse : Dominique Lahary. Inscr. en ligne, en page régionale : www.abf.asso.fr

Retraite**JANOU NEVEUX****Belle retraite, Janou !**

Jeanne-Michèle Neveux pour l'état civil et la DRH (qui n'a rien voulu entendre) – Janou pour tous ceux qui la connaissent – a fait valoir ses droits à la retraite cet été après une longue carrière passée en bibliothèque.

Elle a fait ses débuts dans les bibliothèques municipales de Besançon : médiathèque de quartier Jean-Moulin (1981-1985) puis Pierre-Bayle, de son ouverture en 1985 à 1994, en tant que responsable du secteur musique. Arrivée à Strasbourg en 1994, elle y travaille à la BU Marc-Bloch, au département d'études allemandes, qu'elle quitte en 1998 pour la Bibliothèque départementale du Bas-Rhin, où elle est responsable du relais de Betschdorf. En 2004, elle est recrutée pour la phase de constitution des collections de la future médiathèque André-Malraux, médiathèque dans laquelle elle a achevé cette année sa carrière en tant que conservatrice responsable du Département musique et cinéma. Une carrière riche et très diversifiée. Formatrice du site de Strasbourg pendant de nombreuses années, membre très active du CA de l'ABF-Alsace lors du dernier mandat, Janou s'est également beaucoup investie dans l'ABF. Correspondante efficace et zélée de *Bibliothèque(s)*, elle a co-organisé nombre de journées d'étude. Nul doute qu'elle ne se propose comme bénévole pour le futur congrès de Strasbourg !

Les termes qui reviennent le plus souvent dans la bouche de ses collègues : une femme de convictions, impliquée, engagée dans la lecture publique et plus particulièrement dans son rôle social ; engagée aussi au sein d'associations humanitaires, notamment en faveur des Palestiniens et des femmes.

Janou, une femme menue à la force tranquille ; au rire puissant et communicatif ; juste et humaine ; toujours à l'écoute ; à l'éternelle bouteille d'eau – et non de schnaps – en verre blanc ; confiante en ses collaborateurs, modeste, discrète ; pourvoyeuse de chocolats dans les longues réunions ; en bisbille avec les chiffres, la règle de trois, les pourcentages ; fidèle en amitié ; cycliste vélocé au blouson de cuir (sans aigle dans le dos) ; volontaire et décidée ; prenant à bras le corps les problèmes que ce soit avec un usager, un intervenant, un collègue ; aux discours passionnés et passionnants ; aux coups de gueule enflammés ; toujours avide de découvertes...

Bref, une de « *ces voix singulières qui vont manquer pour porter le discours de la nécessaire reformulation des bibliothèques* » (C. Poissenot dans son récent billet « Succéder »).

Ses collègues des Médiathèques de Strasbourg et de l'ABF-Alsace lui souhaitent une longue, active, joyeuse retraite au sein de sa famille, dans sa fermette rénovée du Lot, et sur son nouveau vélo (pas trop vite, Janou !)...



Janou Neveux.

ABF-Alsace

■ PICARDIE

18/10 : « Tablettes et liseuses, pour quoi faire ? » journée d'étude au Théâtre du Jeu de Paume, Albert (80), en partenariat avec les bibliothèques du Pays du Coquelicot, dans le cadre du Salon du livre et du numérique d'Albert (19-20/10) : « Animer avec les tablettes pour le jeune public » (Nicolas Périsset, La Petite Bibliothèque Ronde, et Hervé Champion, méd. Le Rize, Villeurbanne) ; « Liseuses et tablettes,

une nouvelle approche de la lecture », Armelle Faure, Bibliothèque départementale des Yvelines, et Daniel Le Goff, Bfm, Limoges) ; table ronde des éditeurs numériques (Élisa Boulard, Immatériel éditions, Françoise Prêtre, La souris qui raconte, et Fabien Vehlmann, Professeur Cyclope).

■ RHÔNE-ALPES

21/11 : « La bibliothèque participative : quand le public s'en mêle » à Bourg-en-

Bresse (Salle Louis Blériot), journée d'études orchestrée par Christian Massault (MDL42). Au programme, deux tables rondes : « Du point de vue des publics », avec Géraldine Huet, responsable des projets participatifs (Le Rize, lieu de mémoire-lieu de partage), Pascale Fontenille et un usager de la BM du 4^e arr. de Lyon (« Montez le son ! », la collection qui vous ressemble !), Véronique Parmentier (La bibliothèque, acteur de la

démocratie participative : un collectif d'usagers à la BM de Fontaine) et Gérard Picot (Bookcrossing) ; « Du point de vue des professionnels », avec Raphaëlle Bats (La participation en bibliothèque), Céline Ducroux (Les décrocheurs), Aline Chalchat (Un espace de co-working) et Catherine Lanoé (Amplify : un blog de veille consacré à la vie musicale). Visite de la médiathèque Aimé-Césaire.

La bibliothèque et le citoyen : qui fabrique quoi ?

59^e Congrès de l'ABF, 6-8 juin 2013, Lyon

Les bibliothécaires ont entamé leur révolution copernicienne, voulant placer la bibliothèque au service des usagers, ces derniers ne leur facilitent pas la tâche, qui n'en exigeaient pas tant. S'il faut aussi, et d'abord, rendre l'utilisateur pleinement conscient de sa citoyenneté, comment y parvenir sans derechef, le priver de l'autonomie qu'on veut lui reconnaître ?



De g. à d. : Christophe Evans, Isabelle Bastian-Dupleix, Coline Blanpain, Morgane Desard, Marie Baudière et Thierry Fouillet.

> Constats

Le thème du congrès 2013, « La bibliothèque, fabrique du citoyen », incitait les professionnels à se placer du point de vue de l'utilisateur-citoyen. Quoi de plus naturel donc, que de lui donner la parole ? Six élèves conservateurs de l'Enssib, encadrés par Christophe Evans, ont fait part¹ de leur analyse tirée d'entretiens conduits en un mois de l'enquête auprès de 125 personnes aux abords de trois établissements du réseau des bibliothèques de Lyon. Ceux-ci portaient sur cinq thématiques inspirées par les cinq profils d'utilisateurs esquissés par la Société britannique de directeurs de bibliothèques : la formation tout au long de la vie ; les enfants et leur découverte du monde ;

la vie citoyenne ; la santé ; la bibliothèque comme lieu de rencontre.

Si le rôle social de la bibliothèque est largement affirmé et soutenu, peu d'attentes concrètes sont exprimées. Cette fonction sociale est en outre adossée à une image qui reste très traditionnelle : la bibliothèque renvoie toujours spontanément au livre, au travail et au silence. La bibliothèque comme lieu calme semble encore plébiscitée, plusieurs réponses révélant une certaine méfiance vis-à-vis de pratiques ou d'ateliers jugés susceptibles de troubler cette tranquillité (notamment la pratique du jeu vidéo).

Les suggestions d'amélioration des services (partenariats avec la société civile, réunions avec les usagers...) n'apportent pas vraiment d'idée innovante et révèlent une méconnaissance de la diversité de l'offre proposée désormais par la plupart des bibliothèques. Sombre constat : le bibliothécaire comme médiateur est une demande d'amélioration de nos services... Voilà

de quoi ouvrir le débat professionnel ! « Les citoyens n'auraient-ils plus rien à attendre d'un lieu jugé dépassé ? », cette question introduisait justement les échanges : a-t-on laissé assez de place aux réelles attentes des citoyens lors de projets de construction ? En avons-nous plus ou moins préjugé à tort en tant qu'experts ? L'enquête dressait enfin un constat implacable : l'image de la bibliothèque demeurerait presque identique chez les usagers (60 % des personnes interrogées) et les non usagers (40 %) !

La communication – encore elle ! – apparaît aux intervenants comme la clé pour sortir de cette situation : il faut agir sur l'image, seule à même de promouvoir les innovations. Enfin, pour que la bibliothèque joue pleinement son rôle social, elle ne doit pas rester isolée mais être perçue comme un partenaire parmi les autres, interagir en « capillarité » avec eux, selon l'expression d'un des participants au débat. Ceci est particulièrement vrai dans le domaine de la recherche d'emploi et de l'insertion professionnelle. VC

> De vertus pragmatiques

Ce constat trouvait une justification dans les propos de Léon Wisznia², co-créateur de Citéphilo en région lilloise. Brisant le mythe du « grand public », il s'est évertué à montrer que les notions de « tout public », voire « grand public », sont sans réel contenu : une manifestation dite « pour tous » n'est pas accessible à ceux qui estiment qu'elle n'est pas pour eux. Ainsi, elle n'atteindra pas son

1. Atelier 2, « Les attentes sociales des citoyens auprès de leur bibliothèque », avec Isabelle Bastian-Dupleix, Marie Baudière, Coline Blanpain, Morgane Desard, Thierry Fouillet, Jean-Baptiste Vaisman ; modérateur : Christophe Evans (chargé d'études en sociologie, service études et recherches, Bpi).

2. Session 4, avec Guy Saez (Sciences-Po Grenoble), Renaud Aioutz (médiathèque départementale du Puy-de-Dôme), Léon Wisznia (Citéphilo) ; modérateur : Christian Massault (Médiathèque départementale de la Loire).



© Frédéric Gayral

objectif. Il s'agit donc de « construire des manifestations adressées », et de recourir pour cela à une médiation en amont, en faisant appel à des partenaires qui, travaillant sur le terrain au contact direct de publics qui s'excluent du périmètre de la bibliothèque, sont seuls susceptibles de les ramener dans son orbite. Il apparaît donc nécessaire de « construire l'adresse » en rompant éventuellement avec ce que Wisznia appelle joliment les « régularités professionnelles » – que d'autres appelleraient plus vertement les routines.

Renaud Aiöutz, en décrivant la « Petite université libre et populaire » (Pulp), un cycle annuel de sept conférences de haute tenue, organisé dans la petite ville de Tence (Haute-Loire), prend le problème par l'autre bout. Pragmatique, il déclare qu'il évite dans certaines circonstances de mettre la bibliothèque en avant, allant parfois jusqu'à la faire disparaître tout à fait de l'affiche. Seul le but importe : pour que les gens viennent, il faut créer la confiance qui seule peut déboucher sur la fidélité.

Dans un premier temps au moins, ceci prime sur la promotion de l'image de la bibliothèque. À quoi bon, en effet, remplacer le modèle intimidant du temple par celui de l'institution ? Les résultats sont là : 120 personnes par rendez-vous, soit 6 000 en sept ans... à rapporter aux 3 200 citoyens de la commune. Ceci vient à l'appui de l'analyse de Guy Saez (IEP Grenoble) qui avait préalablement brossé un tableau des trois grandes stratégies possibles, dans un contexte de crise et de recomposition des politiques culturelles. Trois stratégies correspondant à trois modèles d'intégration de la dimension culturelle à l'élaboration des projets urbains : la « cité créative » (un concept marketing issu du « capitalisme cognitif » reposant sur l'exploitation de potentialités suscitées et l'intégration des usages), masquant mal une stratégie d'instrumentalisation ; la « ville participative », avec son offre inflationniste, où la bibliothèque est une institution qui permet la participation à la vie de la cité ; et la « ville globale, interculturelle »,

accueillante à l'égard de ses populations, où la bibliothèque est un « centre d'intelligence publique ». Saez conclut alors sur le soin apporté à la médiation comme processus global, incluant une forme de respect, créant de la fidélité. « Adressage », « confiance », « soin » et « respect » : ces quatre vertus d'une médiation pragmatique sont les conditions d'une vraie médiation réussie, modeste, limitée peut-être, mais réelle, c'est-à-dire propre à établir une communication enrichissante entre des sujets et le monde. Nous sommes là très loin



Guy Saez.

© Michaël Michalak



© Michaël Michaïak

Renaud Aïoutz, Christian Massault et Léon Wisznia.

des refrains de la bibliothéconomie académique. Il est vrai que cette session, intitulée « La bibliothèque comme "université populaire" » rompait assez délibérément avec le goût du jour pour retrouver des questions anciennes. Christian Massault avait, de façon liminaire, noté la bizarrerie que constituait la part modeste prise par les bibliothèques dans les universités populaires, victimes de leur liquidation dans les années 1950 empressées de s'adapter à l'emploi. Il y avait là comme un appel à redresser les fourvoiements de l'Histoire. PhL

> Concepts, mots et réalités

En écho à cette révision des fondamentaux, l'atelier intitulé « Une vision désirable de la future médiathèque :

3. Atelier 1, avec Jean-Christophe Lacas (Médiathèque de Lezoux, communauté de communes Entre Dore et Allier), Françoise Dubosclard (chargée de mission livre et lecture au Transfo, agence culturelle de la région Auvergne), Damien Roffat (designer de service, cabinet DTA) ; modérateur : Renaud Aïoutz (médiathèque départementale du Puy-de-Dôme).



© Michaël Michaïak

Françoise Dury, Philippe Corcuiff et Xavier Galaup.

nouveaux usages et démarche participative³ » revenait sur le travail mené en Auvergne sur « les nouveaux usages de la médiathèque », questionnant l'opposition entre usages légitimes et « nouveaux usages », la signification du recours au concept de « nouveaux usagers », et la façon d'aborder cette question.

La Région a souhaité s'interroger sur les usages numériques dans les bibliothèques. Pour ce faire, elle travaille avec une association, La 27^e région, qui met en avant les façons nouvelles de promouvoir l'action publique. Un partenariat a vu le jour entre la BDP du Puy-de-Dôme et le projet de la médiathèque intercommunale Entre Dore et Allier (Lezoux) afin de pouvoir interroger le public *via* une résidence de design de service. Une équipe pluridisciplinaire a adopté une méthode d'immersion dans le territoire pour dépasser la vision purement statistique et co-concevoir le projet avec les habitants (futurs usagers de la médiathèque) pour aboutir à des maquettes prototypes. Ce projet, documenté, repose sur un groupe d'une vingtaine de participants actifs et d'acteurs du tissu associatif local qui forme son « noyau dur ». Les méthodes propres au design de service exposées par Damien Roffat s'articulent en trois phases : l'analyse de terrain (rencontres avec les habitants, échanges sur ce qu'il se passe sur le territoire, sur ce que peut être une médiathèque ; échange d'idées (qui démontre une forte implication des habitants) ; l'approfondissement des idées (phase d'expérimentation).

Pour Jean-Christophe Lacas, ce travail très en amont se situe à rebrousse-poil des méthodes classiques. En effet, le programiste, qui avait déjà travaillé sur le projet, a dû repartir du mot « usage ». Nombreux sont ceux qui se demandent pourquoi construire une médiathèque quand tout est disponible sur Internet. La réponse tient dans les usages que l'on veut en faire : les médiathèques doivent redevenir des lieux de vie. L'idée s'impose de travailler sur des usages

qui trouveront une résonance dans le futur équipement et non l'inverse.

Lors de ces rencontres, on a peu parlé de métier, mais plutôt d'empathie. En prenant en compte les habitants, en les responsabilisant, le vocabulaire même a dû se métamorphoser : pour Françoise Dubosclard, le terme « d'usager » est inapproprié, celui de « publics » se met à résonner bizarrement. On parlera aussi plus volontiers d'« habitant », (personne qui vit dans un territoire), ce qui amène à développer les concepts de « citoyenneté », de « collectif » et de « co-construction ». L'élaboration d'un dictionnaire de mots, d'usages, de services a permis de faire émerger des points sur lesquels les bibliothécaires ne sont pas habitués à travailler : la cuisine, la co-constitution des fonds, les malles-médiathèques, la cabine de téléchargement numérique installée dans l'espace public (la médiathèque devient diffuseur de contenus amateurs et/ou méconnus et ne se cantonne pas à prescrire une culture légitime, déjà disponible partout)... Les idées venant des habitants concernent plutôt le lien social, le partage, etc., et le désir d'avoir accès à des services publics s'y exprime clairement.

Une fois adopté le point de vue de l'usager, sans entrer dans une logique de marketing, on note que la remise en cause de la politique documentaire, des règles de prêts (adaptée, par exemple, en fonction des contenus), sont autant d'éléments à même de satisfaire la population. Il en ressort que, pour assurer la transmission des savoirs, la bibliothèque devient « un citoyen qui agit à l'intérieur de son territoire pour son territoire » (Françoise Dubosclard). JLDV

> Implication, participation, inclusion

D'autres interventions⁴ permettaient de détailler nombre d'initiatives, plus ou moins originales mais collant toutes au plus près des besoins exprimés par les habitants. À la bibliothèque Louise-

4. Rencontre : « Les usagers fabriquent leur bibliothèque », avec Hélène Certain et Julien Prost (Bib. Louise-Michel, Paris), Cécile Dérioz (Bib. de Rilleux-la-Pape), Cyril Titz (Bib. de Méricourt).

Michel à Paris, on a travaillé sur un accueil personnalisé accompagné de médiation pour des actions impulsées soit par les agents de l'établissement soit par les usagers, mais toujours en étroite concertation (cafés littéraires, adultes et jeunesse, jeux, partage de créations, aide aux devoirs, présentation de métiers) : l'usager apparaît alors comme une ressource de la bibliothèque et peut, à ce titre, être éventuellement impliqué dans des fonctions bibliothéconomiques (rédaction de critiques d'ouvrages, par exemple). À Rilleux, ce sont les horaires d'ouverture qui ont été soumis à enquête. À Méricourt, 400 personnes se sont présentées pour aider au déménagement de l'ancien bâtiment vers le nouveau, et 2000 ont participé à l'inauguration, traduction d'un travail d'implication mené en amont dans une ville parmi les plus pauvres de France et où le taux d'illettrisme excède largement la moyenne nationale. Des ateliers ont été créés pour maintenir cette implication autour d'un projet artistique, « Palissade », fresque photographique et textes autour de la médiathèque qui ont donné lieu à une exposition circulant dans le département : les participants se sont transformés en ambassadeurs de la bibliothèque auprès des populations. Le contact a été maintenu après la mise en service de la nouvelle médiathèque : l'établissement a en quelque sorte constitué lui-même le relai partenarial de terrain indispensable à la médiation « adressée » exposé par Léon Wisznia⁵. Ce sont des enjeux du même ordre qui ont pu être exposés lors de l'atelier « Bibliothèque, citoyenneté et immigration⁶ ». Dominique Deschamps y a insisté sur le fait que sans ces indispensables partenariats, point de solutions, pas d'actions... ni possibilité de résultats probants – ajoutant incidemment qu'en matière d'inclusion, il serait souhaitable que les bibliothèques ouvrent

5. Lire, *supra*, Léon Wisznia : « Le médiateur devant l'énigme du "grand public" », pp. 39-41.

6. Atelier 4, « Bibliothèque, citoyenneté et immigration », Dominique Deschamps (Réseau des médiathèques de Plaine-Commune), Jacinta Maciel (Université du Minho, membre de la BAD, Portugal) ; modérateur : Gérard Loye (Méd. intercommunale Pays sous-vosgien, commission ABF-Légothèque).

davantage leurs métiers à des citoyens étrangers en étant attentifs aux possibilités de recrutements locaux. BM/PhL

> (S) émanciper

Il apparaît clairement que les termes dans lesquels avait été pensé l'intitulé du colloque – « La bibliothèque, fabrique du citoyen » – se sont subrepticement inversés en cours de route. Inversion anticipée, il est vrai, par la programmation de la session conclusive : « La bibliothèque fabriquée par le citoyen ».

Philippe Corcuff, adossant son constat sociologique à une approche plus philosophique est revenu sur la notion d'émancipation. Après avoir souligné les contradictions sur lesquelles reposent nos sociétés capitalistes, à savoir que le désir d'épanouissement individuel y est à la fois stimulé et tronqué par la marchandisation et l'organisation du travail, qu'elles engendrent solidairement désir et frustration ; après avoir décrit les individualités contemporaines comme à la fois « frustrées et rêveuses », il déroule quatre hypothèses. Dans la première, la bibliothèque peut jouer, comme la lecture, un rôle intermédiaire entre les frustrations et les imaginaires utopiques intimes qu'elles font naître. Dans la deuxième, qui relève l'opposition entre un pôle critique, pessimiste, fondé sur l'observation de ce qui *est* (Bourdieu : il y a de la domination et de l'inégalité) et un pôle plus idéaliste tourné vers ce qui *doit être* (Rancière : l'égalité est souhaitable), il s'agirait pour

les concilier de partir des capacités des lecteurs pour créer des dispositifs susceptibles de contrer les inégalités. Sa troisième piste est de penser une politique de l'émancipation à partir du rapport entre singularités individuelles et espaces communs saisis soit dans leur articulation, la bibliothèque pourrait alors apparaître comme des supports sociaux de l'autonomie individuelle, soit dans leur tension, et elle est alors un espace de déploiement des singularités individuelles. La question étant bien sûr d'opérer en elles cette synthèse. Enfin, le quatrième angle fait appel à l'idée de « construction de soi⁷ », que Corcuff préfère appeler plus modestement « bricolage de soi », auquel la bibliothèque est appelée à participer en fournissant les conditions de sa réalisation. Mais la conclusion du sociologue est un rappel d'importance, et qui vaut d'être longuement médité : ainsi fondée dans son rôle émancipateur, fabriquée avec des citoyens pris comme *sujets*, la bibliothèque ne doit pas devenir un prétexte à les réduire à des *objets* des politiques publiques. En clair : gardons-nous d'émanciper les citoyens à leur place, contentons-nous d'offrir des moyens pour qu'ils s'émancipent. PhL

Philippe LEVREAUD avec les contributions de Virginie CHAIGNE, Jean-Luc DU VAL et Bernard MNICH

7. Une généalogie qui aligne, de façon étonnante, à la fois le Marx de *L'idéologie allemande*, pour l'idée qui s'y exprime d'un « homme complet », Oscar Wilde (la construction de soi dans une vie envisagée comme œuvre d'art), repris par Michel Foucault, puis Michel Onfray (la « sculpture de soi »).

Les nouveaux enjeux des politiques culturelles. Dynamiques européennes (dir. Guy Saez, Jean-Pierre Saez), La Découverte/Pacte, coll. « Recherches », série « Territoires du politique », 2012, 400 p., ISBN 978-2-7071-7435-2

27 contributions pour baliser, en trois temps, les transformations qui, sous l'effet de la globalisation et des nouvelles technologies, affectent les champs culturel et artistique dans les territoires : à l'échelle de la ville et du contexte urbain ; à l'international, dans les dynamiques territoriales liées à l'europanisation ; et sous l'angle de la régulation nécessaire dans les industries culturelles autour des modèles technologiques, économiques et de médiation. On y retrouvera, sous une forme très développée, les propos tenus par Guy Saez lors du Congrès de l'ABF 2013, dans son article : « Le tournant métropolitain dans les politiques culturelles ».



Cycling for libraries

À vélo pour promouvoir les bibliothèques !

Les « non-conférences » de *Cycling for libraries* ont vu le jour en 2011 à l'initiative d'un groupe de bibliothécaires finlandais. Le premier trajet, de Copenhague à Berlin, célébrait ainsi la centième édition du congrès des bibliothécaires allemands¹.



Cycling for libraries en étape à La Haye.

« Cycling for libraries est une non-conférence internationale – politiquement et économiquement indépendante – pour les bibliothécaires et les amis des bibliothèques, mais aussi un voyage à vélo. (...) L'idée de cette manifestation professionnelle est de sortir de nos "habitats traditionnels" que sont les bibliothèques, les bureaux et les projections de diaporamas en salle à longueur de journées. Au lieu de cela, nous recherchons hardiment des moyens plus attrayants, productifs, innovants, coopératifs et humains pour rencontrer nos collègues. Et plus amu-

sants aussi. Un groupe de 100 bibliothécaires internationaux en provenance d'une vingtaine de pays sur leur bicyclette, c'est toute une expérience ! » Ainsi se présente le projet sur le site de l'Ifla².

> Rouler pour les bibliothèques...

L'édition 2013 proposait un circuit de 400 km pour rallier Amsterdam (Pays-Bas) au Parlement européen de Bruxelles (Belgique), en passant par La Haye, Delft, Bruges et Gand. Une vidéo retrace cet événement³.

2. <http://www.ifla.org/events/cycling-for-libraries-unconference>

3. <http://vimeo.com/69708957>

L'objectif de *Cycling for libraries* est double : à la fois interne et public. L'objectif « interne » vise à ce que des bibliothécaires du monde entier puissent se rencontrer, réfléchir et échanger sur leur profession. L'objectif public veut mobiliser l'attention des populations – « Mais qu'est-ce que c'est que ce troupeau jaune fluo qui traverse notre ville en pédalant ? » –, mais surtout celui des décideurs politiques – « Eux, des bibliothécaires ? C'est pas l'image que j'en avais ! Pourquoi font-ils cela ? ».

Pourquoi pédaler dans ce cas ? Pour changer des conférences classiques, mais aussi pour changer l'image des bibliothèques, et des bibliothécaires !

1. www.bibliothekartag2011.de



Dans cette optique, *Cycling for libraries* 2013 a fait une halte au Parlement néerlandais à La Haye. Ses participants, des bibliothécaires locaux ainsi que des représentants d'associations professionnelles néerlandaises et européennes (Marian Koren, représentante du Fobid⁴ et de « La Haye, Capitale mondiale des bibliothèques », App de Vries pour le Vob⁵, Vincent Bonnet pour Eblida et moi-même pour l'ABF), ont pu rencontrer des parlementaires et discuter avec eux des problématiques des bibliothèques aujourd'hui.

Le rendez-vous donné devant le Parlement européen sous l'égide d'un membre finlandais européen était l'étape ultime. Saisissant l'événement, et avec le soutien de Civic Agenda, une déclaration écrite sur la nécessité de soutenir les bibliothèques publiques en Europe a été officiellement rédigée. Celle-ci aura trois mois, à compter du 1^{er} septembre pour réunir le maximum de signatures de la part des députés européens afin qu'une action soit entreprise en faveur des bibliothèques... ou pas. Pour autant, les informations relatives à cette déclaration demeurent encore floues, et mériteraient une promotion et une implication des partenaires plus importantes.

> ... ou pour le plaisir ?

De mon point de vue, *Cycling for libraries* est une initiative intéressante mais encore sous-exploitée. Ses objectifs réels et concrets ne m'apparaissent pas suffisamment définis. Pour ne pas paraître être une entreprise touristique pour bibliothécaires, aussi passionnés soient-ils, *Cycling for libraries* se doit de remplir parfaitement son rôle de promotion des bibliothèques. Le choix du trajet et l'organisation



4. Fobid : Fédération des associations néerlandaises de bibliothèques et des professionnels de l'information et de la documentation. Elle est hébergée par la Bibliothèque nationale des Pays-Bas.

5. Vereniging van Openbare Bibliotheken : association des bibliothèques publiques des Pays-Bas.

du voyage devraient prendre cela en compte. Si cela a semblé être le cas en 2013, qu'en sera-t-il en 2014 avec la proposition Barcelone-Lyon ?

En effet, pour rebondir sur 2014 et ce premier acte symbolique au Parlement européen, le choix aurait pu être celui d'un itinéraire de Bruxelles à Strasbourg afin de rencontrer, dans ces deux endroits, des parlementaires européens, tout en mettant l'accent sur la France qui va accueillir le congrès de l'Ifla l'année prochaine. De plus, chaque grande ville traversée devrait se voir proposer un arrêt pour une rencontre avec les élus.

Enfin, il serait intéressant de publier *a minima* quelques comptes rendus des discussions qui ont eu lieu durant la « non-conférence » et les rencontres avec les parlementaires. Ou encore mieux, une déclaration ayant trait à un point particulier des bibliothèques ou de manière plus générale une déclaration sur ce que sont les bibliothécaires aujourd'hui et leur vision pour les bibliothèques d'aujourd'hui et de demain.

Je le redis – et on ne le dira jamais assez –, *Cycling for libraries* est une initiative qui a un fort potentiel pour changer la relation des bibliothécaires et des élus. Mais dans l'état actuel des choses, le retour de son activité est trop impalpable pour qu'on puisse en rendre compte et la valoriser afin de prolonger son impact. Quel dommage ! Mais que cela ne vous fasse pas oublier son ambiance plus que sympathique !

« Parfois, c'est un peu dur, s'il pleut ou si on a des problèmes techniques avec les vélos. Mais la plupart du temps, on s'amuse beaucoup et on apprend énormément en discutant avec les autres et en visitant des bibliothèques. Ces rencontres sont



vraiment conviviales. On a même déjà eu des mariages entre participants suite à leur rencontre à *Cycling for libraries* ! » m'a confié, avec un sourire, Jukka Pennamen, l'un des créateurs et organisateurs du projet.

Si vous êtes tentés, inscrivez-vous : *Cycling for libraries* 2014 – Barcelone-Lyon !

Amandine JACQUET
Secrétaire nationale
adjointe de l'ABF
en charge des relations
internationales



Cycling for libraries sur Facebook :
<https://www.facebook.com/cyc4lib>



Discussions en table ronde au Parlement des Pays-Bas, à La Haye.

« Ready ? Read “e” »

Conférence annuelle et assemblée générale d'Eblida-Naple, 14 et 15 mai 2013, Milan

Face à l'évolution des pratiques de lecture, l'enjeu prioritaire de l'accès des bibliothèques aux ressources électroniques et la défense de la liberté d'accès à l'information exigent une stratégie tant européenne que nationale.



© Jean-Marie Reding

Photo de groupe devant la Bibliothèque centrale de Milan.

> L'Assemblée générale (Council meeting) d'Eblida

Comme dans toute bonne assemblée générale, on y découvre le rapport d'activité annuel et les orientations proposées pour l'association.

Les groupes d'experts. Egil (*Expert group on information law*) travaille sur les questions de propriété intellectuelle, de législation et d'accès à l'information, en collaboration avec la section CLM (*Copyright and legal matters*) de l'Iflla.

Egics (*Expert group on culture and information society*) suit les questions relatives à la culture et à la société de l'information, maîtrise de l'information, illettrisme, « illettronisme ». Le groupe a suivi de près les questions au sein des programmes de l'Union européenne et participe ce mois-ci à une conférence européenne sur ce thème. Il s'est rapproché de l'association Culture Action Europe.

Le programme « Europe créative » : propositions d'Eblida. Prendre en compte l'effet positif de la culture sur le développement des individus ; mettre l'accent sur la promotion d'une Europe de la culture qui couvre tous les besoins

des Européens et ne se focalise sur les seuls besoins économiques ; promouvoir l'identité européenne, la diversité et le dialogue interculturels au sein de la citoyenneté européenne ; défendre une politique des bibliothèques

intégrée au sein d'une politique européenne de la culture indépendante ; soutenir le développement du réseau paneuropéen de bibliothèques.

L'accès des bibliothèques aux ressources électroniques. En 2012, Eblida a jugé prioritaire la question des e-books et mis en place un groupe de travail piloté par Gerald Leitner (secrétaire général de l'interassociation des bibliothèques autrichiennes, BVÖ). Celui-ci a réuni des informations sur les difficultés rencontrées par les bibliothèques, a participé à plusieurs réunions avec la Fédération des éditeurs européens et dans le cadre de l'Union européenne, accentué l'activité de lobbying à Bruxelles, travaillé à des recommandations pour des « licences équitables » et participé à de nombreuses réunions dans différents pays. Constat est fait d'une position très fermée des éditeurs.

Devant la difficulté à faire entendre la voix des bibliothèques, le Conseil 2013 a adopté une position offensive¹. La déclaration d'Eblida se conclut ainsi :

1. www.eblida.org/News/The%20right%20to%20e-read.pdf

« Eblida demande à la Commission européenne d'adapter le droit de la propriété intellectuelle et du copyright, de façon à autoriser les bibliothèques à acheter et prêter des e-books tout en permettant une rémunération appropriée des auteurs et des ayants-droits. Un cadre adapté des droits d'auteur doit donner la possibilité aux bibliothèques de continuer à proposer leurs services pour le bénéfice de tous les citoyens. » Une campagne européenne sera proposée aux associations nationales avant l'échéance des élections européennes en 2014.

> La conférence Eblida-Naple

Le lendemain se tenait la conférence organisée conjointement par Eblida et Naple (*National authorities on public libraries in Europe*), un forum des autorités publiques (ministères et agences) qui travaille sur les politiques et les stratégies de développement des bibliothèques.

Les débats ont porté sur la question de l'évolution des pratiques de lecture, de l'accès des bibliothèques aux ressources électroniques et des conséquences sur la liberté d'accès à l'information, de la stratégie à l'échelle européenne et au niveau national.

Androulla Vassiliou, commissaire européenne pour l'éducation, la culture, le multilinguisme et la jeunesse, a transmis par vidéo sa vision du rôle des bibliothèques pour développer l'environnement numérique de la connaissance, en soulignant entre autres l'importance d'Europeana. Luigi Berlinguer, député européen italien, a apporté un soutien ferme aux bibliothèques en affirmant sa conviction que le droit de la propriété intellectuelle doit être adapté pour ne pas être un obstacle au prêt de ressources électroniques par les

bibliothèques. Il défendra une initiative en ce sens auprès de la Commission européenne.

Gino Roncaglia, professeur à l'Université Tuscia (Viterbo, Italie) a fait une intervention remarquée sur le « nouvel écosystème de la lecture » qui se développe au-delà du livre, dans les SMS, sur les blogs, sur Twitter...

Lors de la table ronde qui a suivi, Maria Heijne (Institut pour les bibliothèques publiques, Pays-Bas) a pointé la difficulté pour les ministères ou agences ayant dans leurs compétences l'interprofession du livre, de soutenir une campagne comme celle proposée par Eblida. Elle a suggéré d'avoir, avec cette campagne, une stratégie à long terme sur la modification du droit du copyright, mais de poursuivre, à court terme, les négociations avec les éditeurs sur les points d'achoppement : accès à des flux ou à des téléchargements, licences équitables, accès sur site ou à distance, nombre de prêts simultanés, et bien sûr la question des tarifs.

Klaus-Peter Böttger, Président d'Eblida, a conclu la matinée en rappelant les enjeux liés non seulement aux activités des bibliothèques, mais plus globalement à la démocratie, et que les intérêts économiques ne doivent pas entraver l'intérêt général.

Trois ateliers ont permis des échanges actifs. Le développement de services liés au numérique a été mis en avant, ainsi que celui de partenariats permettant aux bibliothèques de proposer leurs services sur d'autres plateformes que leurs propres portails. La nécessité de mieux promouvoir et faire connaître les bibliothèques dans l'environnement politique a également été soulignée.

Luca Bergamo, secrétaire général de Culture Action Europe (fédération d'associations culturelles européennes) a élargi la problématique en soulignant les changements considérables à l'œuvre en Europe – démographie, économie –, dans un contexte de mondialisation qui peut mettre en cause l'exercice de la souveraineté des citoyens (147 compagnies multinationales contrôlent 40 % des richesses mondiales). Dans ce contexte, Culture Action Europe souhaite se situer, non plus comme « l'avocat des arts et de la culture » mais comme un « activiste » d'une Europe juste, durable et démocratique. Prolongeant cette approche, les participants ont suggéré que les bibliothèques mettent davantage en avant leur rôle fondamental dans la citoyenneté et l'exercice de la démocratie (formation tout au long de la vie, partage des savoirs, intégration des nouveaux arrivants, diversité culturelle). Les



Conférence Naples 1. De gauche à droite : Klaus-Peter Böttger, président d'Eblida, Aldo Pirola, directeur des biblis de Milan, Luigi Berlinguer, parlementaire européen italien, Gerald Leitner (Eblida task-for for e-books) – 2. De gauche à droite : Gerald Leitner (Eblida task-for for e-books), Klaus-Peter Böttger, président d'Eblida, Aldo Pirola, directeur des biblis de Milan, Luigi Berlinguer, parlementaire européen italien.

associations professionnelles pourraient interpeler les partis politiques dans le contexte des prochaines élections européennes, identifier les politiciens pouvant porter la voix des bibliothèques au-delà des partis, et tireraient bénéfice à se rapprocher des autres institutions culturelles.

En guise de conclusion, il faut souligner à quel point ces échanges, ces confrontations de points de vue, ces rapprochements contribuent à enrichir la réflexion en la portant au plan européen. Les bibliothécaires français ont tout à gagner à s'élargir à l'Europe. Saluons la présence appréciée d'Anne Verneuil (la « grande » de l'ABF rejoignant la « petite » de la Bpi...) et souhaitons que les associations professionnelles françaises renforcent leur présence et leur participation à Eblida !

Annie DOURLANT
Bpi, déléguée à la coopération
nationale et internationale,
membre de la Commission
internationale de l'ABF.



Bureau européen des associations de bibliothèques, de l'information et de la documentation, Eblida est une fédération indépendante regroupant des associations de bibliothèques, de services d'information, de documentation ou d'archives, ainsi que des établissements. Présidée par Klaus-Peter Böttger, directeur de la bibliothèque municipale d'Essen (Allemagne), et dirigée par Vincent Bonnet, l'association a son siège à La Haye.

Ses objectifs : favoriser la communication entre ses membres sur les sujets d'intérêt commun, la concertation avec les institutions européennes, représenter les bibliothèques et le secteur de la documentation, de l'information et des archives, promouvoir leur rôle et les intérêts, tant des institutions que des professionnels.

Eblida défend un accès sans entraves à l'information à l'ère du numérique, et le rôle des bibliothèques et des services d'archives pour permettre l'accès de tous à l'information.

37 pays de l'Union européenne y sont représentés (47 associations professionnelles et 64 établissements). Les membres français d'Eblida sont l'ABF, l'ADBU, la Bnf, la Bpi, l'université Paris-Descartes.

Pour plus d'informations : www.eblida.org

EN MAI, EBLIDA EST CE QUI TE PLAÎT...

Quand on n'a connu que des congrès de bibliothécaires en France, celui d'une fédération d'associations professionnelles en Europe s'annonce *a priori* autrement plus intimidant. Moins de monde, certes, mais une échelle beaucoup plus large, deux jours dans une langue que je ne pratique habituellement que pendant les vacances pour commander à manger ou demander mon chemin, et une thématique qui promettait des échanges assez nourris et pointus.

Milan au mois de mai, la conférence d'Eblida aurait pu tomber plus mal, mais quand même, quand on ne connaît pas, on se demande un peu si on va trouver sa place au milieu de tous ces distingués collègues.

Côté ambiance, rien à redire. Accueillis royalement par Aldo Pirola, l'exquis directeur de la bibliothèque de Milan qui passe d'une langue à l'autre avec une rare *maestria* (j'en ai recensé sept parlées couramment, mais j'ai dû en louper quelques-unes...), les participants avaient manifestement l'habitude de se retrouver. Il ne s'agissait pas de donner une mauvaise image de l'ABF, et les manifestations de sympathie autour de ma présence ont été à la fois réconfortantes et angoissantes. Car si nous n'étions que deux Françaises (heureusement, Annie Dourlent fut là pour me cornaquer dans cette première expérience), on comptait bien quatre Ukrainiens, une dizaine de Danois, et je passe sur la représentation notable des Allemands, Britanniques, Lettons, Tchèques, etc. Mais que fait la France ?! En ce qui me concerne, elle découvre et elle écoute.

Premier jour, assemblée générale. Menée de concert par le président d'Eblida, l'allemand Klaus Peter Bottger, et le directeur bien français Vincent Bonnet (ouf ! on est trois... et même entre nous, on parle anglais le plus souvent !), elle fait le point sur les activités de l'année, les projets, notamment ceux des groupes de travail ou d'experts (*expert groups on culture and information society, on information law*). En 2014 est prévue une grande campagne d'information européenne, dont nous vous reparlerons, pour défendre le livre électronique en bibliothèque. Tiens, ça tombe bien, l'ABF travaille la question ! D'autant plus intéressant de mutualiser la réflexion et l'action à un niveau européen, surtout quand les lois de l'Union conditionnent notre environnement...

Une fois les rapports habituels votés, les représentants des associations adhérentes sont regroupés en trois groupes chargés de cogiter sur la stratégie d'Eblida pour les trois ans à venir. L'attente est grande pour un renforcement d'un lobbying croisé entre le Parlement européen et les parlements nationaux, d'autant que des élections interviennent dans les mois à venir dans plusieurs pays. Pour cela, Eblida doit devenir une entité beaucoup plus concrète pour les bibliothécaires de chaque nation, et nos associations doivent porter son action et son message (et qu'est-ce que je suis en train de faire ?). Et un congrès IFLA 2014 qui se déroule en Europe est une bonne opportunité pour renforcer l'image d'Eblida (là, bizarrement, les regards se sont tournés vers les Françaises de service, on se demande pourquoi !).

Le lendemain, conférence annuelle (ah oui, entre les deux, il y a eu une soirée chaleureuse où j'ai eu la démonstration que mon niveau linguistique s'améliorait grandement avec le renfort de la cuisine italienne). Où l'on constate que les e-services en bibliothèque suscitent les mêmes interrogations chez les bibliothécaires européens, notamment la place de nos établissements dans la jungle juridique des licences et de leurs contraintes, ou comment sauvegarder un accès juste de nos publics à ces informations en ligne. Devant nos besoins de clarification, Eblida formule ses préconisations pour les acquisitions d'e-books, lance le dialogue avec les éditeurs et travaille d'arrache-pied pour faire passer son message auprès des institutions européennes. Aux côtés des bibliothécaires interviennent un député européen italien, la commissaire européenne pour la culture (par vidéo), ainsi qu'un universitaire particulièrement pertinent sur l'évolution de l'environnement de la lecture et le rôle des bibliothèques dans l'accès à l'information mais aussi pour fournir des contenus et des services (ça fait du bien de se l'entendre dire aussi brillamment !).

Quelques ateliers d'échanges suivent (on aimerait assister à tout, mais Eblida ne sait pas encore cloner ses membres) et je sors de la conférence lessivée mais enthousiaste. D'abord parce que j'ai réussi à peu près à comprendre et me faire comprendre dans un contexte professionnel nouveau ; parce que j'appréhende mieux maintenant l'action d'Eblida et l'importance qu'elle revêt pour nos associations comme pour notre action quotidienne. Et puis, cerise sur le gâteau, parce que j'ai rencontré plein de nouveaux petits camarades intelligents qui m'ont ouvert de nouveaux horizons en toute simplicité.

Eblida, c'est bon pour la santé de nos associations. En 2014, la conférence aura lieu à Athènes ; à l'heure où l'on annonce une ère de fermeture de nombreuses bibliothèques grecques, l'ABF y sera.

Anne VERNEUIL,
présidente de l'ABF



« Les infrastructures pour la recherche de l'information et le rôle futur des bibliothèques »

Congrès annuel de Liber, 26-29 juin, Munich (Allemagne).

Quelle sera l'évolution des bibliothèques et leur positionnement dans leur environnement politique, académique et technologique ? Quel rôle attend les bibliothèques spécialisées et de recherche à l'heure de la gestion des données de la recherche et de l'Open Access ? Liber a donné le ton. Cette thématique aux enjeux parfois un peu inquiétants mais toujours riches de promesses a traversé toutes les communications et les posters du congrès 2013.

> Bibliothèques : un rôle à venir – un rôle d'avenir

"A university is just a bunch of buildings around the library"
(Shelby Foote)

Les bibliothèques ont parcouru un chemin impressionnant au cours de la dernière décennie, et leur adaptation permanente aux enjeux d'actualité de la recherche ne cesse de modifier leur visage et leurs actions. Elles enrichissent leur bagage historique et culturel à travers les défis que posent les enjeux de la numérisation et de la documentation électronique.

L'intervention « *Designing Libraries for Research Collaboration in the Network World* » de Sheila Corral a permis de faire un point sur l'organisation et l'orientation des services de collaboration des bibliothèques avec les chercheurs à partir d'une étude menée très récemment sur une sélection de BU de Grande-Bretagne¹. Cette intervention a pris en compte des questions qui font le quotidien de nos bibliothèques universitaires, spécialisées et de recherche, et présente des exemples de relations avec les TICE, les services des universités destinés aux chercheurs, ceux destinés aux étudiants, et avec les instances universitaires. Les mutations des services proposés par les bibliothèques aux chercheurs ont eu un impact fort ces cinq dernières années, notamment sur l'organisation interne des services de bibliothèque, et sur les compétences requises pour faire vivre

ces services. Formation des usagers, gestion de l'héritage patrimonial sur son versant numérique, services de renseignement en ligne aux lecteurs, stratégies de documentation et d'accès électroniques, etc. Nos structures sont de moins en moins fondées sur des disciplines, mais plutôt organisées par services à vocation interne ou en relation avec le public. Nous nous intégrons de plus en plus aux cursus des étudiants et des doctorants ou des jeunes chercheurs, et faisons notre apparition dans les laboratoires de recherche pour des collaborations de plus en plus directes, par exemple pour des services de bibliométrie, de dépôt d'archives scientifiques, de mise en ligne de publications ou, plus récemment encore, de collecte sinon de mise en place de scénarios de diffusion de données de la recherche. Enfin, les services de la bibliothèque se réorganisent souvent à l'occasion de l'ouverture de nouveaux espaces prenant en compte les différents besoins des étudiants et des chercheurs au sein des institutions, qu'il s'agisse de lieux physiques ou d'espaces virtuels intégrant l'ensemble des services, aides personnalisées et accès à la documentation spécifiques soit à l'enseignement, soit à la recherche. L'exemple le plus poussé sur la réservation d'espaces de travail pour chercheurs, en complète séparation du public étudiant, est ainsi le « *Research Hotel* » d'York qui permet aux chercheurs de passage de réserver des « chambres » destinées à travailler pendant leur séjour à l'université². Pour les espaces virtuels, des exemples en

copies d'écran sont visibles à la fin de la présentation de Sheila Corral.

À quoi tout ceci sert-il ? À clairement positionner et faire identifier la bibliothèque comme un partenaire et un appui à la recherche au sein des universités et organismes de recherche. Pour aller plus loin, la bibliothèque peut désormais devenir l'éditeur ou un instrument d'édition universitaire. Reste à relier les bibliothèques devenues éditeurs de données scientifiques (publication ouverte d'articles, mais aussi de données sources de la recherche qui fondent la publication scientifique) et les laboratoires en recrutant le *Data Scientist* ou le *RIM – ressource information manager* – provenant du milieu de la recherche ou de l'édition scientifique

LIBER, LERU... QUI SONT-ILS ?

- Liber (Ligue européenne des bibliothèques de recherche), existe depuis 1971 et rassemble des membres essentiellement institutionnels et associatifs de bibliothèques spécialisées et de recherche d'Europe et du Québec. Sa structure a été réorganisée en trois comités – *Scholarly Communication and Research Infrastructures*, *Reshaping the Research Library* et *Advocacy and Communications* – et repose sur les piliers que forment les groupes de travail.
- Leru (*Ligue of european research universities*), fondée en 2002, exerce une influence en Europe sur les politiques de recherche.

www.LIBEREurope.eu/governance-and-structure
www.leru.org

1. Présentation en ligne sur www.LIBEREurope.eu/LIBER2013, et résumé sur www.LIBER2013.de/index.php?id=68#c164

2. www.york.ac.uk/library/informationfor/visitors/research-hotel/

universitaire, qui gèrera les masses de données à publier.

> Que font nos voisins d'Outre-Manche ?

En Europe, le volontarisme de la Grande-Bretagne sur les projets d'*Open Research Data* du secteur public est à souligner. Le pays avait déjà assumé des orientations tranchées en faveur du « *open by default* » énoncé dans la charte sur l'*Open Data* publiée par le G8 (présidé par la Grande-Bretagne) le 18 juin 2013³, la direction du projet européen Enumerate⁴ et les déclinaisons anglo-saxonnes du programme mondial « *Research data alliance* »⁵. Des univer-

sités ont publié dès 2013 leurs feuilles de route institutionnelles, établies pour positionner l'université face à l'*Open Data* et comme éditeur de données.

Ces politiques ont été présentées à Liber par Liz Lyon⁶. De manière très concrète, la trame de mise en place d'un programme de gestion des données (DMP : *data management plan*) avec les questions à poser aux chercheurs en cas de création d'un DMP et divers outils sont en ligne⁷ et un « kit de démarrage » et des cours conçus par des universités et organisés en modules pour couvrir le spectre des données sont accessibles⁸. Ces premiers pas ne sont qu'un début : il reste encore beau-

3. Pour suivre le débat, la charte du G8UK : <https://www.gov.uk/government/publications/open-data-charter/g8-open-data-charter-and-technical-annex>. La réponse de l'Open Knowledge Foundation sur leur blog : <http://blog.okfn.org/2013/06/18/g8-highlights-open-data-as-crucial-for-governance-and-growth/>.

4. www.enumerate.eu/en/about_enumerate/

5. <http://rd-alliance.org>

6. À retrouver sur www.ukoln.ac.uk/ukoln/staff/e.j.lyon/liz-lyon-liber-munich-june-2013-final-v2.pdf avec les liens vers les documents politiques et de pilotage, les états d'avancement et les blogs de projets en cours, à l'université de Bath notamment. On peut aussi consulter les documents eux-mêmes.

7. www.dcc.ac.uk/resources/data-management-plans

8. <http://datalib.edina.ac.uk/mantra/libtraining.html> et <http://immersivemformatics.org>

OA, RD, OD... DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le libre accès (OA : *Open Access*) est défini dans la *Déclaration de Berlin sur le libre accès à la connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines et sociales*, déterminée en 2003 lors d'un congrès de la Société Max Planck. Une saine lecture de deux pages¹ permettra de découvrir l'OA : accès gratuit et libre pour tous à l'information scientifique, revue par les pairs, et aux données de la recherche ; des versions complètes et réutilisables... Un idéal que certains tentent de réaliser, par exemple en Grande-Bretagne où la diffusion publique de GOKB, base de connaissance (base de gestion, pas de découverte) en OA pour les ressources électroniques, aura lieu fin 2013-début 2014².

Les données de la recherche (RD : *Research Data*) sont les données sur lesquelles s'appuient les résultats publiés dans la littérature scientifique, mais aussi celles qui ont permis d'élaborer les expériences, et possiblement toutes les données expérimentales. Le périmètre concerné varie selon les disciplines. Encore faut-il que la mise en accès libre des données de la recherche soit incitative pour les chercheurs... les carrières vont-elles évoluer vers une « data-métrie » ?

La mise en libre accès des données (OD : *Open Data*) selon les modalités de l'*open access* permet de publier, partager et échanger les données de la recherche de manière transparente, et permet d'éviter certaines dérives liées à des sources opaques de la recherche qui provoquent parfois des réputations construites³.

Qui est concerné ? Selon la déclaration de Berlin : « *Les responsables politiques en charge de la science, les institutions de recherche, les agences de financement, les bibliothèques, les archives et les musées.* » Sont aussi concernés : les éditeurs, les développeurs de logiciels et les réservoirs de données nationaux, internationaux et mondiaux. Sans oublier de respecter les règles techniques et juridiques qui conditionnent la réussite d'un partage et d'un échange de données !

1. <http://oa.mpg.de/lang/en-uk/berlin-prozess/berliner-erklarung/>. Le texte de la déclaration est accessible en français : http://oa.mpg.de/files/2010/04/BerlinDeclaration_wsis_fr.pdf

2. Open Knowledge Foundation : <http://okfn.org/> et, pour la France : <http://fr.okfn.org/>

3. "Data integrity" *Organic letters* vol. 15, n°12, 2893-2894 (2013).

L'ABF REPREND DU SERVICE À LIBER

La Commission internationale est impliquée dans le groupe « *Research and education support* » du comité *Reshaping the Research Library*, qui vise à proposer des guides, aides et recommandations aux bibliothèques pour les accompagner dans les mutations de leur environnement en s'orientant vers l'appui à la recherche et à l'enseignement.

Pour plus d'information : Cécile Swiatek – cecile.swiatek@gmail.com

coup à faire pour implanter, améliorer et analyser les résultats des DMP et le rôle tenu par la bibliothèque dans ces projets et services.

> Liber, la Commission européenne et l'Open Science pour le XXI^e siècle

Liber entretient des relations régulières avec la Commission européenne, prend position sur divers sujets, en particulier actuellement le classement européen U-Multirank, et participe à des programmes européens⁹ : Europeana Cloud, le projet de recommandations pour le partage des données scientifiques ReCode, Aparsen...

Susan Reilly a présenté dans sa communication « *Common Ground: A Policy Framework for Open Access to Research Data* » la prise de contact par ReCode avec des chercheurs dans cinq disciplines (physique des particules, génie biomédical, santé, sciences de l'environnement et archéologie) pour les inciter à travailler ensemble sur des terrains transdisciplinaires, afin de déterminer avec eux ce qui relève de la donnée de recherche, ce qui peut être mis en libre accès, les méthodes de stockage à envisager, etc. Ces opérations ont permis de mettre en avant les avantages de la mise en libre accès et du partage des données de la recherche, lorsque cela était possible, pour la société, les chercheurs, les politiques (en termes d'aide à la décision) et l'industrie. Elles ont également permis de faire ressortir les obstacles

9. Listés sur www.libereurope.eu/committee/eu-projects

LE SÉMINAIRE LEADERSHIP DE LIBER

Depuis le milieu des années 2000, Liber a entrepris d'élargir ses champs d'intervention, au bénéfice de ses membres et plus largement de la communauté des bibliothèques européennes de recherche. La mise en place du séminaire *leadership* participe de ces nouvelles missions.

Lors de l'élaboration de son plan stratégique 2009-2012, Liber a constaté l'absence préjudiciable, au niveau européen, d'une formation mutualisée qui permettrait à des bibliothécaires déjà très expérimentés de se préparer à une prise de responsabilités de niveau supérieur. S'il existe en effet dans de nombreux pays des formations visant à accompagner la prise de fonction des directeurs de bibliothèques – c'est le cas dans l'enseignement supérieur français – aucune action n'existe pour permettre à des cadres en responsabilité intermédiaire – directeurs adjoints, responsables de départements – de prendre le recul nécessaire à un tel engagement. C'est le sens de la formation initiée par Liber, sous l'égide du groupe de travail *leadership*, qui fait la part belle aux questions de management et entend offrir une expérience personnalisée.

Le séminaire *leadership* s'articule autour de trois temps :

- Une première formation de deux jours et demi, qui permet de poser les enjeux et les perspectives, de mettre en place la dynamique collective et d'amener chaque participant à faire le point sur son « style » de management, autour de quatre thèmes clés, chacun illustré par une expérience concrète largement développée : savoir ce qui fait un bon *leader* ; se connaître soi-même ; savoir développer une stratégie ; emmener les autres avec soi.
- Un stage d'une semaine dans une bibliothèque à l'étranger. Le choix du lieu de stage n'est pas lié à l'intérêt de la bibliothèque mais à l'expérience de son directeur, avec lequel le stagiaire va s'immerger pendant toute la semaine.
- Une deuxième formation de deux jours et demi, un an après la première, qui permet de revenir sur le stage, d'approfondir la dimension stratégie et de mettre en évidence les acquis du séminaire.

Le séminaire *leadership* se veut éminemment qualitatif, avec 18 stagiaires accueillis tous les deux ans, des intervenants de haut niveau pour illustrer les présentations théoriques, l'ensemble sous la conduite d'un couple directeur de cours – consultant très expérimenté.

Fort du succès de la promotion 2011-2012, Liber a ouvert un deuxième séminaire pour 2013-2014, sans changements notoires, mais avec quelques évolutions – introduction d'un retour d'expérience de management hors du monde universitaire, meilleure articulation entre les formations et la mise en stage, notamment. Désormais bien installée dans le paysage des bibliothèques européennes de recherche, le séminaire *leadership* a vocation à être pérennisé, contribuant ainsi à la visibilité et à la valeur ajoutée de Liber pour ses membres.

Julien ROCHE

Directeur des bibliothèques de l'université Lille 1 – Sciences et Technologies, membre du conseil d'administration et pilote pour Liber du groupe de travail « Leadership ».



Contact : julien.roche@univ-lille1.fr

à ces réalisations : les réticences des chercheurs qui craignent que le partage des données de la recherche ne freine leur carrière, le manque d'incitation en termes de carrière, les barrières culturelles qui donnent lieu à des définitions différentes des données de la recherche, le manque de compétence, le manque de définition des rôles et responsabilités, le manque d'infrastructure de certains réservoirs et dans certaines institutions¹⁰.

En termes de numérisation, Liber est également partie prenante du MoU (*Memoranda of understanding*¹¹) sur la numérisation des œuvres épuisées, mais pas toujours libres de droits de *Europeana Newspapers*, et suit le projet Enumerate.

Liber travaille enfin avec la Commission européenne sur les questions d'accès et de préservation des informations scien-

tifiques. En juillet 2012, la Commission européenne a publié ses recommandations dans son texte *C(2012) 4890 final*¹² et a présenté en octobre le programme « *Riding the Wave* » sur les données de la science. Ces initiatives se poursuivent avec H2020 WP (Horizon 2020 working programme¹³) qui vise à assurer à l'UE des infrastructures de recherche de niveau mondial, et qui lancera ses premiers appels début 2014.

> La communauté française à Liber

Malgré une présence française au conseil d'administration de Liber et à la tête de deux groupes de travail sur le *leadership* et le *benchmarking*, les professionnels français sont assez peu impliqués dans les comités et groupes

de travail de la Ligue ; et malgré trois interventions remarquées – dont une primée et un poster retenu pour le projet Frantic –, les bibliothèques françaises restent encore très en retrait de la scène professionnelle. On peut donc espérer au fil des ans une présence accrue des bibliothèques françaises devant les micros ou parmi les posters de Liber pour faire partager à nos collègues étrangers les avancées de nos projets nationaux.

Ceci n'est qu'un très bref aperçu d'un congrès très riche et complet : reportez-vous aux présentations pour découvrir les communications de nos collègues sur les e-books, la formation des usagers, le *crowd sourcing* ou les questions de numérisation !

Cécile SWIATEK
Commission internationale
de l'ABF



Retrouvez les interventions en ligne :
www.LIBEReurope.eu/LIBER2013

10. Ces cinq exemples sont développés sur <http://recodproject.eu/research/case-studies>.

11. www.libereurope.eu/memoranda-of-understanding

12. http://ec.europa.eu/research/science-society/document_library/pdf_06/recommendation-access-and-preservation-scientific-information_fr.pdf (en français).

13. http://ec.europa.eu/research/horizon2020/index_en.cfm

« Future Libraries : Infinite possibilities »

79^e Congrès de l'Ifla, 17 au 23 août 2013, Singapour

Sur les plus de 3 500 participants – plus que d'habitude – réunis au congrès de l'Ifla cette année, on en dénombreait 2 500 en provenance d'Asie – beaucoup plus que d'habitude ! Mais la délégation française a observé ce congrès d'un œil particulièrement intéressé, en pensant déjà à Lyon 2014...



1. La nouvelle présidente de l'Ifla : Sinikka Sipilä. – 2. Ingrid Parent et les heureux traducteurs...

Le congrès a été précédé et suivi de 11 congrès satellites, dont notamment le 2^e IflaCamp organisé par le SIG (Groupe d'intérêt spécialisé) des Nouveaux professionnels¹. L'IflaCamp a ceci de particulier qu'il propose non pas des conférences mais des discussions et des débats entre les participants sur des sujets qu'ils ont eux-mêmes proposés. Le prochain aura lieu à Lyon à l'Enssib, en août 2014.

1. Cf. Annick Guinery, « Nouveaux professionnels et vie associative », *Bibliothèque(s)*, n° 67, mars 2013, p. 78.

Parmi les moments forts du congrès, on compte notamment la passation de pouvoir de la présidente sortante de l'Ifla, Ingrid Parent (Canada), à la nouvelle présidente, Sinikka Sipilä (Finlande).

Le lancement du « Rapport de tendance » de l'Ifla a été un événement très remarqué².

Beaucoup de conférences ont été très appréciées par les délégués. Mais ceux-ci ont également passé beaucoup de temps à « réseauter » comme disent nos homologues québécois, et en réunion de travail. L'Ifla est en effet une des rencontres importantes de l'année pour les professionnels qui travaillent à un projet d'envergure internationale.

Il s'agit parfois de la seule rencontre physique de l'année entre partenaires d'un même projet. C'est pourquoi l'Ifla est un congrès avec un programme officiel très riche en conférences, mais aussi avec un programme *off* (non publié, à l'inverse de celui du festival d'Avignon) où se déroulent de nombreuses réunions et rencontres professionnelles.

2. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro. Voir aussi : <http://express.ifla.org/node/5994>

> On se prépare...

Ainsi, les membres du Comité national et du groupe projet Ifla 2014 présents lors du congrès ont eu de nombreuses réunions avec Georges Képénékian (adjoint au maire de Lyon, notamment en charge de la culture) et Bruno Racine (président de la BnF), les salariés de l'Ifla, de Kit (l'entreprise en charge de l'organisation du congrès) et des membres du Comité national et du groupe projet Ifla 2013.

Une nouveauté : les bibliothèques de Singapour avaient organisé cinq « discussions publiques » sur des sujets tels que la bibliothèque d'Alexandrie,

LES VOLONTAIRES DE L'IFLA

Les volontaires sont des professionnels du livre (ou des étudiants) qui se proposent pour aider à l'organisation et au bon déroulement du congrès. Chaque année, ils sont à peu près 300 à accueillir les délégués, veiller au bon déroulement d'une conférence dans une salle, orienter les délégués dans les couloirs, etc. En échange d'un certain temps de travail, ils obtiennent un accès gratuit au congrès qui leur permet d'assister à un certain nombre de conférences. Un bon moyen de participer à l'Ifla à peu de frais !

Les volontaires de Singapour ont été très appréciés par tous les délégués car ils étaient très gentils, souriants et attentifs aux besoins des délégués !

Vous êtes intéressé pour Lyon 2014 ?

Écrivez à :

volontaire.wlicifa2014@gmail.com

LI KA SHING LIBRARY, SINGAPORE MANAGEMENT UNIVERSITY, SINGAPOUR

Le bâtiment. Au cœur du campus construit par l'architecte anglais Edward Cullinan, le bâtiment est construit essentiellement en verre avec des parois à claire-voie ouvertes sur les arbres tropicaux. Des terrasses en bois sur le toit surplombent le campus verdoyant, un puits de lumière intérieur apporte un éclairage naturel, et un mur de verdure descend le long des parois curvilignes pour apporter de la fraîcheur.

L'aménagement est fonctionnel, chacun des 5 niveaux étant conçu plus en termes d'usage et de services qu'en fonction des collections : espaces de travail individuels ou collectifs (*individual carrels, collaborative study area*), zone de silence (*quiet area*), salle dédiée aux doctorants (*postgraduate suite*) ou permettant d'organiser des événements, espaces techniques : salles de formation (*Learning lab*), salles de travail en groupe (*project room*), et d'impression (*print room*). Le rez-de-chaussée, réservé à l'accueil, comprend une zone de détente dotée d'un mobilier confortable et une cafétéria au sein même de la bibliothèque.

Services et collections. Les services sont classiques, mais la technologie innovante : un moteur de recherche unique pour l'ensemble des ressources, les services mobiles avec *Library Anywhere* (informations pratiques, actualités, catalogue, compte lecteur, réservation, prolongation, réservation de salle de groupe, renseignements en ligne, géolocalisation de la bibliothèque la plus proche).

Les collections sont majoritairement électroniques (100 000 livres, 50 % imprimés, 50 % électroniques, 75 000 revues en ligne). La bibliothèque gère une plateforme institutionnelle des travaux de la recherche et de thèses électroniques, InK (Institutional knowledge).

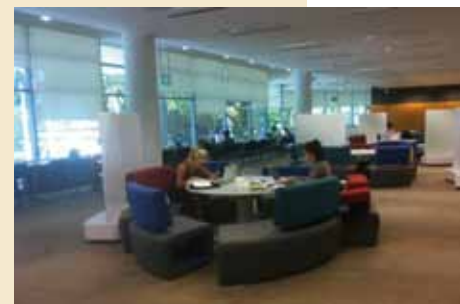
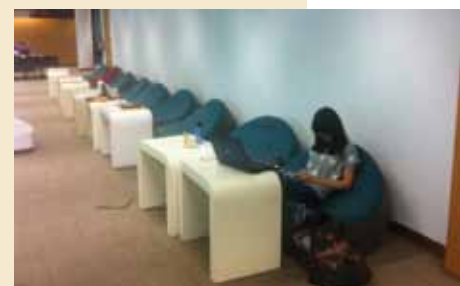
La communication. L'usage des réseaux sociaux est très développé, l'accueil des primo-entrants plutôt

Singapore Management University : première université privée de Singapour, créée en 2000. – 8000 étudiants en Droit, Économie, Gestion, Sciences sociales.

Li Ka Shing Library : ouverte en 2006. – Horaires d'ouvertures : lun-ven : 8h00-24h00 ; sam-dim : 13h00-21h00.

Pour les visiteurs : Possibilité de *couch surfing*.

Contact : Gulcin Cribb (directrice) : gulcin-cribb@smu.edu.sg
<http://library.smu.edu.sg/>



original : la visite traditionnelle est remplacée par un jeu de pistes, le bloc-note illustré des commentaires les plus avantageux laissés sur Facebook est offert. La bibliothèque fait beaucoup d'efforts pour communiquer avec la communauté étudiante, par exemple par l'organisation de spectacles dans la bibliothèque à l'occasion d'Halloween, ou pour remercier les usagers d'avoir participé à l'enquête LibQual, mais aussi avec les enseignants qui sont invités à une réception de rentrée à la bibliothèque.

Agnès COLNOT
BU Sciences et Philosophie
SCD de l'Université de Rennes 1



les archives de la bibliothèque de Singapour, ou comment amener les enfants à lire. Ces conférences (en anglais) s'adressaient aussi bien à la population qu'aux délégués et se tenaient à la Bibliothèque nationale. Dans le hall d'exposition, de nombreux exposants ont présenté leurs produits

(machine pour équiper les livres, pour numériser les documents...), leurs services, leurs institutions (OCLC, Goethe Institut, Ala...). C'est sur le stand de l'Ifla que les collègues français et francophones tenaient le stand de l'Ifla 2014 en diffusant de l'information à propos de celui-ci. Le vidéomathon

auquel vous aviez peut-être participé lors du congrès de l'ABF 2013 y était diffusé, ainsi qu'une vidéo promotionnelle de Lyon. L'office du tourisme de la Ville de Lyon était présent aussi pour assurer l'animation à grands renforts de mets alléchants et de vins français !



Le poster de l'année est attribué à Shiho Suzuki pour « Les bibliothécaires de Fukushima ».

> Posters toujours

La session des posters est toujours très attendue. Il s'agit d'une galerie d'environ 200 posters (1x1 m environ) présentés par les collègues qui les ont préparés. Il est très intéressant de parcourir cette galerie qui permet d'échanger avec des collègues qui travaillent sur le même sujet que nous, ou encore de découvrir de nouveaux services, une organisation que l'on n'avait pas envisagée, ou un point de vue totalement différent du nôtre. Parmi les posters remarquables cette année, on a pu voir :

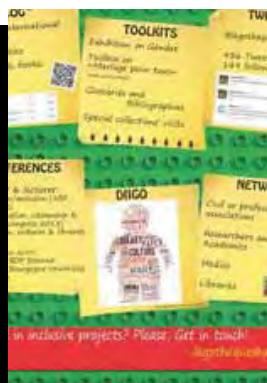
- « *Sound of sheets : playing the book* » : une méthode d'introduction aux documents musicaux en bibliothèque en jouant de la musique et en chantant (Finlande) ;
- « *Travelling exhibition on Intellectual Freedom in Libraries* » : un poster mettant en lien la question de la censure au Japon et le célèbre ouvrage *Library wars* (décliné en livre, manga, anime et film !) (Japon) ;
- La présentation du livre nouvellement paru sous l'égide de l'Ifla, *The green library – Die grüne bibliothek*³ qui recense les « bibliothèques vertes en Europe (notamment Allemagne),

3. Petra Hauke, Karen Latimer, et Klaus Ulrich Werner, *The Green Library. The challenge of environmental sustainability – Die grüne Bibliothek. Ökologische Nachhaltigkeit in der Praxis*, De Gruyter Saur, Ifla, 2013 (Ifla Publications, n° 161) : www.ifla.org/publications/ifla-publications-series-161

en Asie, en Australie et aux États-Unis (Allemagne) ;

- des syndicalistes norvégiens – mais qu'est-ce qu'ils font là ? – (Norvège) ;
- un poster sur les ressources électroniques pour les chercheurs et les étudiants appelé « *Qui utilise la bibliothèque pendant le Nouvel An ?* » (Serbie) ;
- « *Trouble in Paradise : bullying, Incivility and Mobbing in Libraries* » à propos de la souffrance au travail en bibliothèque (États-Unis) ;
- « *Les bibliothécaires de Fukushima* » qui a obtenu le prix du meilleur poster 2013 (Japon) ;
- « *I like my library* » ou comment animer le réseau des usagers de la bibliothèque via un blog, Facebook, Twitter et Instagram (Singapour) ;
- « *Harry Potter Festival* » (Danemark) ;
- « *Watching movies through your heart* », un événement spécial pour les déficients visuels (Taïwan) ;
- « *Women represent* » : un projet pour augmenter la participation des femmes dans la sphère publique au Bhoutan, grâce aux centres Read (Bhoutan) ;
- « *Readingcycle* » ou comment, avec l'aide des enfants de sa communauté, une jeune femme a collecté des bouteilles en plastique et les a recyclées pour construire une bibliothèque ! (Guatemala)⁴.

4. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.



Le poster de la Legothèque de l'ABF.

> À suivre

La décision majeure prise en assemblée générale a été d'augmenter le coût de l'adhésion à l'Ifla d'environ 2 %, malgré le fait que la trésorerie de l'association soit assez largement excédentaire cette année. Cependant,

il est à noter que les années précédentes, l'Ifla avait été déficitaire : cette motion a donc été présentée comme une mesure de sécurité financière pour l'association. Très peu de membres ont voté contre, un peu plus se sont abstenus (dont l'ABF).

Lors de la cérémonie de clôture, le lieu des prochains congrès a été rappelé/dévoilé : Lyon en 2014 et Durban (Afrique du Sud) en 2015.

Le dernier jour, les visites de bibliothèques ont été organisées avec brio (à l'exception de la visite en Malaisie pour des problèmes de visa) : dans les bibliothèques publiques, l'accueil y était remarquable ! Bien sûr, les délégués ont été accueillis avec une collation et des cadeaux, mais surtout le directeur faisait visiter lui-même l'établissement en compagnie d'environ 5 membres de son équipe. Les délégués (un groupe de 10 à 30 personnes), qui avaient donc tout le loisir de poser les questions qu'ils souhaitaient, obtenaient des réponses personnalisées sans alourdir la visite.

Vous l'aurez compris, c'était un congrès très réussi et organisé de main de maître ! Si vous voulez en savoir plus, vous pouvez lire en français le journal du congrès, *l'Ifla express*, publié en ligne chaque jour lors du congrès⁵.

Amandine JACQUET,
secrétaire nationale
adjointe de l'ABF,
chargée de l'International



5. <http://express.ifla.org/conference-day/20130818>

7 idées fausses sur l'Ifla... et comment s'en défaire

Ifla Lyon 2014, 1/4

Passage en revue des 7 idées fausses¹ les plus communes sur l'Ifla, dont le Congrès 2014 sera accueilli en août à Lyon. 7 idées fausses et autant de contre-arguments pour que les bibliothèques françaises sachent tirer le meilleur parti de cet événement.



Deux des plus de 300 bénévoles de l'organisation.

CONSTITUER UN RÉSEAU DONT JE FAIS BÉNÉFICIER MON ÉTABLISSEMENT

« Dans quelles autres circonstances aurais-je pu rencontrer et échanger, en langue française qui plus est, avec un professeur japonais enseignant la bibliothéconomie à Tokyo, visiter des learning centres bien avant que le concept ne se généralise en profitant du programme de visites de bibliothèques sélectionnées dans chaque pays où se tient le congrès, participer aux campagnes de l'Unesco pour la promotion de la maîtrise de l'information, et bien d'autres choses encore ? Dix ans de congrès cette année et je suis toujours ébahie par la richesse des communications proposées. Les projets, initiatives, programmes, témoignages viennent de tous les horizons, institutions, petites et grandes bibliothèques, associations professionnelles, universités... et de toute la planète. Assister régulièrement à cette manifestation sans précédent m'a professionnellement beaucoup inspirée pour les travaux que nous avons conduits dans le champ de la documentation scolaire avec l'inspection générale de l'Éducation nationale ces dernières années. Cela m'a permis de constituer un réseau dont je fais bénéficier mon établissement, de nourrir ma réflexion et de parfaire ma formation. Je vous invite tous à tenter l'expérience. »

Mireille LAMOUREUX
chargée de mission auprès du directeur général du CNDP



Les bibliothécaires, on leur demande de gérer leurs établissements, pas de réfléchir à un niveau « international ».

Les bibliothécaires ne sont pas des exécutants. Au contraire, de plus en plus, ils doivent anticiper les besoins de leurs usagers, proposer une offre documentaire et culturelle innovante, revisiter leur politique de services en fonction des avancées technologiques. Ces exigences impliquent une sensibilité à tous les aspects de la vie d'une bibliothèque. Or, la coopération internationale, notamment le congrès de l'Ifla, relève de son activité normale, au même titre que la gestion de ses ressources humaines, la maintenance de son bâtiment, la politique des publics...

¹. Librement inspiré de « L'Architecture au temps des cerises », Ordre des architectes d'Ile-de-France.



La Délégation française.

Les usagers locaux d'abord, les colloques internationaux ensuite. Les usagers sont de plus en plus ouverts sur le reste du monde : ils voyagent, échangent régulièrement avec leurs enfants expatriés, prennent le temps de s'informer des enjeux mondiaux... Les chercheurs sont de plus en plus mobiles. Ils travaillent sur des sources conservées dans les bibliothèques de plusieurs pays, enseignent au-delà des frontières. Local/international : c'est une fausse dichotomie. L'attention aux réalités internationales ne peut pas être absente des bibliothèques. 3 000 bibliothécaires du monde entier présents en France pour l'Ifla, cette occasion ne se rate pas.

En France, on ne fait jamais comme tout le monde. Pourquoi aller voir ailleurs ? Disons plutôt que nous faisons parfois mieux (mais nous n'en sommes pas toujours conscients) ! Il faut lutter contre le syndrome du village gaulois. Ces vingt-cinq dernières années, c'est-à-dire depuis le congrès Ifla de Paris en 1989, les bibliothèques françaises ont

en grande partie rattrapé leur retard sur leurs consœurs étrangères. Il reste, certes, bien des progrès à réaliser. Mais n'ayons pas peur de mettre en valeur des actions qui nous semblent *a priori* banales mais qui sont autant de réussites qui intéressent nos collègues dans le monde entier. De la politique inter-

âge à la numérisation partagée, en passant par certains services en bibliothèque universitaire ou des jumelages de bibliothèques en zone rurale, etc., nous avons de quoi valoriser le travail de nos communautés professionnelles.

L'Ifla, c'est cher et ça apporte quoi ?
Une approche en termes quantitatifs

7 JOURS QUI EN VALENT 100

« Samedi 7h, le vol QR021 en provenance de Singapour atterrit. Lundi 9h, Bruno entre dans mon bureau : "– Alors ? L'Ifla ? Singapour ? C'était comment ? – Incroyable." J'essaie de sortir un mot moins banal mais avec le choc du décalage horaire/humain/professionnel je ne peux dire qu'« incroyable » comme toutes les idées que j'ai échangées en 7 jours qui en valent 100, comme les collègues allemands, espagnols, indonésiens, thaïlandais, américains, chiliens... avec qui j'ai partagé inquiétudes, pratiques et certitudes, comme l'épanouissement professionnel que j'éprouve et que je pensais n'avoir jamais à éprouver. Dur d'exprimer l'Ifla en quelques mots, d'exprimer à quel point ça m'a donné envie d'être bibliothécaire pour innover, partager et découvrir. Ça tombe bien c'est déjà mon job. L'avenir est donc plein de possibilités ! Et cela passe par l'ouverture. Vous l'avez compris : en mal de sensations pros ? Rdv à Lyon en août 2014 ! »

Julien SEMPÉRÉ
Bibliothèque des Cordeliers, Université Paris-Descartes
Ifla n° 1, boursier CFIBD



est dangereuse. L'Ifla, c'est donner à sa bibliothèque l'occasion de valoriser ses réalisations, trouver des opportunités de collaboration, investir (dans) des réseaux d'acteurs, montrer à son président d'université, son maire, sa tutelle... que la bibliothèque est capable de s'inscrire dans une coopération internationale.

En France, on n'arrête pas de construire de nouvelles bibliothèques, donc où est le problème ? Le problème, c'est la capacité de donner aux établissements une politique culturelle ou scientifique solide. Elle le sera d'autant plus qu'elle sera confortée par des comparaisons internationales, des retours d'expérience venus de l'étranger, des normes et concepts validés par la communauté internationale. Participer à un congrès international comme celui de l'Ifla, c'est se donner un moyen privilégié de bénéficier des contacts et des témoignages de services, de projets et de succès très souvent transposables en France.

L'Ifla, c'est pour les directeurs. C'est fini ! Le rapport d'évaluation du congrès produit chaque année par l'Ifla comporte des statistiques complètes sur le profil des participants. Il s'en dégage une grande variété de profils. Des directeurs certes, mais aussi des chefs

L'IFLA S'EST VRAIMENT DÉMOCRATISÉE

« Mon premier Ifla, ce fut en 1989, il y a quelques années... et j'ai continué à être membre de la "famille Ifla" jusqu'en 2013. Pourquoi ? Que de remarques et de critiques n'ai-je pas entendues résumées en un mot : "bibliotourisme" ! Il faut être sérieux, croyez-vous que les décideurs envoient leur personnel pour faire du tourisme ? Que celui-ci soit éducatif et culturel, pourquoi pas ? En vingt ans, l'Ifla s'est vraiment démocratisée, ouvrant ses portes aux plus jeunes professionnels et à ceux qui veulent s'y investir. Au début, j'étais documentaliste (certes responsable de mon service), mais pas conservateur en chef à la BnF ou directeur d'établissement : à force de persuasion et d'investissement, je me suis retrouvé président de section, puis secrétaire de section au sein de la Fédération. Ceci grâce aux bourses délivrées par le CFI. Et j'ai continué ! L'Ifla m'a ouvert les portes du métier, m'a permis de créer mon réseau professionnel, d'écrire, de donner des conférences. Je dois beaucoup à l'Ifla. »

Jean-Philippe ACCART
Directeur des études MAS ALIS - Universités de Berne/Lausanne,
Chargé de recherche, Bibliothèques et Archives Lausanne



de service, des experts, des chefs de projet, des étudiants, des documentalistes...

Je ne parle pas anglais. Réglons cette question une fois pour toutes. C'est LE faux problème par excellence. Bien entendu, il est idéal de parler anglais. Et de le parler correctement. Mais c'est un idéal. Dans la réalité, les collègues anglophones de l'Ifla ne s'attendent pas à entendre uniformément l'anglais d'Oxford ou de Harvard. L'accent fran-

çais ne leur semble pas moins légitime que l'accent péruvien, géorgien ou finnois (une rumeur persistante prétend même que, de tous, l'accent français est le plus... sexy). Concrètement, un seul exemple : présenter une communication en français est possible : il suffit de l'assortir d'un Powerpoint en anglais ou bilingue.

Franck HURINVILLE
Bibliothèque nationale de France,
Comité français Ifla



DÉCOUVERTES, ÉTONNEMENT, ÉCHANGES, CURIOSITÉ

« Future libraries : infinites possibilities... tel était le thème du 79^e congrès de l'Ifla à Singapour. Autrement dit "l'Avenir des bibliothèques : des possibilités infinies..." Pour une première participation, ce thème m'a fait rêver... de ces bibliothèques de demain qui se dessinent sur notre territoire lyonnais, à ces envies de changement pour un meilleur accueil des publics, pour ces bibliothèques qui se donnent à voir et montrent un autre chemin : celui du "faire ensemble"... Bluffée... par une organisation hors pair, loin de l'échelle de nos congrès nationaux, par le nombre de fournisseurs avec matériel et démonstration grandeur nature, par le nombre de participants – plus de 120 pays représentés – par le nombre de sessions, d'ateliers, de conférences ouvertes à tous et en continu... On peut ainsi aller au gré des parcours identifiés par l'Ifla ou au gré de nos envies... La plupart sont traduits, donc aucune timidité à avoir ! Et même si votre anglais n'est pas au top, le "broken english" est pratiqué avec humour et légèreté... Votre petit accent français sera le plus souvent reconnu et avec bienveillance... De nombreux stands également, pour aller à la rencontre des bibliothèques nationales de chaque pays ou presque : des bibliothèques allemandes, en passant par le projet de construction du Qatar et pour finir par les bibliothèques indonésiennes et du Niger... Découvertes, étonnement, échanges, curiosité sont au programme ! Pour terminer, je me souviendrai des interventions de nos collègues texans, en short et chemisette, avec cet accent digne d'un western à la Tarantino, de nos collègues du Niger toutes de vert vêtues et en costume traditionnel pour leur intervention sur "future libraries going green"... une bibliothèque verte, respectueuse de l'environnement mais aussi des populations... Je me souviendrai de ces bavardages autour d'un thé, sur Lyon et son réseau de bibliothèques... Donnez envie de venir, de participer... Éveiller la curiosité et être persuadée que notre profession est bien placée dans la course à l'information et au partage de la connaissance... En bref, plus d'hésitation : rendez-vous à Lyon en 2014 et en Afrique du Sud en 2015 !! »

Agnès AUDOIN
Directrice des Territoires – Bibliothèque municipale de Lyon

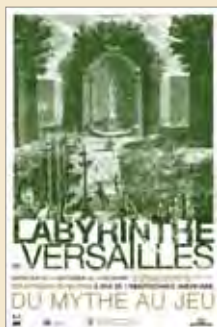


LES BIBLIOTHÈQUES EXPOSENT

Cette rubrique signale régulièrement les expositions proposées en bibliothèques, prochaines et en cours, sur tous sujets et tous types de documents. Merci d'envoyer vos informations 3 mois au moins avant leur inauguration à Nicole Picot : npicot@abf.asso.fr. N'oubliez pas non plus d'envoyer vos catalogues et publications associées à ces expositions à la rédaction pour notre rubrique « Les bibliothèques éditent » dans « Notes de lecture ».



03 : Vichy, Méd. Valery-Larbaud, « *En Inde, au milieu des éléphants* » (25/09-19/10) ; « *Film noir, affiches originales* » (09/11-07/12). – **06** : Antibes, Méd. Albert-Camus, « *Mangapolis, la ville japonaise contemporaine dans le Manga* » (17/10-30/11) ; Méd. Valbonne-Sophia Antipolis, « *Le Manga dans tous ses états* » (15/10-30/11) ; Méd. de Villeneuve-Loubet, « *Cerfs-volants* » (22/10-30/11) ; Nice, Bib. Louis-Nucéra, « *Albertine, Anne Brouillard, Anne Herbauts, Natali Fortier, Béatrice Poncelet, 5 illustratrices francophones* » (12/09-11/11). – **10** : Troyes, Méd. des Chartreux, « *Allemagne* » (15/11-14/12) ; Méd. du Grand Troyes, « *Les ensembles dans l'ensemble, exposition créée par l'illustratrice Elisa Géhin* » (07/10-31/12) ; Méd. Saint-Germain, « *L'Elephauris, extraits du livre de Jean-Baptiste Labruno et Jérémie Fischer, Ed. Magnana* » (24/10-21/11) ; Méd. Sainte-Savine, « *Zoom sur la police scientifique* » (24/10-21/11). – **17** : Saintes, Méd. François Mitterrand, « *Les livres pop-up et les œuvres de Benoît Hapiot* » (08/10-02/11) ; « *Le village de Sindoul, Burkina Fasso, photos de Denys Piningre* » (05-16/11) ; « *Le camp de Chatila, Beyrouth, Liban, Denys Piningre* » (19-30/11) ; « *Écrire notre ville, Thomas Gosselin* » (03/12-11/01/2014) ; Méd. Louis-Aragon, « *Signes de ville, Denys Piningre* » (03-14/12) ; « *Vie sauvage, Denys Piningre* » (17/28-12) ; « *Travaux d'enfants réalisés autour de la Commedia dell'arte et du peintre Arcimboldo* » (12/11-28/12). – **18** : Bourges, Méd., « *1913, l'année du Grand Meaulnes ?* » (13/09-09/11) ; Méd. des Quatre-Piliers, « *Le Grand Meaulnes et sa postérité, 1913-2013* » (13/09-14/12). – **21** : Dijon, Bib. Centre-ville, « *De la bouche du conteur aux mains du lecteur* » (08/10-30/11). – **27** : Evreux, Méd., « *Albert Camus, 1913-1960* » (29/10/-30/11). – **29** : Brest, Bib. de Bellevue, « *Les contes en papier mâché* » (03-30/10) ; Quimper, Méd. de Pluguffan, « *Découvrir Arzhig Du. Illustrations originales du Petit Ours brun* » (23/10-15/11). – **30** : Nîmes, Bib. du Carré d'art, « *Tauromaquia de Goya* » (23/09-10/11). – **38** : Grenoble, Bib. Alliance, « *Fruits et légumes : mangeons de saisons !* » (01/10-30/11) ; Bib. Centre-ville, « *Suite de Terra-Mera* » (19/09-31/10). – **44** : Nantes, Méd. Floresca-Guépin, « *Fabuleuses histoires* » (01/10-04/01/2014). – **45** : Olivet, BM, « *1, 2, 3 Mangas !* » (01/10-30/11). – **49** : Angers, Bib. Nelson-Mandela, « *La pomme dans tous ses états* » (08/10-09/11) ; Bib. Annie-Fratellini, « *À toi de jouer, Claire Dé* » (03/10-09/11). – **51** : Châlons-en-Champagne, BM Pompidou, « *Inde des sens : images et parfums* » (07/11-12/12) ; Reims, Bib. Carnegie, « *Le Cardinal de Lorraine* » (12/09-28/11). – **53** : Laval, Méd. Saint-Nicolas, « *Le petit chaperon rouge* » (02/10-15/11) ; Bib. Albert-Legendre, « *Silvain et Sylvette. Jean Louis Pesch et ses héros de papier* » (02-31/10). – **54** : Nancy, Méd. Manufacture, « *Retour au bercail, Bruno Heltz* » (13/09-08/12). – **58** : Nevers, Méd. Jean-Jaurès, « *Architecture du futur, 30^e anniversaire de la Médiathèque* » (05/10-04/01/2014). – **62** : Saint-



Omer, Méd., « *Égyptologie ou Égyptomanie ? L'étude des antiquités égyptiennes en Occident, 16^e-20^e* » (13/09-27/11). – **64** : Pau, Méd. André-Labarrère, « *Voyage au centre de l'agglomération, les vies passées des Gaves* » (14/04-20/12) ; « *Carte blanche à Amandine Chenot* » (06/09-24/10) ; « *Le cerveau dans tous ses éclats* » (06/09-24/10). – **67** : Sélestat : Méd., « *Les gardiens des lieux, Synagogues réaffectées d'Alsace avec Baptiste Cogitore* » (04/10-31/10) ; Strasbourg, Méd. André-Malraux, « *Richard Wagner. Aus Gallischer sicht. Vu de France* » (05/10-09/11) ; Méd. Olympe-de-Gouges, « *Pas d'éléphant de Marie-Paule Lesage* » (01/10-09/11) ; Artothèque Neudorf, « *Infra-ordinaire, Jules Meyer, Mathilde Mestralet, Gauthier Sibillat, Florian Tiedge* » (19/10-12/11). – **68** : Colmar, Bib. des Dominicains, « *Écrits en réserves, photographies de Fernande Petitdemange* » (14/09-16/11). – **74** : Annecy, Bib. Bonlieu, « *Renc'art : Christian Jaccard à l'honneur* » (13/09-02/11) ; Méd. La Turbine, « *Éclat moléculaire de Giuliana Cunéaz* » (08-31/10). – **75** : Bib. Château-d'eau, « *Rencontres photographiques du X^e, exposition des lauréats* » (17/10-30/11) ; Bib. Forney, « *Précieux passages, bijoux contemporains* » (18/09-28/12) ; BnF, François-Mitterrand, « *Pierre Jean-Jouve, Philippe Roman, au miroir de l'amitié* » (20/09-10/11) ; « *Graphisme contemporain et patrimoine(s)* » (17/09-17/11) ; « *La chambre de sublimation, dessins de Matthew Barney* » (08/10-05/01/2014) ; « *Astérix à la BnF* » (16/10-19/01/2014) ; BnF, Richelieu, « *De Rouge et de Noir, les vases grecs de la collection de Luynes* » (28/10-04/01/2014) ; Galerie des Bib., « *Villes du monde, 1870-1939, collections photographiques de la Bib. de l'Hôtel de Ville* » (05/09-24/11). – **76** : Le Havre, Bib. Armand Salacrou, « *Café, cafés de Constantinople au Havre, les lieux d'un art de vivre* » (12/10-31/12). – **78** : Versailles, BM, « *Le Labyrinthe : du mythe au jeu* » (14/09-14/12) ; « *Labyrinthe : Parcours dans l'art contemporain* » (14/09-14/12) ; Bib. de l'Heure Joyeuse, « *Le Nôtre* » (14/09-14/12). – **79** : Niort, Méd. Pierre Moinot, « *Hommage à Fred, présentations documentaires* » (01/10-31/10) ; Saint-Gelais, Méd. de la Mare-aux-loups, « *Les abécédaires, mots et merveilles, exposition présentée par Jean Duvallon* » (30/11-14/12). – **80** : Amiens, Bib. Léopold-Sedar-Senghor, « *Le bleu et la waide, regards croisés* » (24/09-02/11) ; Bib. Louis-Aragon, « *La nature dans tous ses états, Aquagrammes* » (20/09-31/10) ; Bib. de l'UIA, « *L'Édit de Nantes* » (30/09-25/10). – **83** : Hyères, Méd., « *Les îles d'Hyères entre nature et culture* » (21/09-04/12) ; « *Jean-Baptiste Massillon, un Hyérois prédicateur de Louis XIV, 1663-2013* » (14/11-04/01/2014). – **85** : La Roche-sur-Yon, Méd. Benjamin-Rabier, « *Lanterne magique, Laterna magica, Magic lantern* » (20/09-16/11). – **88** : Épinal, BMI, « *Sports en images* » (08/10-03/11) ; Thaon-les-Vosges, Méd., « *La femme à barbe* » (26/10-23/11). – **93** : Montreuil, Méd., « *Les yeux plus grands que le monde* » (01/10-02/11).



* : itinérante ; C : catalogue ; P : publication.

En écho



Bruno Dartiguenave, *Pour une médiathèque de l'imaginaire. Une alternative à l'utopie gestionnaire*, Ed. du Cercle de la librairie, coll. « Bibliothèques », 2012, 126 p., ISBN 978-2-7654-1344-8

Les efforts actuels pour repenser le modèle de la bibliothèque à la française (place des collections, réponses aux nouvelles pratiques et aux nouveaux

usages) semblent aujourd'hui trop dépendants de l'utilitarisme et du pragmatisme sous-jacents aux enquêtes sociologiques qui les motivent. Dans le contexte de la « démocratisation de la culture », la culture s'est vue instrumentaliser dans le champ politique pour faire vivre le projet démocratique, au risque, pour les bibliothèques, de devenir une simple vitrine pour les collectivités. Les bonnes intentions certes ne sont pas absentes – un investissement et des actions à saluer (lutte contre l'illettrisme, revitalisation du secteur rural, etc.) – mais il convient de pointer la dérive gestionnaire et utilitariste qui éloigne la bibliothèque de sa mission fondamentale en évaluant ses actions et son fonctionnement à l'aide de critères quantitatifs et d'outils hérités du secteur marchand. C'est là le constat de Bruno Dartiguenave, ex-directeur de BDP, puis conseiller Drac et formateur de bibliothécaires, qui, à ce triple titre, a bénéficié d'affûts privilégiés pour observer les politiques publiques.

Pour contrer ce glissement qui engage les bibliothèques sur la pente de l'« industrialisation des esprits » et redonner un plein sens à leurs missions, l'auteur propose, en une démarche *a priori* originale, de miser sur l'investissement et les opérations symboliques à l'œuvre dans l'acte de lecture et les puissances de l'imaginaire qu'il mobilise, constitutives de toute socialité. Se fondant notamment sur les travaux de Gilbert Durand sur les mythes et l'imaginaire, l'enjeu qui se dessine serait donc de « valoriser l'importance du symbole comme fondement

imaginal », de sorte à rendre à l'usager – ou plus largement au citoyen, usager potentiel – sa dimension d'« homme global » dans son rapport à la culture. Un vaste et beau programme qui rejoint en somme la problématique abordée dans le dossier du présent numéro (cf. Y. Citton, P. Hemptinne).

Pourtant, l'angle choisi des pratiques de lecture, qui pourrait n'être qu'un exemple privilégié pour aborder plus globalement le travail de l'imaginaire et la prise en compte de la multi-dimensionnalité du sujet par la bibliothéconomie, s'avère au contraire le vecteur d'une réduction drastique, de champ et d'ambition. Dans la guerre à mener contre la réduction du symbolique par un « rationalisme desséché », la littérature de fiction constituera le vecteur le plus efficace, et, parmi les romans, ceux qui présentent les « thèmes les plus mobilisateurs » pour capter la fonction « imaginante », soit ceux qui relèvent de la littérature de consommation, et plus précisément la littérature de l'imaginaire¹. Ainsi, cette réorientation de la bibliothèque nécessaire pour rendre à l'homme la globalité de ses capacités imaginantes, en vient-elle à se réduire à une bien modeste question de politique documentaire et d'animation (« reléguée », est-il dit, par l'esprit managérial²), de « mise en scène de la littérature », qui s'attacherait *in fine* à « valoriser l'image atour des littératures de l'imaginaire » et à « développer l'animation culturelle au service de l'imagination ». L'interrogation initiale, les outils mobilisés, et le niveau de la mise en cause du paysage bibliothéconomique, laissaient tout de même entrevoir une plus vaste recomposition.

Philippe LEVREAUD

1. Au passage, celle-ci n'est définie, dans son acception éditoriale (cf. notre dossier « Littératures de l'imaginaire », n° 69, juillet 2013) qu'en une note p. 79, ce qui laisse planer une ambiguïté, voire une confusion, entre « littérature de l'imaginaire » pris dans son sens anthropologique et dans le sens étroit que lui donne aujourd'hui de monde de l'édition.

2. « Vouloir intégrer l'animation culturelle au cœur de l'activité de la bibliothèque, c'est l'inscrire (...) dans le temps long des épopées romanesques ou le temps cyclique des mythes afin d'ancrer les images dans un symbolisme dynamique pour redonner à l'imaginaire toute sa place dans la structuration (labile et évolutive ! des identités individuelles et collectives » (p. 105).

Boîte à idées, boîte à outils



Collectif (coord. Hervé Le Crosnier), *Culturenum. Jeunesse, culture & éducation dans la vague numérique*, C&F éd., 2013, 208 p., 21x13,5 cm, ISBN 978-2-915825-31-2

Issu des réflexions mobilisées pour une conférence publique au Centre d'action culturelle Georges Brassens de Mantes-la-Jolie en 2012 (dont il ne constitue pas

les actes), ce livre se propose, après avoir dégagé des mythes qui s'y attachent les pratiques réelles de la génération Y sur internet, de faire le point sur la manière dont le numérique affecte l'univers de la culture et de cerner, en guise de bilan, les traits spécifiques de la culture numérique qui esquissent le profil d'une ère nouvelle.

La première partie, qui lève un coin du voile sur des aspects pittoresques de l'intrusion des outils numériques dans le monde scolaire (E. Schneider), met en évidence le fait que les adolescents d'aujourd'hui entrent dans un monde où personne ne les a précédés. Contraints d'inventer sans plus reproduire leur rap-

port au monde, ils le font nécessairement entre pairs, dans une temporalité morcelée par des outils multitâches. Dans ce réseau horizontal, les apprentissages sont plus informels et le rapport au savoir nettement individualisé, tandis qu'il se construit dans la sérendipité plutôt qu'il n'est reçu par transmission (K. Aillerie). Ce qu'il peut y avoir d'angélisme dans certaines conclusions (C. Dahan) se trouvera compensé par d'autres interventions où la dimension aliénante des manipulations commerciales sera bel et bien prise en compte.

C'est d'ailleurs là le point fort de cet ouvrage qui avance sur un terrain déjà fort labouré : la ligne de crête entre « techno-béatitude » et luddisme doctrinaire, autrement dit celle de la vigilance critique et rigoureuse, scrupuleusement suivie par les contributions les plus décisives (A. Gunthert, H. Le Crosnier) traverse la plupart des analyses, efficacement agencées. Ainsi, bien que l'impact du numérique sur la musique soit, hélas, une fois encore abordé sous le seul angle juridique (A. Charriras), l'article de X. de La Porte, journaliste à France Culture, montre de façon très concrète comment nos habitudes auditives sont fortement dégradées. Mais l'important est qu'il note aussi qu'avec l'écoute différée, le poids de l'audience se déporte en une sorte d'effet de longue traîne, remarquant que « *le numérique peut affecter jusqu'à la manière dont nous existons dans les champs sociaux, et dont nous vivons cette existence* ».

Le partage, qui, avec le caractère collaboratif du web se prolonge en conversation et en « jeu participatif », est la dimension désormais déterminante de l'univers numérique, devenu à la fois principe organisateur de l'information et modèle de production culturelle. Le corrélat de cette euphorie du partage, est que l'appropriabilité d'un contenu se substitue subrepticement à sa valeur symbolique, et un « parasitisme actif » à une pratique créative, le tout faisant le lit de la marchandisation de la culture. « *La culture du partage est*, écrit A. Gunthert, *une nouvelle revanche des foules* » – ce n'est pas nécessairement rassurant.

La conclusion d'H. Le Crosnier propose au terme de ce parcours un salutaire retour aux fondamentaux. Au regard du contrat social, le numérique, qu'il décrit comme un *pharmakon*, – potion qui, selon le dosage, soigne ou détruit – engage-t-il une utopie ou une dystopie ? La réponse nous revient, car ce sont les utilisateurs d'internet qui en feront ce qu'il sera. Les vecteurs de la domination qui sont sur internet le « côté obscur de la force » « ne tiennent leur pouvoir que de l'acceptation sociale ». Une conclusion vieille comme La Boétie et qui engage à relire son *Discours de la servitude volontaire* (1549) à la lumière des temps nouveaux.

Philippe LEVREAUD

Les bibliothèques dans le monde



Jean-François Blondel et Sophie Huvier, *Prestigieuses bibliothèques du monde*, Oxus, 2013, 240 p., plus de 250 ill. coul., 25 x 29,5 cm à l'italienne. ISBN 978-2-84898-160-4

Publié par un éditeur plutôt tourné vers la religion et le symbolisme et qui œuvre lui-même au sein d'un groupe éditorial (Piktos) dévolu à des champs complémentaires – spiritualité, ésotérisme, médecines douces, techniques de bien-être, développement personnel, arts divinatoires, tarots, cartes, oracles... –, cet ouvrage semble un peu égaré dans son catalogue. Mais passons, c'est là le point le moins raisonnablement critiquable. À vrai dire, le projet ne semble pas très défini non plus. 56 bibliothèques sont présentées à raison de trois ou quatre chacune, mais parfois deux ou six – histoire, collections –, classées par continents. La part relativement modeste de l'iconographie, la maquette aux larges marges noires inspirées des faire-part de décès ne font pas de lui le « beau livre » ou le *coffee table book* attendu pour Noël. Le choix des établissements, évidemment dicté par le caractère spectaculaire, les contingences géo-politiques ou les intérêts personnels de l'auteur (la Bibliotheca philosophica hermetica d'Amsterdam)

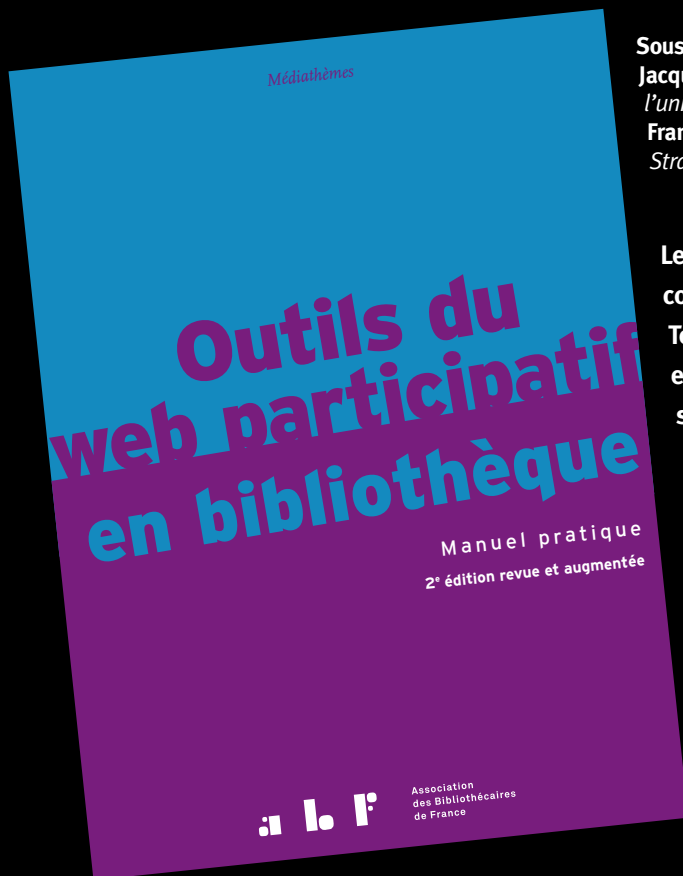
conduit à d'étranges panachages, et si l'on salue le parti de n'avoir pas limité la sélection aux bâtiments anciens les plus prestigieux, la sélection des constructions contemporaines revêt un caractère un peu aléatoire. Quant aux textes, assez généraux, leur rédaction trahit surtout un travail de compilation d'informations largement empruntées aux sites des établissements ou à Wikipédia, ce qui donne aux informations concrètes données sur les collections et les services une hétérogénéité pour le moins curieuse. Il ne faut donc pas s'attendre à un regard professionnel : l'architecture et les collections sont évidemment mises en avant, mais parcourues d'un œil un rien détaché, les services peu décrits, les grandes orientations absentes tout comme la manière dont est négocié le virage numérique. Une courte section est dévolue aux bibliothèques disparues (Alexandrie, Cordoue, Pergame, Ephèse). L'ouvrage s'achève sur quelques pages consacrées aux manuscrits anciens et aux textes anciens d'Asie et d'Afrique, où les développements sur le bouddhisme répondent au désir manifeste de saisir cette « occasion » pour « *aborder les écrits des grandes doctrines philosophico-religieuses du monde* ». À cette notation introductive fait écho le propos conclusif qui interroge l'avenir des bibliothèques sous l'angle nostalgique et inquiet de l'« odeur du vieux papier ». Propos qui, en jetant quelques lueurs sur le sens du projet, risque d'être accueilli avec plus de suspicion qu'il n'en attendait sans doute de la part des professionnels des bibliothèques...

Pierre DANA

Vient de paraître :

Outils du web participatif en bibliothèque Manuel pratique

2^e édition revue et augmentée



Sous la direction de :

Jacques Sauteron (*Responsable de la politique documentaire au SCD de l'université Lille 3*)

Franck Queyraud (*Chargé des médiations numériques des médiathèques de Strasbourg et de la Communauté urbaine*)

Le web est participatif... Mais pour quoi ? Pour qui ? Et surtout, comment ?

Toutes les réponses sont ici. Chaque outil du web participatif (ex 2.0) est décrit dans le détail de son fonctionnement et de ses usages, et ses emplois possibles en bibliothèque sont évalués au cas par cas.

Le web évolue rapidement : cette 2^e édition a été entièrement revue pour accompagner ses changements et coller à son actualité.

« Quand il ferme le livre, le lecteur a appris ou révisé beaucoup. Les auteurs écrivent que "ce manuel s'adresse à tous les bibliothécaires en poste ou en formation, mais nous avons surtout pensé à ceux qui estiment ne pas avoir la fibre informatique". Ils réussissent pleinement à les captiver. »
(*Documentaliste*)

Sommaire

Avant-propos

■ Introduction, *Franck Queyraud et Jacques Sauteron*

De l'Internet au web

■ Des protocoles et des formats, *Dominique Lahary*
■ Web 2.0 : portails et bibliothèques, *Christian Ducharme*

Des outils et des services

■ Les fils RSS, *Franck Queyraud*
■ Les blogs, *Lionel Dujol*
■ Les wikis, *David Lizard*
■ Le podcast, *Xavier Galaup*
■ La vidéo à la demande (VoD), *René Phalippou*
■ Du SIGB à l'hyperbibliothèque, *Jacques Sauteron*
■ Mobilité, Mobinautes et Mobiquité, *Jacques Sauteron*
■ Services de questions-réponses en ligne 2.0, *Claire Nguyen*

■ Comment la médiathèque de Quimperlé tisse sa toile ?, *Pascal Thibault*

■ Quel outil pour quel usage ?, *Franck Queyraud et Jacques Sauteron*

Questions et perspectives

■ Web inscriptible et pratiques coopératives, *Hervé Le Crosnier*
■ Réaliser la bibliosphère, *Lorenzo Soccavo*

Annexes

■ Bibliographie
■ Glossaire

ISBN : 978-2-900177-37-5
160 p. Prix TTC : 30 €
Diffusion : ABIS

ABIS – 31, rue de Chabrol – 75010 Paris
Commandes : www.abf.asso.fr/publications

Plus besoin
de choisir
entre ranger
et faire le mur.



WALLBOX - modèle déposé

IDM Design library



Une nouvelle vision de la médiathèque.

19 rue la noue bras de fer - 44 260 Nantes
www.idm-mediathèque.com

